Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Surplus et pénuries de main-d'oeuvre

prévus au Québec et dans ses régions

POUR 1988

DIAGNOSTICS PAR GROUPE PROFESSIONNEL ET POUR CERTAINES PROFESSIONS

24269-3
31495

Québec

88-04176/

Surplus et pénuries de main-d'oeuvre

prévus au Québec et dans ses régions

BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE
Ministère des Communications du Québec
Éléments de catalogage avant publication

Surplus et pénuries de main-d'œuvre prévus au Québec et dans ses régions pour 1988: diagnostics par groupe professionnel et pour certaines professions / Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle, Direction de la recherche, Ministère de la main-d'œuvre et de la sécurité du revenu. —— Québec: Le Ministère, Direction générale de la planification, 1987.
X, 121 p.
ISBN: 2-551-08543-8

1. Travail — Québec (Province) — Statistiques — Périodiques I. Québec (Province). Ministère de la main-d'œuvre et de la sécurité du revenu. Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle

M35 E88 S97 / 1988

Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Surplus et pénuries de main-d'oeuvre

prévus au Québec et dans ses régions

POUR 1988

DIAGNOSTICS
PAR GROUPE
PROFESSIONNEL
ET POUR CERTAINES
PROFESSIONS

Québec

Le contenu de cette publication
a été rédigé par
le ministère
de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec, Québec
G1N 4K7

Dépôt légal — 4e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-08543-8

© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

page

AVANT-PROPOS VII

ÉQUIPE DE RÉALISATION IX

INTRODUCTION 1

MÉTHODOLOGIE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS 3

FAITS SAILLANTS 9

RÉSULTATS PAR GROUPE PROFESSIONEL ET PAR RÉGION 15

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LES TABLEAUX DES RÉSULTATS 16

LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION 91

LISTE DES TITRES ET CODES DES GRANDS GROUPES, SOUS-GROUPES ET GROUPES DE BASE 95

LISTE ALPHABÉTIQUE DES TITRES DES GROUPES DE BASE 111

AVANT-PROPOS

Par ses responsabilités très étendues auprès de clientèles diverses, le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu est appelé à exercer ses activités dans plusieurs domaines d'intervention. La Direction de la recherche joue un rôle essentiel de soutien pour plusieurs de ces activités; elle considère utile et nécessaire de diffuser les résultats de ses études auprès d'un large public pour répondre au besoin d'information sur le marché du travail.

Le présent document expose les prévisions des déséquilibres de main-d'oeuvre pour 1988, par groupe professionnel, pour le Québec et pour chacune de ses régions administratives. En fournissant ces renseignements détaillés aux divers intervenants de la main-d'oeuvre et de la formation, de même qu'aux agents socio-économiques en général, la Direction de la recherche espère répondre à leurs attentes.

Une fois de plus, la contribution des divers organismes consultés dans le cadre de cet exercice de prévision a grandement amélioré la qualité des diagnostics. En terminant, je tiens à rappeler que la Direction de la recherche recevra avec intérêt les commentaires et les suggestions de ses lecteurs.

Monique Frappier-DesRochers
Directrice de la recherche

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Cette étude a été produite par les membres du Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle sous la supervision de Smaïl Bouikni, chef du Service.

La conception méthodologique, la coordination et la rédaction ont été réalisées par un comité de travail composé de Gilles Brabant, Clément Desbiens, Nicole Froment (responsable), Yves Larocque, André Lepage et Serge Paré.

L'analyse régionale a été effectuée par les économistes du Service situés en région:

Louis-Mari Rouleau	Bas-Saint-Laurent — Gaspésie
Gilles Gauthier	Saguenay — Lac-Saint-Jean
Sylvain Mélançon	Québec
Jules Bergeron	Mauricie — Bois-Francs
Serge Paré	Estrie
Yves Larocque	Montérégie
Michel Charron	Montréal-Centre
Robert Gareau	Laurentides-Lanaudière
Nacer Lahdiri	Outaouais
Marie-Josée Marcoux	Abitibi-Témiscamingue
André Lepage	Côte-Nord — Nouveau-Québec

Louise Trépanier et Jean-Pierre Vaillancourt ont apporté une aide précieuse à différentes étapes de l'exercice. Lise Cloutier, aidée de Simone Senneville, a accompli le travail de dactylographie et de présentation du document.

INTRODUCTION

La performance de l'économie québécoise en 1986 a permis la création de 62 000 emplois. Ce fléchissement, par rapport à 1985, dans le rythme de création d'emplois devrait se répéter en 1987 et en 1988. Ces progressions plus modestes de l'emploi, combinées à une augmentation notable du taux d'activité, permettront malgré tout une lente diminution du chômage. Comme toujours cependant, certains secteurs seront les leviers de cette croissance, alors que d'autres se verront aux prises avec des réductions d'effectifs. On observera donc en 1988, et ce, sans surprise, la présence parallèle de nombreux surplus et de pénuries plus rares de main-d'oeuvre sur le marché du travail québécois. Dès lors, les prévisions des déséquilibres de main-d'oeuvre revêtent encore une importance non négligeable comme source de connaissance du marché du travail.

Pour une cinquième année consécutive, la Direction de la recherche publie les résultats de ses prévisions à court terme des déséquilibres de main-d'oeuvre par groupe professionnel et par région. En plus de servir à des fins d'orientation et de planification de politiques et de programmes des différents ministères et organismes gouvernementaux, ces prévisions sont ainsi mises à la disposition des multiples acteurs du marché du travail, tels que les conseillers en orientation et en information scolaire et professionnelle, les employeurs, les syndicats, les travailleurs et les étudiants. Nouveauté cependant cette année: le lecteur trouvera, pour chaque groupe professionnel, le nombre approximatif d'emplois prévus pour 1988 dans l'ensemble du Québec.

Réalisées au cours de l'été et de l'automne 1986, ces prévisions portent sur l'année 1988; elles ne reflètent donc pas la situation présente. Un résumé de la méthodologie est présenté dans la section qui suit afin de guider le lecteur dans l'interprétation des résultats. Par la suite, quelques pages sont consacrées aux faits saillants, lesquels précèdent la section réservée aux résultats détaillés par région administrative et par groupe professionnel. Lorsqu'elles sont disponibles, des informations sur des professions spécifiques accompagnent ces résultats. Pour faciliter l'utilisation du document, une liste alphabétique des groupes professionnels de base et une liste des titres et codes des grands groupes, sous-groupes et groupes de base apparaissent à la fin. Mentionnons en terminant la collaboration fort appréciée de nombreux intervenants du marché du travail; la liste des organismes ayant participé à notre consultation complète le document.

MÉTHODOLOGIE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Le marché du travail met en relation une foule d'agents socio-économiques aux comportements et aux attentes très variés. L'analyse de cette réalité mouvante et, a fortiori, la prévision de celle-ci soulèvent plusieurs problèmes complexes. La méthode utilisée pour prévoir les déséquilibres de main-d'oeuvre au Québec pour 1988, par région administrative et par groupe professionnel, repose donc sur un certain nombre d'hypothèses, ce qui suggère une interprétation prudente des résultats présentés dans ces pages. La présente section expose le champ de la prévision, résume la méthode utilisée et indique quelques points de repère devant guider l'interprétation des résultats.

1. Champ de la prévision

1.1 *Horizon de prévision*

Les résultats présentés portent sur l'année 1988 et non sur la situation actuelle du marché du travail québécois. Bien sûr, comme on le verra plus loin, l'état actuel du marché influence ce qui se passera en 1988; toutefois l'aspect prévisionnel de cette analyse, effectuée à l'été 1986, ne doit pas être oublié. Par ailleurs, il ne s'agissait pas de prévoir l'état du marché à un moment particulier de l'année 1988, mais plutôt la situation qui prévaudra, en moyenne, au cours de cette année là.

1.2 *Groupes professionnels*

La classification et les définitions des groupes professionnels et des professions traités dans le présent document reposent essentiellement sur la *Classification canadienne descriptive des professions (C.C.D.P.)*[1]. En fait, la *C.C.D.P.* comporte quatre niveaux de classification des professions: le grand groupe, le sous-groupe, le groupe de base et la profession. Chaque grand groupe (code à 2 chiffres) comprend plusieurs sous-groupes (code à 3 chiffres); chaque sous-groupe comprend plusieurs groupes de base (code à 4 chiffres) et chaque groupe de base comprend plusieurs professions (code à 7 chiffres).

Depuis la parution de la *C.C.D.P.* en 1971, la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada a publié plusieurs volumes révisant certains grands groupes de professions, à la suite des changements observés dans le monde du travail; elle a aussi publié le *Guide de la C.C.D.P.*[2] qui contient de nouvelles descriptions de professions. La présente analyse, qui tient compte de ces modifications, a été effectuée pour les 500 groupes de base (code à 4 chiffres) souvent appelés "groupes professionnels" et pour un certain nombre des quelque 6 700 professions (code à 7 chiffres). Les résultats sont exposés par groupe professionnel (un tableau pour chaque groupe) et, lorsque l'information obtenue le permet, par profession (notes accompagnant les tableaux).

Par ailleurs, les données du Recensement du Canada de 1981 qui ont servi à répartir l'emploi des secteurs d'activité entre les groupes professionnels sont produites sur la base de la version de 1971 de la *Classification type des professions (C.T.P.)*[3]. La *C.T.P.* diffère quelque peu de la *C.C.D.P.*: elle ne comporte que trois niveaux de classification (le grand groupe, le sous-groupe et le groupe de base), dont les codes sont presque identiques à ceux de la *C.C.D.P.* Les principales différences de classification des groupes de base sont relevées aux endroits appropriés dans la liste alphabétique des titres des groupes de base qui complète le présent document. Puisqu'une source essentielle de données repose sur la *C.T.P.*, il a fallu s'y conformer et, par conséquent, quelque peu de la *C.C.D.P.*

Plusieurs titres de groupes professionnels se terminent par la mention "non classés ailleurs". Il s'agit de groupes professionnels composés de professions qui n'ont pu être classées dans d'autres groupes à cause de leur nature particulière, parce qu'elles chevauchaient deux ou plusieurs groupes, parce que leur apparition récente ne permettait pas de les classer définitivement, ou encore à cause de leur faible importance économique. Ces groupes professionnels doivent être considérés même s'ils sont de nature résiduelle. L'interprétation des diagnostics les concernant pourra cependant

---

1 Canada. Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions 1971* Ottawa: Le Ministère, 1971, Ottawa, le Ministère, 1971. T.1: Classification et définitions.

2 Canada. Commission de l'Emploi et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions - Guide* 7e édition, Ottawa, la Commission, 1987.

3 Statistique Canada. Division des normes, *Classification type des professions-1980*, Ottawa, la Division, 1981. (Ce manuel contient des tables de comparaison avec la version de 1971.)

poser des difficultés lorsque, par exemple, on y retrouve à la fois des professions spécialisées et d'autres beaucoup moins spécialisées. De plus, les titres des groupes professionnels portant la mention "non classés ailleurs" ressemblent souvent à ceux des groupes qui les précèdent. Le lecteur pourra alors se référer à la *C.C.D.P.* pour connaître la composition exacte de chacun des groupes touchés.

Le diagnostic posé pour un groupe professionnel ne se reflète pas forcément dans chacune des professions qui le composent. En effet, un groupe professionnel peut rassembler une cinquantaine de professions; il arrive qu'à l'intérieur d'un même groupe professionnel, quelques professions connaissent des pénuries de main-d'oeuvre, alors que d'autres connaissent des surplus. Ainsi apparaissent de nombreux cas où le groupe professionnel connaît un surplus de main-d'oeuvre, alors qu'une ou plusieurs des professions comprises dans ce même groupe connaissent des pénuries.

Lorsque aucun diagnostic n'apparaît pour un groupe professionnel dans une ou plusieurs régions, ou même dans toutes les régions, ce groupe ne doit pas être automatiquement considéré en équilibre à ces endroits.

Trois facteurs ont pu causer cette absence de résultat: la faible quantité d'informations concernant le groupe ne permet pas de poser un diagnostic valable; le groupe professionnel comporte un niveau d'emploi très faible ou nul, et un diagnostic ne serait alors pas pertinent; le nombre et la diversité des professions que comporte le groupe professionnel diminuent la pertinence d'un diagnostic global pour le groupe. Dans ce dernier cas, toutefois, lorsque l'information sur certaines professions (parmi celles qui composent le groupe) est suffisante, elle accompagne le tableau correspondant au groupe.

1.3 *Régions administratives*

L'analyse du marché du travail des groupes professionnels a été faite pour chacune des 11 régions administratives, de même que pour l'ensemble du Québec. Même si elles ne sont pas étanches, les régions offrent chacune des caractéristiques particulières qui se reflètent sur le marché du travail; c'est pourquoi le diagnostic peut varier d'une région à l'autre, pour le même groupe professionnel. À première vue, ces différences peuvent surprendre, étant donné la mobilité interrégionale. Celle-ci se présente sous deux formes différentes: d'une part, les personnes qui quittent leur région de façon définitive, d'autre part, celles qui passent d'une région à l'autre tous les jours pour se rendre à leur travail. Le premier cas a été considéré implicitement dans la prévision de l'offre de main-d'oeuvre disponible. Quant aux déplacements quotidiens, ils varient d'un groupe professionnel à l'autre et se limitent souvent aux zones limitrophes des régions; de plus, ils n'affectent pas les résultats puisque les données utilisées tant dans la prévision de la demande que dans la prévision de l'offre reposent sur le lieu de résidence des personnes faisant partie de la population active, préservant ainsi la cohérence du modèle. Par ailleurs, certains diagnostics régionaux vont dans le même sens que le diagnostic national tandis que d'autres s'y opposent: on ne doit évidemment pas y voir de contradiction.

2. Méthode de prévision

La méthode de prévision retenue pour cette étude comporte deux volets: un volet quantitatif basé sur l'utilisation de données statistiques et un volet qualitatif basé sur un processus de consultation.

2.1 *Volet quantitatif*

L'approche quantitative servant à prévoir les déséquilibres de main-d'oeuvre pour 1988 consiste à comparer la demande additionnelle de main-d'oeuvre (le nombre de postes qu'il faudra combler) avec l'offre de main-d'oeuvre disponible (le nombre de travailleurs aptes et disposés à occuper ces emplois). La demande de main-d'oeuvre provient donc des employeurs et représente le nombre de travailleurs qu'ils doivent embaucher pour assurer un certain niveau de production de biens et services (voir la section 2.1.4). L'offre de main-d'oeuvre, quant à elle, correspond à la quantité de ressources humaines disponible sur le marché, c'est-à-dire le nombre de personnes disposées à offrir leurs services. Ces variables sont évaluées pour chaque groupe professionnel et pour chaque région.

2.1.1 Prévision de l'emploi

Du côté de la demande, la partie des besoins en main-d'oeuvre due à l'évolution de l'activité économique représente le premier élément à considérer. Les prévisions de l'emploi pour 1987 et 1988 par secteur d'activité et par région jouent un rôle essentiel à cet égard. Dans le cas présent, ces prévisions, effectuées à l'été 1986 par le Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle, sont basées sur plusieurs scénarios de croissance macro-économique pour le Québec élaborés par divers organismes. Une fois les prévisions d'emplois par secteur d'activité converties en prévisions par groupe professionnel, la différence entre l'emploi prévu pour 1987 et celui prévu pour 1988 représente la création nette d'emplois, c'est-à-dire les besoins en main-d'oeuvre qui apparaîtront en 1988 par suite de l'évolution de l'activité économique.

2.1.2 Structures professionnelles

La structure professionnelle d'un secteur d'activité montre comment se répartit l'emploi du secteur entre les différents groupes professionnels. Les structures professionnelles proviennent du Recensement du Canada de 1981. Il s'agit, en fait, du nombre de personnes faisant partie de la population active expérimentée, par région, par secteur d'activité et par groupe professionnel. Ces structures ont été ajustées de façon à refléter l'évolution prévue entre 1981 et 1988. À titre d'exemple, l'ouverture de Hyundai dans la Montérégie entraînera l'apparition de groupes professionnels reliés à la fabrication automobile au sein du secteur des équipements de transport, lesquels groupes n'apparaissaient pas dans cette région en 1981.

2.1.3 Remplacement

La deuxième composante de la demande additionnelle de main-d'oeuvre touche les besoins de remplacement par suite des décès et des retraites. Ces besoins ont été estimés au moyen de taux d'érosion indiquant, pour chaque groupe professionnel, le pourcentage de la main-d'oeuvre qui doit être remplacé pendant une année donnée dans l'ensemble du Québec. Les taux d'érosion proviennent du Système de projection des professions au Canada; ces taux ont été appliqués aux prévisions d'emploi par groupe professionnel et par région pour 1988. Le résultat ainsi obtenu représente le nombre de postes à combler dus à l'érosion.

2.1.4 Demande additionnelle

L'addition des deux composantes, c'est-à-dire d'une part les besoins en main-d'oeuvre dus à l'évolution de l'activité économique et d'autre part les besoins de remplacement, donne la demande additionnelle de main-d'oeuvre. Cette opération est effectuée pour chaque groupe professionnel et pour chaque région.

2.1.5 Offre disponible

La détermination de l'offre de main-d'oeuvre disponible repose sur la prévision du nombre de chômeurs pour 1988 dans chacune des régions du Québec. Ce nombre global, couvrant l'ensemble des groupes professionnels d'une région, provient de la prévision des indicateurs du marché du travail effectuée par le Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle. À l'aide de la structure professionnelle du chômage obtenue des données du Recensement de 1981, le nombre global de chômeurs a été réparti entre les différents groupes professionnels, et ce, pour chaque région.

L'utilisation du nombre de chômeurs prévu comme mesure de l'offre disponible, sans y ajouter d'autres composantes, se base sur l'hypothèse implicite voulant que tout nouvel arrivant sur le marché du travail traverse une phase de recherche d'emploi et donc se retrouve d'abord parmi les chômeurs.

2.1.6 Diagnostic préliminaire

La différence entre la demande additionnelle et l'offre disponible permet de voir s'il y a déséquilibre de main-d'oeuvre. Si cette différence est négligeable, une situation **d'équilibre** prévaut pour le groupe professionnel concerné. Lorsque cette même différence est significative, il y a alors déséquilibre de main-d'oeuvre: si la demande est significativement supérieure à l'offre, il y a **pénurie** de main-d'oeuvre, tandis que si la demande est significativement inférieure à l'offre, il y a **surplus** de main-d'oeuvre. Afin de mieux percevoir l'importance du déséquilibre pour le marché du travail concerné, la différence entre la demande et l'offre est divisée par le nombre d'emplois prévu pour

1988. Cette opération, effectuée pour chaque groupe professionnel et pour chaque région, permet de qualifier le déséquilibre, s'il y a lieu, comme étant léger, moyen ou sévère. On obtient ainsi un diagnostic préliminaire, qui pourra être modifié par les résultats tirés de la consultation.

2.2 *Volet qualitatif*

Les données opérationnelles récentes sur le marché du travail, telles que les taux de placement des finissants des maisons d'enseignement, les inscriptions des travailleurs sans emploi et les postes vacants dans les bureaux de placement publics, peuvent fournir des indications pertinentes sur l'évolution à court terme du marché du travail par profession. Mais comme leur fiabilité et leur degré de couverture du marché du travail varient énormément, il est préférable de ne pas réviser systématiquement les diagnostics obtenus du modèle quantitatif sur cette seule base.

Ainsi, des informations de nature qualitative ont été recueillies dans le cadre d'un processus étendu de consultation se déroulant tant au plan national que régional. Parmi la liste de répondants, que l'on retrouve à la fin de ce document, citons des ministères, des organismes paragouvernementaux, des corporations et des associations professionnelles, des regroupements d'employeurs et des associations syndicales. Des efforts particuliers ont été apportés par l'intermédiaire, entre autres, des comités consultatifs régionaux afin d'assurer un équilibre entre les organismes patronaux et syndicaux consultés et une couverture des différents secteurs d'activité économique la plus large possible. Deux mécanismes de consultation ont été utilisés: un questionnaire remis au répondant et complété à l'aide d'explications détaillées, ou une rencontre entre l'économiste en région et le répondant.

Les informations obtenues durant ces consultations jouent alors deux rôles importants dans la prévision des déséquilibres de main-d'oeuvre. Premièrement, elles permettent de réviser le diagnostic préliminaire émis sur les groupes professionnels. Deuxièmement, elles fournissent des renseignements singulièrement utiles sur les déséquilibres à un niveau plus désagrégé, celui des professions proprement dites, étant donné l'absence presque totale de données chiffrées à ce niveau de désagrégation.

3. Interprétation des résultats

Cet exercice de prévision repose sur un certain nombre d'hypothèses reliées à divers aspects de la méthodologie: la théorie sous-jacente, la nature du modèle quantitatif, les insuffisances des données, les limites des systèmes de classification (celui des professions, entre autres), le scénario macro-économique retenu, la procédure de consultation des agents économiques. Ainsi, certains phénomènes qui caractérisent le fonctionnement du marché du travail, telle la mobilité inter-professionnelle, n'ont pu être intégrés explicitement à l'analyse. Le recours à la consultation, même s'il implique l'ajout de quelques hypothèses, se justifie aisément par le fait qu'il vient pallier en partie les lacunes du volet quantitatif. Toutefois, même restreinte, une zone d'incertitude demeure car un déséquilibre prévu peut ne pas se concrétiser si, par exemple, un ajustement rapide et imprévisible du marché du travail survient. En fait, la diffusion d'informations sur les déséquilibres prévus a précisément pour objectif de favoriser de tels ajustements.

Les limites inhérentes à la prévision des déséquilibres de main- d'oeuvre doivent baliser l'interprétation des diagnostics formulés, surtout lorsque ceux-ci servent à la prise de décision. À cet égard, la relativité des diagnostics présentés dans ces pages demeure l'élément le plus important à retenir. En effet, l'indicateur qui résulte du volet quantitatif et qui mène au diagnostic préliminaire sur les groupes professionnels met le déséquilibre (demande — offre) en relation avec le niveau de l'emploi prévu pour 1988. Le degré de gravité assigné au déséquilibre est donc mesuré du point de vue du marché du travail du groupe professionnel dans la région concernée. Ainsi, une pénurie de main-d'oeuvre est dite sévère lorsqu'elle est de nature à nuire sensiblement aux entreprises qui demandent la main-d'oeuvre du groupe professionnel visé.

Sur un plan plus général, présenter des diagnostics (surplus léger par exemple) plutôt que des résultats chiffrés a pour but de souligner l'ordre de grandeur des déséquilibres. Cet ordre de grandeur s'avère en effet plus fiable que la valeur précise de l'indicateur tiré du modèle quantitatif. La méthode statistique de regroupement des groupes professionnels, sur la base de cet indicateur chiffré, vise justement à augmenter la fiabilité des diagnostics. Par ailleurs, l'arrimage entre le volet quantitatif et le volet de la consultation se trouve facilité par le passage à des diagnostics d'ordre qualitatif.

Les remarques portant sur les professions proprement dites nécessitent une interprétation un peu plus nuancée parce qu'elles concernent des informations à un niveau plus désagrégé, parce qu'elles ne sont pas soutenues par une analyse quantitative et parce qu'à ce niveau de désagrégation, la mobilité interprofessionnelle risque davantage d'embrouiller les prévisions. Toutefois, les avis provenant de la consultation, qui sont à la base des pénuries signalées dans les professions, sont considérés fiables et représentatifs. Par ailleurs, il est à noter que l'absence de remarque au sujet d'une profession n'équivaut pas nécessairement à un diagnostic de surplus ou d'équilibre, car elle peut signifier simplement qu'aucune information précise et claire n'a été recueillie.

L'horizon de prévision, c'est-à-dire l'année 1988, nécessite quelques précisions. Le fait qu'il s'agisse de prévoir la situation moyenne du marché du travail de 1988 obligera le lecteur à quelques ajustements lorsqu'il consultera les diagnostics se rapportant à des groupes professionnels affectés par des fluctuations saisonnières importantes. Par ailleurs, la situation devant prévaloir en 1989 ou en 1990 ne peut être déduite directement des prévisions exposées dans ce document.

Certains groupes professionnels, comme ceux des contremaîtres et, à un degré moindre, ceux des contrôleurs et vérificateurs, présentent des problèmes d'interprétation particuliers étant donné que l'offre de main-d'oeuvre s'avère difficile à déceler dans leurs cas en raison, notamment, du processus de la promotion interne. Pour les contremaîtres, des ajustements ont été effectués la plupart du temps, mais les diagnostics doivent tout de même être utilisés avec circonspection.

En termes d'intégration au marché du travail, un même diagnostic dans deux groupes professionnels différents se traduira rarement par un nombre semblable de postes à combler, étant donné que le nombre d'emplois varie beaucoup d'un groupe à l'autre et d'une région à l'autre. De plus, la présence d'un surplus de main-d'oeuvre ne doit pas être perçue comme une absence totale de débouchés pour les nouveaux venus. Un surplus dans une profession donnée indique que les candidats seront plus nombreux que les postes à combler, ce qui ne peut qu'augmenter l'importance d'une préparation professionnelle adéquate. De la même façon, la présence d'une pénurie de main-d'oeuvre ne signifie pas que les candidats à de tels postes décrocheront automatiquement l'emploi convoité ou qu'il sera impossible pour les employeurs de dénicher un candidat répondant aux exigences. Une pénurie prévue pour un groupe professionnel signale l'importance d'une bonne procédure de recrutement pour les employeurs concernés et la présence de possibilités d'embauche plus grandes pour les travailleurs, bien préparés et qualifiés, orientés vers ces domaines d'activité professionnelle.

FAITS SAILLANTS

En 1986, la croissance de l'économie québécoise a permis la création de quelque 62 000 emplois, poursuivant ainsi sa trajectoire ascendante mais à un rythme inférieur à celui de 1984 et 1985. En 1987 et 1988, la hausse du nombre de postes ne devrait pas surpasser celle de 1986. Il serait donc surprenant d'assister à une diminution substantielle du taux de chômage. En fait, d'ici 1988, le taux de chômage québécois demeurera supérieur à 10 %. La prédominance de surplus de main-d'oeuvre, tant en nombre qu'en sévérité, n'étonnera donc personne. Toutefois, comme les mécanismes d'ajustement entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre agissent de façon imparfaite, il est inévitable que, dans certaines professions ou certains groupes professionnels, des pénuries subsistent pendant un certain temps. Plusieurs facteurs expliquent l'existence de ces déséquilibres. Citons, entre autres, les changements technologiques qui rendent parfois certaines professions désuètes tout en en créant des nouvelles. La nature saisonnière de certains emplois, les conditions de travail particulières de certains autres, la présence de rigidité, la faiblesse de la mobilité tant professionnelle que géographique et la croissance rapide d'un secteur d'activité économique sont autant de facteurs à l'origine de déséquilibres sur le marché du travail.

Voici donc un bref résumé des résultats avec un accent particulier sur les pénuries qui risquent d'entraver le fonctionnement du marché du travail dans certains secteurs d'activité.

Dans le secteur de l'**agriculture**, la plupart des régions du Québec seront confrontées à une pénurie de producteurs dans diverses spécialités en raison d'un manque chronique de relève. De plus, les conditions de travail et une faiblesse de la mobilité géographique expliquent les difficultés de recrutement de plusieurs catégories d'ouvriers agricoles, notamment dans les fermes d'élevage de bétail laitier, un peu partout dans la province. Le développement récent de la culture écologique entraîne aussi une pénurie d'ouvriers agricoles spécialisés dans ce type de culture, particulièrement dans la région de Québec. Dans la Montérégie, en plus des pénuries déjà mentionnées de travailleurs agricoles, pénuries qui atteignent des proportions importantes durant la période des récoltes, le manque de qualification de la main-d'oeuvre est à l'origine des pénuries de conseillers en gestion agricole et des mécaniciens de machines agricoles. En Abitibi-Témiscamingue, l'éloignement de la région et la rareté de l'expertise en méthode d'exploitation adaptée aux particularités du sol et du climat expliquent les pénuries prévues d'agronomes et de techniciens des sciences agronomiques. Des difficultés de recrutement sont aussi à prévoir dans les professions de jardinier-paysagiste et d'ouvrier jardinier d'entretien des terrains dans certaines régions du Québec en raison du caractère saisonnier de ces emplois.

L'**industrie forestière** québécoise sera encore caractérisée par de forts surplus de main-d'oeuvre en 1988. Cependant, la nouvelle politique forestière du gouvernement favorisant le reboisement des forêts aura pour effet d'accroître la demande pour certaines professions. Ainsi, les techniciens en sylviculture et les ouvriers pépiniéristes seront en pénurie au Québec tandis que plusieurs régions souffriront en plus d'un manque d'ouvriers sylvicoles. De plus, cette même politique forestière entraînera dans certaines régions des pénuries de main-d'oeuvre particulières. Notons celles d'experts et de généticiens forestiers dans la région de Québec, de contremaîtres spécialisés dans l'aménagement et la conservation de forêts au Saguenay — Lac-Saint-Jean et celle de techniciens-spécialistes des produits forestiers en Abitibi-Témiscamingue. Au Saguenay — Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord, le recrutement de conducteurs de camion forestier sera aussi difficile en raison des conditions de travail particulières entourant la conduite de véhicules lourds sur des chemins forestiers.

Le **secteur minier** québécois connaît une période de ralentissement en particulier dans les industries de l'amiante et du fer. La stagnation de l'emploi y entraînera des surplus importants de main-d'oeuvre. Toutefois, l'exploitation des mines d'or et l'exploration se portent mieux, entraînant quelques pénuries très localisées. Ainsi, au Saguenay — Lac-Saint-Jean, particulièrement dans la région de Chibougamau-Chapais, des pénuries de conducteurs de carotteur, de conducteurs de benne minière et de perceurs de galerie sont à prévoir. L'Abitibi-Témiscamingue sera quant à elle touchée par des pénuries de conducteurs de foreuse et de mineurs de mine souterraine.

La **pêche** commerciale demeure une activité quasi exclusive au Bas-Saint-Laurent — Gaspésie et à la Côte-Nord. Ces deux régions ont connu par le passé des mises à pied massives dans plusieurs secteurs d'activité, ce qui a entraîné un regain d'intérêt pour la pêche commerciale. Si, sur la Côte-Nord, un certain nombre de ces travailleurs a pu être intégré grâce à l'essor de ce secteur, au Bas-Saint-Laurent — Gaspésie, ce renouveau d'intérêt a généré des surplus temporaires de main-d'oeuvre en raison de la limitation des prises permises.

Des pénuries de main-d'oeuvre qualifiées sont aussi à prévoir dans des professions communes à plusieurs **industries manufacturières**. Signalons, entre autres, les groupes professionnels reliés au contrôle de la qualité (les contrôleurs, les vérificateurs et les essayeurs dans différentes sphères d'activité). De plus, les programmeurs au réglage numérique de machines-outils, les outilleurs-ajusteurs, les soudeurs et oxycoupeurs spécialisés dans l'acier inoxydable, les régleurs-conducteurs de machines-outils et les mécaniciens-monteurs seront fortement sollicités pour occuper les postes qui deviendront disponibles en 1988. Parmi les raisons invoquées pour expliquer ces pénuries, mentionnons le manque d'expérience des travailleurs disponibles ainsi que le manque de qualification de la main-d'oeuvre résultant des nombreux changements technologiques qui continuent de modifier, dans plusieurs secteurs, les processus de production.

On observera aussi dans plusieurs branches du manufacturier une augmentation de la demande d'ingénieurs et d'autres spécialistes, dont les spécialistes de la chimie organique, les ingénieurs concepteurs en électricité et en électronique, les ingénieurs mécaniciens et les ingénieurs spécialisés en climatisation, chauffage et ventilation. Les physiciens seront aussi en demande, particulièrement dans l'industrie des pâtes et papiers. Cette demande accrue d'ingénieurs sera aussi accompagnée de pénuries de techniciens tels que ceux spécialisés en génie mécanique ou en génie électronique. L'utilisation de plus en plus grande de la conception assistée par ordinateur provoque aussi une pénurie de dessinateurs aptes à utiliser de tels équipements.

Dans les secteurs du **textile**, du **vêtement** et du **cuir**, les techniciens en génie industriel seront en pénurie un peu partout au Québec, alors que la demande dépassera l'offre pour les techniciens en textile dans les régions de Québec, de l'Estrie et de la Montérégie. Par ailleurs, le recrutement de coupeurs de fourrures et de conducteurs de machine à piquer s'avérera encore difficile en 1988. Plusieurs régions souffriront, de plus, d'une pénurie de réparateurs de machines à coudre électroniques.

Dans l'industrie du **bois** et dans les secteurs connexes, malgré des surplus généralisés de main-d'oeuvre, les employeurs seront à la recherche de réparateurs de scies qualifiés, à peu près partout au Québec, alors que l'est de la province fera face, en plus, à une pénurie de conducteurs de scie principale. Notons de plus que l'ouverture d'une usine au Bas-Saint-Laurent — Gaspésie créera une nouvelle demande pour les luthiers dans cette région. Le grand mouvement de modernisation des usines de pâtes et papiers, qui a cours depuis quelques années, a permis une rationalisation des effectifs de telle sorte que des surplus généralisés de main-d'oeuvre sont à prévoir dans cette industrie. Cette modernisation entraînera cependant une demande accrue d'ingénieurs des techniques de fabrication spécialisés dans ce secteur.

La pénétration des nouvelles technologies et les conditions de travail qui prévalent dans l'industrie de l'**imprimerie** et de l'**édition** seront à l'origine d'un certain nombre de pénuries de main-d'oeuvre dans ce secteur. Ainsi, les employeurs éprouveront certaines difficultés à recruter des opérateurs de scanner, des conducteurs de photocomposeuse et des pressiers spécialisés dans la conduite de presses contrôlées par ordinateur. Plusieurs régions seront aussi confrontées à des pénuries de conducteurs de presse offset et de pelliculeurs.

Les besoins de main-d'oeuvre dans l'industrie du **matériel de transport** seront accentués par la croissance remarquable de l'industrie aérospatiale au Québec. En conséquence, un grand nombre de professions reliées à ce domaine seront en pénurie en 1988 dont, notamment, les ingénieurs et les techniciens-spécialistes en aérospatiale. De plus, cette croissance pourrait être freinée, entre autres, par des pénuries d'ingénieurs et de techniciens en métallurgie dans la Montérégie et par celles de monteurs d'éléments de cellules d'aéronefs et de matériel électronique aéronautique dans la région de Montréal-Centre.

Dans les industries du **caoutchouc** et des **matières plastiques**, les ingénieurs et les techniciens-spécialistes en céramique, les ingénieurs de la métallurgie des poudres et les techniciens-spécialistes en génie chimique seront en nombre insuffisant pour combler la demande en 1988. Des pénuries sont aussi à prévoir pour les moulistes, les régleurs de machine à mouler les plastiques, les lamineurs de fibre de verre et les mécaniciens-monteurs en raison, entre autres, du peu d'expérience des candidats disponibles.

Les effets de l'entrée en vigueur de la loi 119, dont un des objectifs est de permettre à un plus grand nombre de travailleurs d'accéder à l'industrie de la **construction**, sont pour le moment difficiles à cerner. Toutefois, il semble que les professions de briqueteurs, maçons et carreleurs se retrouveront en pénurie en 1988. De plus, les charpentiers, les plâtriers, les peintres et les plombiers seront aussi en forte demande dans plusieurs régions du Québec. De façon plus globale, malgré la forte croissance qu'a connue ce secteur, des surplus de main-d'oeuvre sont à envisager dans l'industrie de la construction.

Dans le secteur du **commerce**, le faible niveau de qualification requis pour occuper les emplois disponibles devrait engendrer des surplus généralisés de main-d'oeuvre. Toutefois, les employeurs dans plusieurs régions du Québec éprouveront des difficultés à recruter des vendeurs- techniciens ayant de bonnes connaissances des produits et pouvant ainsi agir comme conseillers auprès des clients. D'autre part, des conditions de travail difficiles entraînent un roulement de main-d'oeuvre important dans plusieurs professions de ce secteur, dont les voyageurs de commerce et commis-vendeurs de porte en porte, engendrant des pénuries chroniques dans la plupart des régions de la province.

Dans le grand secteur des **services**, peu de professions en pénurie sont à signaler si ce n'est dans le domaine de la santé et des services sociaux. En effet, les pénuries de médecins demeurent toujours importantes, particulièrement dans les régions éloignées. Dans l'ensemble du Québec, cinq spécialités médicales (anatomo-pathologiste, ophtalmologiste, oto-rhino-laryngologiste, urologue et radiologue en radiologie diagnostique) seront en pénurie en 1988. D'autres, tels que les internistes, chirurgiens, chirurgiens orthopédistes et psychiatres, le seront partout sauf dans les régions de Québec et de Montréal-Centre. Plusieurs autres groupes de professionnels de la santé seront aussi en pénurie au Québec, dont les infirmiers surveillants, les audiologistes, orthophonistes, ergothérapeutes et physiothérapeutes. D'autre part, étant donné des conditions salariales peu attrayantes, les jardinières d'enfants diplômées d'études collégiales seront aussi en pénurie.

Les lignes qui précèdent ne constituent qu'un bref résumé des pénuries de main-d'oeuvre qui affecteront le marché du travail du Québec et de ses régions en 1988. Ainsi, plusieurs professions de directeurs et d'administrateurs seront aussi en pénurie en 1988 en raison de la vaste expérience qu'exige ce genre d'emploi. Terminons en signalant les pénuries qui toucheront certaines autres professions, tels les courtiers en valeurs, les secrétaires bilingues pouvant utiliser le traitement de textes et les cuisiniers d'établissements.

Le tableau qui suit relève les pénuries prévues pour l'ensemble du Québec en 1988. Le complément, à savoir la liste des surplus tant dans l'ensemble du Québec que pour chacune des régions, de même que les pénuries de nature régionale ou sous-régionale, se retrouve dans la section réservée aux résultats détaillés.

GROUPES PROFESSIONNELS EN PÉNURIE DANS L'ENSEMBLE DU QUÉBEC EN 1988[1]

1130	Directeurs généraux et autres cadres supérieurs
1131	Directeurs dans le domaine des sciences naturelles, techniques et mathématiques
1134	Administrateurs dans le domaine de la médecine et de la santé
2113	Physiciens
2151	Ingénieurs métallurgistes, spécialistes de la métallurgie des poudres
2155	Ingénieurs en aérospatiale
2183	Analystes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés, spécialistes en intelligence artificielle
3130	Infirmiers surveillants
3137	Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres
3151	Pharmaciens
5173	Courtiers en valeurs
6141	Entrepreneurs de pompes funèbres, embaumeurs et travailleurs assimilés
7112	Exploitants agricoles
8335	Soudeurs et oxycoupeurs, spécialistes de l'acier inoxydable
9110	Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports aériens

PROFESSIONS EN PÉNURIE DANS L'ENSEMBLE DU QUÉBEC EN 1988

2111-126	Chimiste spécialiste de la chimie organique
2117-264	Technicien des sciences physiques en laboratoire, spécialiste des céramiques
2135-272	Technicien en sylviculture
2144-110	Ingénieur-concepteur en électricité et en électronique
2144-118	Ingénieur électricien, en général
2144-122	Ingénieur électronicien, en général
2145-126	Ingénieur des techniques de fabrication, dans les industries du vêtement, des pâtes et papiers, dans le domaine de la recherche, du chauffage et de la ventilation, des chaussures et dans tout le domaine de la production automatisée
2147-118	Ingénieur mécanicien, en général
2147-126	Ingénieur en chauffage, ventilation et climatisation
2155-110	Ingénieur-concepteur en aérospatiale, conception et développement
2159-114	Ingénieur céramiste
2159-118	Ingénieur de génie maritime
2163-116	Dessinateur, conception assistée par ordinateur
2163-150	Dessinateur en construction navale
2165-134	Technicien-spécialiste en génie industriel, dans l'industrie du vêtement
2165-142	Technicien-spécialiste en génie mécanique
2165-230	Technicien en génie électronique
2165-238	Technicien en génie industriel, dans l'industrie du vêtement
2165-246	Technicien en génie mécanique
2183-126	Programmeur au réglage numérique des machines-outils
2731-118	Jardinière d'enfants, détenant un diplôme collégial
3111-130	Ophtalmologiste
3111-134	Oto-rhino-laryngologiste
3111-142	Radiologue en radiologie diagnostique
3111-150	Urologue
3111 —	Anatomo-pathologiste
3137-110	Audiologiste
3137-114	Orthophoniste
3137-118	Ergothérapeute
3137-122	Physiothérapeute
3157-110	Hygiéniste dentaire
3311-142	Modéliste de chaussures
3355-110	Interprète, langage gestuel, en milieu scolaire
4111-110	Secrétaire, bilingue et avec connaissance en traitement de textes
6121-114	Cuisinier d'établissement
7183-122	Ouvrier agricole de cultures maraîchères
7187-122	Ouvrier agricole à l'élevage des porcins
7191-110	Ouvrier agricole d'exploitation d'élevage de bétail laitier
7195-122	Ouvrier pépiniériste
8215-114	Commis boucher
8311-110	Outilleur-ajusteur
8311-112	Mouliste
8313-154	Régleur-conducteur de machines-outils en général
8319-150	Réparateur de scies

1. Un groupe professionnel est composé d'un nombre variable de professions se rapportant à des tâches ou à un secteur d'activité communs. Pour une définition précise, le lecteur est prié de consulter la Classification canadienne descriptive des professions (C.C.D.P.).

8333-118	Tôlier
8335-218	Soudeur de carrosserie
8533-150	Réparateur de groupe frigorifique
8555-114	Coupeur de fourrures
8563-114	Conducteur de machine à piquer
8573-110	Régleur de machines à mouler les plastiques
8579-150	Lamineur de fibre de verre
8581-158	Réparateur de motocyclettes
8584-122	Mécanicien-monteur
8782-110	Briqueteur
8782-126	Maçon
8782-130	Carreleur
9175-110	Chauffeur de camion, en général, véhicule lourd seulement
9511-133	Opérateur de scanner
9511-138	Conducteur de photocomposeuse
9512-172	Pressier, presses contrôlées par ordinateur

RÉSULTATS PAR GROUPE PROFESSIONNEL ET PAR RÉGION

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LES TABLEAUX DES RÉSULTATS

SS : surplus sévère

SM : surplus moyen

SL : surplus léger

EQ : équilibre

PL : pénurie légère

PM : pénurie moyenne

PS : pénurie sévère

— : non disponible

MCR : municipalité régionale de comté

CCDP

1116 Inspecteurs et fonctionnaires chargés de l'application des règlements gouvernementaux

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	SL
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie–Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides–Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi–Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	5 350

Malgré les surplus généralement prévus, des pénuries toucheront les professions suivantes :

1116-118 Inspecteur des taxes d'accise, dans la région de l'Outaouais,

1116-128 Évaluateur d'immeubles, dans la région de Québec,

1116-138 Inspecteur de la sécurité, dans la MRC L'Amiante (région 03),

1116-162 Inspecteur des pêches, en Gaspésie, en raison du caractère saisonnier de la profession.

CCDP

1130 Directeurs généraux et autres cadres supérieurs

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	PL
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	PL
03	Québec	PL
04	Mauricie–Bois-Francs	EQ
05	Estrie	PL
06S	Montérégie	PL
06M	Montréal-Centre	PL
06N	Laurentides–Lanaudière	PL
07	Outaouais	PL
08	Abitibi–Témiscamingue	PM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	PL
	Ensemble du Québec	PL
	Emploi prévu	15 600

Les MRC Papineau, Pontiac et Vallée-de-la-Gatineau (région 07) seront par ailleurs plus particulièrement touchées par des pénuries dans la profession

1130-114 Administrateur d'hôpital.

CCDP

1131 Directeurs dans le domaine des sciences naturelles, techniques et mathématiques

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	—
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie–Bois-Francs	EQ
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	PL
06N	Laurentides–Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi–Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	PL
	Emploi prévu	1 550

CCDP

1132 Directeurs et administrateurs des sciences sociales et des secteurs connexes

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	SL
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	PL
03	Québec	PM
04	Mauricie–Bois-Francs	EQ
05	Estrie	PL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides–Lanaudière	EQ
07	Outaouais	PL
08	Abitibi–Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	PL
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	3 400

En raison d'un manque d'expérience de la main-d'oeuvre, on prévoit des pénuries dans les zones éloignées de l'Outaouais dans les professions

1132-114 Conservateur de bibliothèque

1132-118 Directeur de service social.

CCDP

1133 Administrateurs de l'enseignement et des domaines connexes

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	EQ
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie–Bois-Francs	PL
05	Estrie	PL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	PL
06N	Laurentides–Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi–Témiscamingue	PM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	PL
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	11 450

CCDP

1134 Administrateurs dans le domaine de la médecine et de la santé

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	PL
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	PL
04	Mauricie–Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	PL
06N	Laurentides–Lanaudière	EQ
07	Outaouais	PL
08	Abitibi–Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	PL
	Emploi prévu	3 050

CCDP

1135 Directeurs financiers

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	EQ
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie–Bois-Francs	**PL**
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides–Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi–Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	15 100

La MRC Le Haut-Saint-Maurice (région 04) sera particulièrement touchée par une pénurie dans les professions composant ce groupe professionnel. Par ailleurs, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes:

1135-110 Administrateur des finances, dans la Communauté urbaine de Québec,

1135-122 Gérant du crédit, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans la région de la Côte-Nord.

CCDP

1136 Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	SL
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie–Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides–Lanaudière	**PL**
07	Outaouais	SL
08	Abitibi–Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	11 050

Une pénurie est par ailleurs prévue dans la MRC Le Haut-Saint-Maurice (région 04) dans la profession **1136-114** Directeur du personnel.

CCDP

1137 Directeurs des ventes et de la publicité

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	**PL**
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie–Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides–Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi–Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PM**
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	20 750

L'industrie des aliments et boissons de la région de Québec et les petites et moyennes entreprises de l'Outaouais connaîtront des pénuries dans les professions composant ce groupe professionnel.

CCDP

1141 Directeurs des achats

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	—
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	**PL**
04	Mauricie–Bois-Francs	SM
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides–Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi–Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	2 150

CCDP

1142 Directeurs et chefs du personnel spécialisé dans les services

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	SL
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	**PL**
03	Québec	**PL**
04	Mauricie–Bois-Francs	SM
05	Estrie	**PL**
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides–Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi–Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	4 500

CCDP

1143 Directeurs de la production

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	**PL**
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	**PL**
03	Québec	**PL**
04	Mauricie–Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides–Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi–Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	14 100

CCDP

1145 Directeurs de travaux de construction

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	**PL**
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	3 550

En raison d'un manque d'expérience de la main-d'oeuvre, une pénurie est prévue dans la Communauté régionale de l'Outaouais dans la profession
1145-110 Directeur de travaux de construction.

De plus, la MRC L'Amiante (région 03), la Mauricie – Bois-Francs et la Communauté régionale de l'Outaouais seront touchées par des pénuries dans la profession
1145-114 Surintendant de travaux de construction.

CCDP

1147 Directeurs des transports et des télécommunications

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	**PL**
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	5 050

La région de Montréal-Centre connaîtra par ailleurs une pénurie dans la profession
1147-114 Directeur d'exploitation des transports routiers.

CCDP

1149 Autres directeurs et administrateurs, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	**PL**
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	23 450

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

De plus, la région de Québec, particulièrement dans les zones périphériques, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, sera touchée par une pénurie dans la profession
1149-126 Directeur administratif,

de même que la région de Montréal-Centre dans la profession
1149-199 Divers directeurs et administrateurs, dans le domaine de l'import-export.

CCDP

1171 Comptables, experts comptables et autres agents financiers

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	42 550

Des pénuries sont par ailleurs prévues dans les professions suivantes :
1171-114 Comptable, dans la zone sud de la région de Québec, et en industrie, dans la Montérégie.
1171-122 Comptable du prix de revient, dans la MRC Drummond (région 04).
1171-134 Comptable fiscaliste, dans les régions de Québec et de la Montérégie.
1171-182 Conseiller en valeurs, dans la sous-région Rive-Sud de la Montégérie, et spécifiquement auprès des particuliers, dans la région de Québec.
1171-184 Analyste en placements, dans les régions de Québec, du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie et de Montréal-Centre et dans la sous-région Rive-Sud de la Montérégie.
1171-194 Tarificateur d'assurances, en Gaspésie, dans la région de Québec et dans le domaine de l'évaluation commerciale et industrielle dans la région de Montréal-Centre.
1171-202 Évaluateur de la dépréciation, dans la MRC Sept-Rivières (région 09).
1171-210 Directeur du crédit, dans la région de Québec.

CCDP

1174 Agents du personnel, agents de placement et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	7 550

La région de la Côte-Nord sera plus particulièrement touchée par une pénurie, en raison d'un manque d'expérience de la main-d'oeuvre disponible, dans la profession
1174-114 Surveillant de l'embauchage.

De plus, la sous-région de Charlevoix (région 03) connaîtra une pénurie dans la profession
1174-134 Interviewer de bureau de placement.

CCDP

1175 Acheteurs en dehors des commerces de gros et de détail

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	**PL**
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	**PL**
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	**PL**
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	5 050

L'industrie du bois et des pâtes et papiers de la région de Québec sera touchée par une pénurie dans la profession

1175-118 Acheteur de matériel.

Par ailleurs, dans les zones urbaines de l'Outaouais, une pénurie est à prévoir dans la profession

1175-199 Autres acheteurs en dehors des commerces de gros et de détail, spécifiquement dans les établissements publics et dans l'industrie touristique.

CCDP

1176 Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements des entreprises privées

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	2 000

Des problèmes de formation sont à la base des pénuries dans les professions

1176-114 Inspecteur en prévention de sinistres, dans la région de Québec, et

1176-122 Coordonnateur de la sécurité, dans la région de Montréal-Centre.

CCDP

1179 Cadres administratifs et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	**PL**
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	10 950

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Des pénuries sont par ailleurs prévues dans les régions et les professions suivantes :

1179-146 Spécialiste des relations publiques, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans les MRC Kamouraska, L'Islet et Montmagny (région 03), et en raison d'une insuffisance de la formation, dans la région de la Côte-Nord,

1179-150 Agent d'expansion industrielle, dans la MRC Kamouraska (région 03), en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre,

1179-154 Chef de service de promotion des ventes, dans les régions de Québec, de l'Abitibi – Témiscamingue et de la Côte-Nord,

1179-158 Expert-conseil en commercialisation, spécialiste du marketing, dans la MRC Drummond (région 04),

1179-182 Agent d'administration, dans la MRC Le Granite (région 05) et possédant des connaissances en bureautique dans les régions de Québec et de Montréal-Centre,

1179-204 Évaluateur des coûts, dans la région de Québec,

1179-206 Administrateur de réserve indienne, sur la Côte-Nord,

1179-299 Autres cadres administratifs et travailleurs assimilés, non classés ailleurs, spécialiste de la santé et sécurité au travail, au Saguenay – Lac-Saint-Jean, et spécialiste de l'exportation, dans la région de Québec.

CCDP

2111 Chimistes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	2 000

La région de Québec connaîtra des pénuries dans les professions

2111-114 Chimiste spécialiste de la chimie analytique, et

2111-134 Chimiste spécialiste du contrôle de la qualité.

Des pénuries sont par ailleurs prévues dans l'ensemble du Québec dans la profession

2111-126 Chimiste spécialiste de la chimie organique, particulièrement chez les chimistes spécialistes en élastomère (caoutchouc synthétique) dans les régions de l'Estrie et de Montréal-Centre.

CCDP

2112 Géologues et scientifiques assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	650

Les MRC Papineau et Pontiac (région 07), en raison de la reprise dans les exploitations minières, seront touchées par une pénurie dans la profession

2112-126 Minéralogiste.

CCDP

2113 Physiciens

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	PL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	**PL**
	Emploi prévu	350

La pénurie prévue dans l'ensemble du Québec dans ce groupe professionnel touchera plus particulièrement l'industrie des pâtes et papiers. De plus, la MRC Kamouraska (région 03), en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, connaîtra des pénuries dans les professions

2113-118 Physicien atomique et moléculaire, et

2113-142 Physicien nucléaire.

CCDP

2114 Météorologistes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	**SL**
	Emploi prévu	150

CCDP

2117 Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences physiques

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	**SL**
	Emploi prévu	5 150

En dépit des surplus généralement prévus dans ce groupe professionnel, des pénuries toucheront les professions suivantes:

2117-110 Technicien-spécialiste en chimie, pénurie conditionnelle à l'ouverture de centres en sylvichimie et en biomasse, en Haute-Gatineau (région 07),

2117-114 Technicien-spécialiste des produits forestiers, dans la région de Québec, chez les spécialistes en aménagement en Abitibi – Témiscamingue, et conditionnellement à l'ouverture de centres en sylvichimie et en biomasse, en Haute-Gatineau (région 07),

2117-122 Technicien-spécialiste en géophysique, dans la région de Québec,

2117-126 Technicien-spécialiste de laboratoire de physique, dans la MRC Kamouraska (région 03),

2117-130 Technicien-spécialiste des textiles, dans les MRC Kamouraska, L'Islet, et Montmagny (région 03), dans les MRC Sherbrooke et Memphrémagog (région 05) et dans la sous-région de Richelieu-Yamaska (région 06S),

2117-244 Technicien de l'épuration des eaux, dans les régions du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie, de Québec, de Montréal-Centre et dans Laurentides – Lanaudière,

2117-248 Technicien chimiste, dans la MRC Kamouraska (région 03), dans l'industrie des pâtes et papiers en Mauricie – Bois-Francs, dans l'industrie du textile dans la sous-région de Richelieu-Yamaska (région 06S), et dans l'industrie du plastique dans Montréal-Centre,

2117-264 Technicien des sciences physiques en laboratoire, spécialiste des céramiques, dans l'ensemble du Québec,

2117-268 Technicien en textiles, dans les MRC Sherbrooke et Memphrémagog (région 05), et spécialiste en chimie-teinture, dans la région de Québec.

CCDP

2119 Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	**SL**
	Emploi prévu	400

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, malgré les surplus prévus en Montérégie, des pénuries, en raison de l'insuffisance de formation, toucheront la profession

2119-110 Ingénieur en métallurgie physique, particulièrement dans le domaine de la recherche.

CCDP

2131 Agronomes et scientifiques assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	**SL**
	Emploi prévu	1 850

Quoique des surplus soient prévus dans plusieurs régions, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

2131-122 Phytobiologiste, dans la Beauce (région 03) en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre,

2131-130 Horticulteur, dans Laurentides – Lanaudière, dans la région de Québec chez les spécialistes de l'horticulture ornementale, et en Abitibi – Témiscamingue chez les spécialistes de la culture maraîchère,

2131-134 Conseiller agricole, dans la région de Québec, en raison d'un manque de relève, et spécialiste de la gestion agricole en Montérégie.

CCDP

2133 Biologistes et scientifiques assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 850

La région de Montréal-Centre, en dépit du surplus qu'on y prévoit dans ce groupe professionnel, sera touchée par une pénurie, due à l'insuffisance de formation, dans la profession:

2133-206 Phytopathologiste.

Par ailleurs, la région de Québec connaîtra aussi des pénuries dans les professions

2133-234 Biochimiste, dans la MRC L'Amiante, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre,

2133-250 Généticien, dans le domaine forestier, à cause de l'insuffisance de formation.

CCDP

2135 Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences biologiques et agronomiques

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	3 100

Malgré des surplus généralisés, des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes:

2135-110 Technicien-spécialiste en agronomie, dans la région de Québec, en raison du caractère saisonnier de la profession,

2135-142 Technicien-spécialiste en zoologie, sur la Côte-Nord, particulièrement en raison des horaires de travail,

2135-166 Technicien-spécialiste des produits alimentaires, dans Montréal-Centre, en raison d'une insuffisance dans la formation,

2135-220 Technicien des sciences agronomiques, en Abitibi-Témiscamingue,

2135-272 Technicien en sylviculture, dans l'ensemble du Québec, et particulièrement dans les régions du Saguenay – Lac-Saint-Jean, de Québec, de la Mauricie – Bois-Francs, de l'Outaouais, de la Côte-Nord et dans le nord de Laurentides – Lanaudière, en raison de nouveaux programmes de reboisement et d'aménagement des forêts.

CCDP

2139 Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	800

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

De plus, les régions de Québec et de l'Outaouais connaîtront une pénurie, en raison de l'insuffisance de formation, dans la profession

2139-110 Expert-forestier, spécialiste du reboisement.

CCDP

2141 Architectes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	PL
07	Outaouais	PL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	2 450

De nombreux projets de construction prévus en Haute-Gatineau et dans les zones urbaines de l'Outaouais sont à l'origine de la pénurie signalée dans l'ensemble de ce groupe professionnel.

Par ailleurs, des pénuries sont à prévoir dans les professions

2141-110 Architecte, dans la Beauce (région 03), en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre,

2141-114 Architecte paysagiste, en raison de l'insuffisance de formation dans les régions de Québec et de l'Outaouais.

CCDP

2142 Ingénieurs chimistes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	850

La région de Québec, particulièrement dans l'industrie de la fabrication du papier, sera touchée par une pénurie dans la profession

2142-118 Ingénieur chimiste de la production.

CCDP

2143 Ingénieurs civils

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	PL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	PL
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	PL
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	6 550

Des pénuries sont à signaler par ailleurs dans les professions suivantes:

2143-114 Ingénieur en structure, dans la région de Québec, en raison d'une insuffisance de formation,

2143-118 Ingénieur civil, en général, dans la MRC L'Amiante (région 03) en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, et dans l'Outaouais en raison de nombreux projets de construction prévus,

2143-126 Ingénieur civil, construction de bâtiments et de ponts, dans la région de Québec, en raison de l'insuffisance de formation, et dans l'Outaouais pour la raison évoquée précédemment,

2143-130 Ingénieur civil, écologie générale, chez les spécialistes de l'assainissement des eaux dans les régions de Québec et de Montréal-Centre et en raison d'un nouveau projet touristique dans la MRC Pontiac (région 07).

CCDP

2144 Ingénieurs électriciens

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	**PL**
03	Québec	**PL**
04	Mauricie – Bois-Francs	**PL**
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	**PL**
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	5 400

La pénurie prévue au Saguenay – Lac-Saint-Jean dans l'ensemble de ce groupe professionnel se fera davantage sentir chez les spécialistes de la conception assistée par ordinateur et en instrumentation et contrôle.

Par ailleurs, l'ensemble du Québec sera touché par des pénuries dans les professions

2144-110 Ingénieur-concepteur en électricité et en électronique, pénurie qui affectera particulièrement les régions de Québec et de Montréal-Centre,

2144-118 Ingénieur électricien, en général, particulièrement dans Montréal-Centre et dans l'Outaouais, en raison d'un manque d'expérience de la main-d'oeuvre disponible,

2144-122 Ingénieur électronicien, en général, en raison de l'insuffisance de formation.

De plus, une pénurie est à signaler dans la région de Québec, due à l'insuffisance de formation, dans la profession

2144-158 Ingénieur en téléphonie.

CCDP

2145 Ingénieurs en organisation

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	**PL**
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	**PL**
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	**PL**
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PM**
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	6 900

L'ensemble du Québec, particulièrement dans les industries du vêtement, des pâtes et papiers dans le domaine de la recherche, du chauffage et de la ventilation, et des chaussures, et tout le domaine de la production automatisée connaîtront des pénuries dans la profession

2145-126 Ingénieur des techniques de fabrication.

Des pénuries sont également prévues dans les régions et les professions suivantes:

2145-114 Hygiéniste industriel, dans la région de Québec, particulièrement dans l'industrie de la fabrication du papier, en raison de l'insuffisance de formation,

2145-122 Ingénieur de l'étude des temps, dans la Beauce (région 03) et la MRC Drummond (région 04),

2145-138 Ingénieur du contrôle de la qualité, en raison de l'insuffisance de formation, au Saguenay – Lac-Saint-Jean, chez les spécialistes des programmes d'assurance-qualité dans la région de Québec, et dans l'industrie aérospatiale dans Montréal-Centre.

CCDP

2147 Ingénieurs mécaniciens

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	**PL**
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	**PL**
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	3 450

L'ensemble du Québec par ailleurs sera touché par des pénuries en raison de l'insuffisance de formation dans les professions suivantes:

2147-118 Ingénieur mécanicien, en général, particulièrement chez les spécialistes des automatismes et dans le domaine de la recherche dans l'industrie des pâtes et papiers. Cette pénurie se fera plus précisément sentir dans la MRC L'Amiante (région 03) et en Abitibi – Témiscamingue.

2147-126 Ingénieur en chauffage, ventilation et climatisation, plus particulièrement dans la région de Montréal-Centre, en raison un manque d'expérience de la main-d'oeuvre disponible.

De plus, en raison de l'insuffisance de formation, la région de Montréal-Centre connaîtra une pénurie dans la profession

2147-138 Ingénieur en systèmes de propulsion aérospatiale.

CCDP

2151 Ingénieurs métallurgistes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	650

Une pénurie de spécialistes de la métallurgie des poudres est à prévoir dans l'ensemble du Québec alors que la MRC L'Amiante (région 03), en raison d'un manque de mobilité de la maind'oeuvre, sera touchée par une pénurie dans l'ensemble de ce groupe professionnel.

CCDP

2153 Ingénieurs des mines

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	450

CCDP

2155 Ingénieurs en aérospatiale

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	**PL**
06M	Montréal-Centre	**PL**
06N	Laurentides – Lanaudière	**PL**
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	**PL**
	Emploi prévu	900

Plus particulièrement, on prévoit une pénurie dans l'ensemble du Québec, plus précisément dans la Montérégie et Montréal-Centre, en raison de l'insuffisance de formation, dans la profession

2155-110 Ingénieur-concepteur en aérospatiale, conception et développement.

De plus, pour la même raison, la région de Montréal-Centre sera touchée par une pénurie dans la profession

2155-118 Ingénieur en aérospatiale, en général.

CCDP

2157 Ingénieurs en sciences nucléaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	100

CCDP

2159 Architectes et ingénieurs, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 700

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, malgré le surplus prévu dans l'ensemble de ce groupe professionnel, des pénuries sont à prévoir dans l'ensemble du Québec dans les professions

2159-114 Ingénieur céramiste, en raison de l'insuffisance de formation, et

2159-118 Ingénieur de génie maritime, particulièrement dans la région de Montréal-Centre.

Une pénurie est également prévue dans la Beauce (région 03), en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans la profession

2159-138 Ingénieur forestier.

CCDP

2160 Surveillants d'autres travailleurs en architecture et en ingénierie

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	**PL**
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 850

La région de l'Outaouais, en raison des projets de construction prévus et en raison d'un manque d'expérience de la main-d'oeuvre disponible, sera plus particulièrement touchée par une pénurie dans la profession

2160-110 Surveillant de techniciens-spécialistes et techniciens en architecture et en génie.

Le manque d'expérience de la main-d'oeuvre disponible est aussi à l'origine de la pénurie prévue dans la région de Québec dans la profession

2160-118 Surveillant de géomètres.

CCDP

2161 Arpenteurs-géomètres

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	4 200

Malgré les surplus généralement prévus, des pénuries toucheront les professions suivantes:

2161-114 Géomètre, dans la Beauce (région 03) en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, et sur la Côte-Nord,

2161-118 Commis au théodolite, au Saguenay – Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord, en raison du caractère saisonnier de la profession,

2161-122 Aide géomètre, en Abitibi – Témiscamingue, en raison de conditions de travail particulières reliées à l'exercice de la profession.

CCDP

2163 Dessinateurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	10 450

Même si on ne prévoit pas de pénurie dans l'ensemble de ce groupe professionnel, certaines professions seront touchées:

2163-110 Dessinateur en général, en raison d'une insuffisance de la formation, dans les régions de Québec, de Montréal-Centre et de la Côte-Nord,

2163-114 Cartographe, pour plans cadastraux, en Abitibi–Témiscamingue,

2163-116 Dessinateur, conception assistée par ordinateur, en raison d'une insuffisance de formation, dans l'ensemble du Québec, particulièrement dans la Mauricie–Bois-Francs, la Montérégie, Montréal-Centre et Laurentides–Lanaudière,

2163-122 Dessinateur de détails, dans les domaines de la tôlerie et du meuble, dans la sous-région Richelieu-Yamaska de la Montérégie,

2163-126 Dessinateur d'architecture, dans Laurentides–Lanaudière et en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre dans le sud de la région de Québec,

2163-130 Dessinateur du génie civil, dans Laurentides–Lanaudière,

2163-138 Dessinateur d'installations électriques, dans la région de Québec et dans la sous-région Rive-Sud de la Montérégie,

2163-142 Dessinateur de matériel électronique, spécialiste en dessin de circuits imprimés dans la sous-région Rive-Sud de la Montérégie et spécialiste de la conception assistée par ordinateur dans Montréal-Centre,

2163-150 Dessinateur en construction navale, en raison du manque d'expérience de la main-d'oeuvre, dans l'ensemble du Québec, particulièrement dans Montréal-Centre,

2163-154 Dessinateur en construction mécanique, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans la Beauce et la MRC L'Amiante (région 03).

CCDP

2165 Techniciens-spécialistes et techniciens en architecture et en ingénierie

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	—
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie–Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides–Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi–Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	—
	Emploi prévu	—

Ce groupe comprend des professions très variées, exercées dans différents secteurs d'activité, de sorte qu'il ne serait pas pertinent de poser des diagnostics pour l'ensemble du groupe.

On prévoit des pénuries, généralement reliées à des problèmes de formation, dans les professions suivantes :

2165-110 Technicien-spécialiste en génie aérospatial, dans les régions de Québec et de Montréal-Centre,

2165-114 Technicien-spécialiste en architecture, en Mauricie–Bois-Francs, particulièrement dans le domaine de l'évaluation dans le Trois-Rivières métropolitain et dans la MRC Drummond,

2165-118 Technicien-spécialiste en génie chimique, dans la région de Québec dans l'industrie des textiles en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans Montréal-Centre et dans Laurentides–Lanaudière, et dans l'ensemble du Québec, dans l'industrie du plastique,

2165-126 Technicien-spécialiste en génie électrique, dans la région de Québec dans le domaine de la planification d'installations électriques, et dans la MRC Manicouagan (région 09),

2165-130 Technicien-spécialiste en génie électronique, dans la Montérégie et dans les domaines de la robotique et des automatismes dans la région de Québec,

2165-134 Technicien-spécialiste en génie industriel, dans l'ensemble du Québec dans l'industrie du vêtement,

2165-142 Technicien-spécialiste en génie mécanique, dans l'ensemble du Québec, particulièrement dans les régions et domaines suivants : en Gaspésie, au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la région de Québec chez les spécialistes des systèmes hydrauliques, pneumatiques et automatiques ; dans la MRC Arthabaska (région 04) chez les spécialistes en mécanique du bâtiment et dans le Trois-Rivières métropolitain (région 04) dans l'industrie du chauffage et de la ventilation ; dans la sous-région Richelieu–Yamaska de la Montérégie ; dans Montréal-Centre dans l'industrie du plastique ; dans la Communauté régionale de l'Outaouais dans l'industrie des pâtes et papiers ; et dans la MRC Sept-Rivières (région 09),

2165-158 Technicien-spécialiste en génie pétrochimique, dans la Montérégie,

2165-210 Technicien en génie aérospatial, dans Montréal-Centre,

2165-218 Technicien en génie chimique, dans Laurentides–Lanaudière et dans Montréal-Centre, particulièrement dans l'industrie du caoutchouc et plastique,

2165-222 Technicien en génie civil, au Bas-Saint-Laurent–Gaspésie dans le domaine de l'inspection et contrôle, dans la sous-région Rive-Sud de la région de Québec, dans le Trois-Rivières métropolitain (région 04) chez les spécialistes de l'assainissement des eaux, et dans Laurentides–Lanaudière et sur la Côte-Nord,

2165-226 Technicien en génie électrique, dans la région de Québec, particulièrement dans l'industrie des pâtes et papiers, dans la MRC Bécancour (région 04), dans Montréal-Centre, particulièrement dans les secteurs des communications et de la machinerie, et dans la MRC Sept-Rivières (région 09),

2165-230 Technicien en génie électronique, dans l'ensemble du Québec, particulièrement dans les zones éloignées du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie, chez les spécialistes en instrumentation et contrôle au Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans les MRC Drummond (région 04) et L'Or Blanc (région 05), et dans les domaines de l'aéronautique, des transmissions informatisées et de la téléphonie dans Montréal-Centre,

2165-238 Technicien en génie industriel, dans l'industrie du vêtement dans l'ensemble du Québec, et plus particulièrement chez les spécialistes du contrôle de la qualité au Saguenay–Lac-Saint-Jean ; chez les spécialistes en gestion de l'assurance-qualité, et en estimation du coût de revient dans les industries du bois oeuvré et de l'imprimerie, dans la région de Québec ; dans la MRC Maskinongé et le sud de la Mauricie–Bois-Francs, et dans les MRC Le Granit, Memphrémagog et Sherbrooke (région 05),

2165-246 Technicien en génie mécanique, dans l'ensemble du Québec, et plus particulièrement chez les spécialistes de l'entretien et dans les industries de la réfrigération, du chauffage et de la climatisation dans la région de Québec ; dans la Mauricie–Bois-Francs (particulièrement dans la MRC Bécancour) ; dans l'industrie de la machinerie dans Montréal-Centre ; chez les spécialistes en commandes numériques dans la Communauté régionale de l'Outaouais ; et chez les spécialistes de l'hydraulique et de la pneumatique en Abitibi–Témiscamingue en raison des changements technologiques dans les secteurs de la forêt, des mines et des scieries,

2165-250 Technicien en génie métallurgique, dans la Montérégie.

CCDP

2169 Autres travailleurs en architecture et en ingénierie, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	—
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie–Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides–Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi–Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	450

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

2181 Mathématiciens, statisticiens et actuaires

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	—
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie–Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides–Lanaudière	—
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi–Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 500

CCDP

2183 Analystes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	18 600

En raison de l'insuffisance de formation, l'ensemble du Québec connaîtra une pénurie dans l'ensemble de ce groupe chez les spécialistes en intelligence artificielle, de même que dans la profession

2183-126 Programmeur au réglage numérique des machines-outils.

De plus, généralement pour la même raison, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes:

2183-110 Analyste en informatique des problèmes commerciaux, dans Montréal-Centre, Laurentides – Lanaudière et dans la Communauté régionale de l'Outaouais,

2183-114 Analyste en informatique des sciences et d'ingénierie, dans la région de Québec,

2183-118 Programmeur en informatique commerciale, dans la Beauce et la MRC Kamouraska (région 03) en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, en Mauricie – Bois-Francs chez les spécialistes des langages C et Pascal, et dans l'Outaouais,

2183-122 Programmeur en informatique des sciences et d'ingénierie, dans l'Outaouais,

2183-124 Programmeur d'applications, dans la Mauricie – Bois-Francs et dans Montréal-Centre, et chez les spécialistes du langages C dans la Communauté régionale de l'Outaouais,

2183-150 Spécialiste, graphisme automatisé, dans les régions de Québec et de l'Outaouais,

2183-158 Spécialiste en mini-ordinateurs/micro-ordinateurs, au Saguenay – Lac-Saint-Jean, dans le domaine de l'application de l'informatique dans les entreprises.

CCDP

2189 Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse organique et les secteurs connexes, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	250

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

2311 Économistes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	3 500

En dépit des surplus généralement prévus, des pénuries toucheront les professions

2311-114 Économiste, en général, dans la Beauce (région 03), en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, et

2311-158 Analyste des marchés, dans les MRC Desjardins (région 03), Papineau et Pontiac (région 07).

CCDP

2313 Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	705

CCDP

2315 Psychologues

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	**PL**
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	3 050

Une pénurie, due à un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, est à prévoir dans la MRC L'Amiante (région 03), dans la profession

2315-110 Psychologue, en général.

CCDP

2319 Travailleurs spécialisés en sciences sociales, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 450

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

2331 Travailleurs sociaux

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	9 100

Une pénurie touchera par ailleurs la MRC L'Amiante (région 03) dans l'ensemble de ce groupe professionnel, de même que les zones isolées de la Côte-Nord, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans la profession
2331-124 Travailleur social.

CCDP

2333 Personnel des services sociaux et communautaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SS
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SS
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	SS
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SS
	Emploi prévu	6 100

Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:
2333-110 Chef administrateur des loisirs, dans la MRC L'Amiante (région 03).
2333-118 Auxiliaire social, dans la région de Québec.
2333-122 Moniteur des loisirs, dans le nord de la région Laurentides – Lanaudière et sur la Côte-Nord.
2333-134 Aide familial au foyer, en raison de conditions de travail particulières, dans les régions du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie, de Québec, de l'Estrie, de Montréal-Centre et de la Côte-Nord.

CCDP

2339 Travailleurs sociaux et travailleurs des secteurs connexes, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 300

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

2343 Avocats et notaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	11 000

CCDP

2349 Hommes de loi et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	850

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, en raison de conditions de travail particulières, la région de Québec et la sous-région Rive-Sud de la Montérégie seront touchées par une pénurie dans la profession
2349-114 Clerc d'étude juridique.

CCDP

2350 Surveillants du personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	500

CCDP

2351 Bibliothécaires, archivistes et conservateurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	4 050

Une pénurie est à signaler dans les MRC L'Amiante, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, et Desjardins (région 03) dans la profession

2351-122 Documentaliste.

CCDP

2353 Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	PL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	PL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 000

L'ouverture d'un musée national dans la Communauté régionale de l'Outaouais est à l'origine de la pénurie qu'on prévoit dans l'ensemble de ce groupe professionnel dans cette région. Des pénuries sont aussi prévues dans les professions

2353-128 Technicien en conservation et restauration, dans la région de Montréal-Centre, en raison d'une insuffisance de la formation, et

2353-134 Technicien de bibliothèque, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans la Beauce (région 03) et sur la Côte-Nord.

CCDP

2359 Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives, non classé ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 000

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

2391 Conseillers d'orientation scolaire et professionnelle

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	PL
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 450

CCDP

2399 Autres travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	500

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
2711 Professeurs d'université

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	**PL**
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	9 200

Seule la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean sera touchée par une pénurie dans l'ensemble de ce groupe professionnel, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre.

CCDP
2719 Professeurs d'université et personnel assimilé, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 250

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
2731 Instituteurs d'écoles maternelles et primaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	43 800

Principalement en raison d'une nouvelle réglementation on prévoit une pénurie dans l'ensemble du Québec dans la profession

2731-118 Jardinière d'enfants, mais particulièrement chez ceux et celles qui détiennent une formation collégiale. Cette pénurie touchera plus particulièrement les régions de Québec, de la Mauricie – Bois-Francs, de Laurentides – Lanaudière et de la Côte-Nord, les MRC L'Or-Blanc et Val-Saint-François (région 05) et la Montérégie sauf la sous-région Rive-Sud.

Par ailleurs, une pénurie est à signaler dans les territoires isolés de la Côte-Nord, en raison de conditions de travail particulières et d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans la profession **2731-110** Instituteur d'école primaire, en général.

CCDP
2733 Professeurs d'écoles secondaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	48 050

Une pénurie est à prévoir dans la MRC Kamouraska et la Beauce (région 03), en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans la profession **2733-134** Professeur d'éducation physique dans une école secondaire.

CCDP
2739 Enseignants des écoles primaires et secondaires et personnel assimilé, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	6 050

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
2791 Professeurs des collèges communautaires et des écoles professionnelles

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	11 200

CCDP

2792 Professeurs de beaux-arts

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	3 600

En raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, la MRC Kamouraska (région 03), et, du fait de l'absence de relève, le Trois-Rivières métropolitain (région 04) seront touchés par une pénurie dans la profession

2792-114 Professeur de musique instrumentale

CCDP

2793 Professeurs d'enseignement secondaire supérieur, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	2 650

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

2795 Éducateurs de personnes inadaptées, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	10 050

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Des conditions de travail particulières sont à l'origine de la pénurie prévue dans Laurentides – Lanaudière dans la profession

2795-114 Éducateur spécialiste de personnes attardées.

La sous-région de Chibougamau – Chapais (région 02) et la MRC Kamouraska (région 03), en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, et la région de l'Outaouais connaîtront des pénuries dans la profession

2795-122 Éducateur spécialiste en orthopédagogie.

CCDP

2797 Instructeurs et moniteurs, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	3 850

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler en raison de la réglementation dans la profession

2797-146 Moniteur de conduite automobile, dans Laurentides – Lanaudière et dans la région de Québec chez les moniteurs de conduite de motocyclette.

CCDP

2799 Autres enseignants et personnel assimilé, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	5 850

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

De plus, même si on prévoit un surplus dans l'ensemble de ce groupe professionnel, la région de Québec, en raison de l'insuffisance de formation, sera touchée par une pénurie dans la profession

2799-114 Spécialiste de la pédagogie audio-visuelle.

CCDP

3111 Médecins et chirurgiens

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	**PL**
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	**PL**
03	Québec	**PL**
04	Mauricie – Bois-Francs	**PL**
05	Estrie	**PL**
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	**PL**
07	Outaouais	**PM**
08	Abitibi – Témiscamingue	**PM**
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PM**
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	14 750

L'ensemble du Québec sera touché en raison de l'insuffisance de formation dans les professions :

3111-130 Ophtalmologiste,
3111-134 Oto-rhino-laryngologiste,
3111-142 Radiologue en radiologie diagnostique,
3111-150 Urologue,
3111- Anatomo-pathologiste.

La même situation prévaudra dans l'ensemble du Québec sauf dans les régions métropolitaines de Montréal et de Québec dans les professions suivantes:

3111-118 Interniste,
3111-126 Accoucheur-gynécologue,
3111-132 Chirurgien orthopédiste,
3111-146 Chirurgien en chirurgie générale,
3111-162 Psychiatre.

Des pénuries sont également prévues dans les professions suivantes:

3111-110 Cardiologue, en Mauricie – Bois-Francs, en Estrie et dans l'Outaouais,
3111-115 Endocrinologue, en Mauricie – Bois-Francs et en Estrie,
3111-122 Neurologue, en Mauricie – Bois-Francs et en Estrie,
3111-125 Spécialiste en médecine nucléaire, dans la MRC L'Amiante (région 03), en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre,
3111-138 Physiatre, en Mauricie – Bois-Francs et en Estrie,
3111-141 Oncologiste-radiothérapeute, dans Montréal-Centre,
3111-154 Anesthésiste, en Estrie et dans l'Outaouais,
3111-158 Pédiatre, dans la MRC L'Amiante (région 03) et en Mauricie – Bois-Francs,
3111-166 Médecin de médecine générale, en Mauricie – Bois-Francs et dans l'Outaouais,
3111- Gériatre-gérontologue, dans Laurentides – Lanaudière.

De plus, la Mauricie – Bois-Francs connaîtra également des pénuries dans les professions:

3111-114 Dermatologue,
3111-116 Gastro-entérologue,
3111-117 Hématologue,
3111-124 Neurochirurgien,
3111-139 Spécialiste de la chirurgie plastique,
3111-143 Spécialiste des troubles respiratoires,
3111-144 Rhumatologue.

CCDP
3113 Dentistes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	PL
03	Québec	PL
04	Mauricie – Bois-Francs	PL
05	Estrie	PM
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	PL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	2 800

Des pénuries, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, sont à signaler dans les zones rurales du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie.

CCDP
3115 Vétérinaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	PL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	900

CCDP
3117 Ostéopathes et chiropracteurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	—
06S	Montérégie	PL
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	PL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	650

CCDP
3119 Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies, non classé ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 500

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP
3130 Infirmiers surveillants

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	PL
04	Mauricie – Bois-Francs	PL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	PL
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	PL
07	Outaouais	PL
08	Abitibi – Témiscamingue	PL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	PL
	Ensemble du Québec	PL
	Emploi prévu	9 350

CCDP

3131 Infirmiers diplômés, à l'exception des surveillants

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	**PL**
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	**PL**
06S	Montérégie	**PL**
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	**PL**
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PM**
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	51 700

Principalement en raison de conditions de travail particulières dont l'horaire de travail, des pénuries sont à prévoir hors des grands centres dans le Bas-Saint-Laurent – Gaspésie, dans la sous-région de Chibougamau – Chapais et la MRC Maria-Chapdelaine (région 02), en Estrie (particulièrement dans la MRC Le Granit), dans la Montérégie, Laurentides – Lanaudière, l'Outaouais et la Côte-Nord, dans la profession
3131-130 Infirmier.

Pour la même raison, la région de Québec connaîtra une pénurie dans la profession
3131-118 Infirmier de la santé publique,

et la sous-région Richelieu – Yamaska (région 06S) dans la profession
3131-138 Infirmier psychiatrique.

CCDP

3134 Infirmiers auxiliaires diplômés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	22 500

Des pénuries sont à signaler dans l'ensemble de ce groupe professionnel en raison de conditions de travail particulières dans les zones périphériques de la Mauricie – Bois-Francs, particulièrement dans la MRC Nicolet – Yamaska, dans les établissements de soins prolongés dans les zones périphériques de l'Abitibi – Témiscamingue et dans la MRC Le Granit (région 05).

CCDP

3135 Aides-infirmiers et garçons de salle d'hôpital

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	31 600

En dépit d'un surplus prévu, le Bas-Saint-Laurent – Gaspésie sera aux prises avec une pénurie de travailleurs masculins de ce groupe professionnel. Par ailleurs, une pénurie touchera la MRC Kamouraska (région 03), en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans la profession
3135-110 Aide-infirmier.

CCDP

3137 Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	**PL**
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	**PL**
05	Estrie	**PL**
06S	Montérégie	**PL**
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	**PM**
08	Abitibi – Témiscamingue	**PL**
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	**PL**
	Emploi prévu	4 000

L'insuffisance de formation est à la base des pénuries prévues dans ce groupe professionnel. Ainsi, l'ensemble du Québec sera touché par des pénuries dans les professions suivantes:

3137-110 Audiologiste, particulièrement dans Montréal-Centre,

3137-114 Orthophoniste, particulièrement dans les zones périphériques de la région de Québec, dans la Mauricie – Bois-Francs, la Montérégie, Montréal-Centre et l'Outaouais,

3137-118 Ergothérapeute, plus particulièrement dans les MRC Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine (région 02), dans les régions de Québec, de la Mauricie – Bois-Francs, de l'Estrie, de la Montérégie et de l'Outaouais, et dans le nord de Laurentides – Lanaudière,

3137-122 Physiothérapeute, particulièrement dans le domaine des soins prolongés et des soins aux personnes âgées. La région de Montréal-Centre ne sera pas touchée par cette pénurie qui se fera cependant plus particulièrement sentir dans les régions de Québec, de la Mauricie – Bois-Francs, de l'Estrie, de la Montérégie et de l'Outaouais, et dans le nord de Laurentides – Lanaudière.

De plus, une pénurie est à signaler dans la région de l'Estrie dans la profession
3137- Musicothérapeute.

CCDP

3139 Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 200

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, malgré le surplus prévu, en raison d'une insuffisance dans la formation, une pénurie est à prévoir dans la Mauricie – Bois-Francs dans la profession
3139-130 Ambulancier.

CCDP

3151 Pharmaciens

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	**PL**
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	**PL**
03	Québec	**PL**
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	**PL**
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	**PL**
07	Outaouais	**PL**
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	**PL**
	Emploi prévu	4 500

Les régions de Québec et du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie seront plus particulièrement touchées par des pénuries de pharmaciens salariés. De plus, un manque de mobilité de la main-d'oeuvre est à l'origine des pénuries prévues dans l'Outaouais et sur la Côte-Nord dans la profession
3151-118 Pharmacien.

CCDP

3152 Diététiciens et nutritionnistes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 200

CCDP

3153 Optométristes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	**PL**
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	950

En raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, les zones éloignées de la région du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie connaîtront des pénuries dans ce groupe professionnel.

CCDP

3154 Opticiens d'ordonnances

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	**PL**
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	600

CCDP

3155 Techniciens-spécialistes et techniciens en radiologie

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	**PL**
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	3 400

En raison de l'insuffisance de formation, des pénuries sont prévues dans les régions de Québec et de Montréal-Centre et dans la sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie dans la profession
3155-110 Technicien-spécialiste en médecine nucléaire.

Par ailleurs, en raison de conditions de travail particulières, les sous-régions Richelieu – Yamaska et Sud-Ouest de la Montérégie connaîtront une pénurie dans la profession
3155-114 Technicien de radiologie diagnostique.

C'est cependant un manque de mobilité de la main-d'oeuvre qui est à l'origine des pénuries à prévoir dans les MRC Maria-Chapdelaine (région 02) et Les Etchemins (région 03) dans la profession
3155-118 Technicien en radiothérapie.

La région de Montréal-Centre sera touchée quant à elle par une pénurie, en raison de l'insuffisance de formation, dans la profession
3155-199 Autres techniciens en radiologie, technicien en radio-oncologie.

CCDP

3156 Techniciens-spécialistes et techniciens de laboratoires médicaux

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspesie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	9 450

La Montérégie connaîtra par ailleurs des pénuries de nature sous-régionale, en raison de conditions de travail particulières, dans les professions

3156-114 Technicien-spécialiste en cytologie, dans la sous-région Richelieu – Yamaska, et

3156-122 Technicien-spécialiste de laboratoire médical, dans les sous-régions Richelieu – Yamaska et Sud-Ouest.

CCDP

3157 Denturologistes, hygiénistes dentaires, dentistes adjoints et techniciens

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	**PL**
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	5 900

L'ensemble du Québec, principalement en raison de l'insuffisance de formation, connaîtra des pénuries dans la profession

3157-110 Hygiéniste dentaire. Cette pénurie touchera plus particulièrement le Saguenay – Lac-Saint-Jean, les MRC Drummond et Francheville (région 04) et Val-Saint-François (région 05), et les régions de Montréal-Centre, de Laurentides – Lanaudière, de l'Outaouais et de la Côte-Nord.

Par ailleurs, des pénuries sont prévues, pour la même raison énoncée précédemment, dans les professions suivantes :

3157-114 Assistant dentaire, dans l'Outaouais et sur la Côte-Nord, et dans la MRC Val-Saint-François (région 05) en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre,

3157-138 Mécanicien-dentiste, en général, dans la région de Québec.

CCDP

3159 Autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	**PL**
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	5 100

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

La Haute-Gatineau et la MRC Pontiac (région 07) seront plus particulièrement touchées par des pénuries dans les professions formant l'ensemble de ce groupe professionnel. De plus, on prévoit des pénuries dans les professions suivantes :

3159-110 Prothésiste-orthésiste, dans les régions de Québec et de Montréal-Centre,

3159-134 Technicien en assistance respiratoire, dans la Beauce et la MRC L'Amiante (région 03), dans la MRC Sherbrooke (région 05) et dans la Montérégie,

3159-142 Orthopticien, dans la région de Québec, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre,

3159-170 Aide-diététicien, sur la Côte-Nord.

CCDP

3313 Dessinateurs-modélistes, stylistes et décorateurs-ensembliers

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	8 000

En dépit des surplus prévus, l'ensemble du Québec connaîtra une pénurie en raison de l'insuffisance de formation dans la profession

3313-142 Modéliste de chaussures, la région de Québec et la MRC Mékinac (région 04) étant plus particulièrement touchées.

Par ailleurs, des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes :

3113-110 Étalagiste, dans l'Estrie, en raison de conditions de travail particulières,

3113-114 *Décorateur-ensembliер*, en raison d'une insuffisance de formation, dans les MRC Rivière-du-Loup, Rimouski – Neigette et Côte-de-Gaspé (région 01), dans les zones périphériques de la région de Québec, dans Laurentides – Lanaudière et sur la Côte-Nord,

3113-118 Dessinateur-modéliste de meubles, en Mauricie – Bois-Francs et sur la Côte-Nord, en raison d'une insuffisance dans la formation.

CCDP

3314 Dessinateurs publicitaires et illustrateurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	4 950

Malgré les surplus prévus dans la plupart des régions, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes :

3314-118 Dessinateur commercial, dans la sous-région Côte-du-Sud (région 03) et la MRC Témiscamingue (région 08) en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans la Communauté régionale de l'Outaouais, et chez les spécialistes de la conception assistée par ordinateur dans le Trois-Rivières métropolitain (région 04),

3314-126 Dessinateur-maquettiste d'objets scientifiques, plus spécifiquement chez les spécialistes de la conception assistée par ordinateur, dans la région de Québec,

3314-136 Maquettiste, dans la MRC Kamouraska (région 03), en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, et dans la MRC Nicolet – Yamaska (région 04),

3314-146 Lettreur, dans la sous-région Côte-du-Sud (région 03), dans Laurentides – Lanaudière et sur la Côte-Nord.

CCDP

3315 Photographes et cameramen

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 750

CCDP

3319 Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	150

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

En raison d'une insuffisance dans la formation, la sous-région Richelieu – Yamaska (région 06S) connaîtra des pénuries dans les professions
3319-118 Retoucheur-coloriste à l'aérographe, et
3319-126 Retoucheur de photographies.

Pour la même raison, les régions de Québec, de l'Estrie et de la Côte-Nord seront aux prises avec une pénurie dans la profession
3319-230 Décorateur floral.

CCDP

3330 Producteurs, directeurs et réalisateurs à la scène, à la radio et à l'écran

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	3 850

L'absence de relève est à l'origine des pénuries prévues dans la région de Québec dans les professions
3330-114 Producteur, et
3330-166 Régisseur.

CCDP

3337 Annonceurs à la radio et à la télévision

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 300

Malgré les surplus prévus dans ce groupe professionnel, des pénuries sont à prévoir dans les professions :
3337-114 Annonceur-présentateur, au Bas-Saint-Laurent – Gaspésie, dans la MRC L'Érable (région 04) et dans les stations de radio communautaire sur la Côte-Nord,
3337-122 Animateur, dans les zones périphériques de la région de Québec, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre.

CCDP

3339 Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SS
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SS
	Emploi prévu	850

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

La région de Québec, malgré le surplus prévu, connaîtra une pénurie dans la profession
3339-120 Éclairagiste.

CCDP

3352 Écrivains et rédacteurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	7 300

En dépit de surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans les professions :
3351-174 Journaliste, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans les MRC Kamouraska (région 03) et L'Érable (région 04),
3351-178 Rédacteur technique, dans le domaine de l'aérospatiale dans la Montérégie et dans les domaines de l'électronique et de l'aérospatiale dans Montréal-Centre, en raison d'une insuffisance de formation.

CCDP

3355 Traducteurs et interprètes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	3 350

L'ensemble du Québec sera par ailleurs touché par une pénurie, en raison d'une insuffisance de formation, dans la profession

3355-110 Interprète, particulièrement en langage gestuel, en milieu scolaire.

CCDP

3710 Entraîneurs, moniteurs, instructeurs et directeurs de sports et loisirs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	6 100

En raison de conditions de travail particulières, une pénurie est prévue dans la région de Québec dans la profession

3710-134 Moniteur de natation.

Par ailleurs, le nord des Laurentides connaîtra une pénurie dans la profession

3710-150 Moniteur de ski, en raison du caractère saisonnier de la profession.

CCDP

3715 Travailleurs auxiliaires des sports et loisirs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SS
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	SS
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	2 350

CCDP

3719 Travailleurs spécialisés des sports et loisirs, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	550

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

En raison de conditions de travail particulières et du caractère saisonnier de la profession, des pénuries sont prévues dans la Haute-Gatineau et la MRC Pontiac (région 07) et sur la Côte-Nord dans la profession

3719-114 Guide de chasse et de pêche.

CCDP

4110 Surveillants des sténographes et dactylographes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 000

CCDP

4111 Secrétaires et sténographes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	123 700

Malgré les surplus généralisés dans ce groupe professionnel, des pénuries sont prévues dans l'ensemble du Québec dans la profession

4111-110 Secrétaire, connaissant les machines à traitement de texte et maîtrisant les deux langues, pénuries qui toucheront particulièrement la région de Québec, le Trois-Rivières métropolitain et la MRC Centre-de-la-Mauricie (région 04), l'Estrie, la Montérégie, Montréal-Centre et Laurentides – Lanaudière.

Par ailleurs, des pénuries sont également à signaler dans les professions:

4111-111 Secrétaire de direction, dans les petits centres urbains du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie, dans la région de Québec, et connaissant les machines à traitement de texte et maîtrisant les deux langues dans la Montérégie et Montréal-Centre,

4111-112 Secrétaire juridique, bilingue et connaissant le traitement de texte, dans Laurentides – Lanaudière et l'Outaouais,

4111-113 Secrétaire médicale, bilingue, dans Montréal-Centre et Laurentides – Lanaudière,

4111-118 Sténographe, avec connaissances du traitement de texte et maîtrisant les deux langues, dans Montréal-Centre.

CCDP

4113 Dactylographes et commis-dactylographes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	22 550

Des pénuries sont à signaler, en dépit des surplus prévus, dans les professions suivantes:

4113-110 Dactylographe sur machine à écrire automatique, spécifiquement sur micro-ordinateur, dans la région de Québec, en raison d'une insuffisance dans la formation.

4113-123 Opérateur d'unité de traitement de texte, dans Montréal-Centre et l'Outaouais.

CCDP

4130 Surveillants des teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	6 300

CCDP

4131 Teneurs de livres et commis en comptabilité

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	104 850

La MRC Desjardins, dans la région de Québec, sera touchée par une pénurie, en raison de conditions de travail particulières, dans la profession

4131-138 Commis comptable.

CCDP

4133 Caissiers

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	68 000

Des pénuries de nature conjoncturelle sont prévues dans la sous-région Richelieu – Yamaska (région 06S), en raison des horaires de travail, et sur la Côte-Nord, dans la profession

4133-110 Caissier (banque et finance).

Des pénuries sont également à signaler, en raison de conditions de travail particulières, dans la profession

4133-118 Caissier (bureau), dans la MRC Centre-de-la-Mauricie (région 04) et dans Laurentides – Lanaudière.

CCDP

4135 Commis d'assurances, de banques et d'autres établissements financiers

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	12 100

Malgré les surplus généralement prévus, des pénuries toucheront les régions et les professions suivantes:

4135-110 Commis d'assurances, en général, sur la Côte-Nord.

4135-122 Rédacteur d'avenants, dans le Trois-Rivières métropolitain (région 04).

4135-142 Examinateur d'assurances, dans la région de Québec.

4135-182 Commis de banque polyvalent, dans le domaine de la promotion des services, dans la région de Québec.

4135-198 Commis au crédit, banque, sur la Côte-Nord.

4135-242 Commis de maison de courtage, dans Montréal-Centre.

CCDP

4137 Commis aux services statistiques

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 550

CCDP

4139 Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 150

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

4140 Surveillants des opérateurs sur machines de bureau et matériel mécanographique électronique

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 200

CCDP

4141 Opérateurs sur machines de bureau

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	3 600

CCDP

4143 Opérateurs sur matériel mécanographique électronique

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	14 900

En dépit des surplus prévus, des pénuries toucheront les professions :

4143-110 Opérateur sur ordinateur, particulièrement chez les techniciens de système, spécialistes des réseaux, dans l'Outaouais,

4143-142 Opérateur de machine à écrire reliée à un ordinateur, dans Montréal-Centre.

CCDP

4150 Surveillants des magasiniers, ordonnanciers et distributeurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	4 100

CCDP

4151 Commis à la production

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	3 950

CCDP

4153 Commis à l'expédition et à la réception

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09 10	Côte-Nord et Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	22 500

CCDP

4155 Commis au stock et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09 10	Côte-Nord et Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	25 050

Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans les professions :

4155-126 Magasinier, en Abitibi – Témiscamingue,

4155-142 Magasinier d'outillage, dans la région de Québec.

CCDP

4157 Peseurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09 10	Côte-Nord et Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	700

CCDP

4159 Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SS
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09 10	Côte-Nord et Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SS
	Emploi prévu	950

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

4160 Surveillants des commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09 10	Côte-Nord et Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	300

CCDP

4161 Commis de bibliothèque et classeurs-archivistes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09 10	Côte-Nord et Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	7 850

La région de Québec, malgré un surplus prévu dans l'ensemble du groupe professionnel, connaîtra une pénurie, en raison de l'insuffisance de formation, dans la profession

4161-110 Archiviste médical.

CCDP

4169 Commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	950

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

4170 Surveillants des réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	2 650

CCDP

4171 Réceptionnistes et hôtesses d'accueil

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	24 100

Une pénurie est prévue dans la région de Québec dans la profession

4171-122 Hôtesse d'accueil, maîtrisant les deux langues.

CCDP

4172 Facteurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	8 050

CCDP

4173 Commis au courrier et aux postes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	9 400

CCDP

4175 Téléphonistes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	11 750

En raison des horaires de travail, la sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie sera touchée par une pénurie dans la profession

4175-118 Téléphoniste au service des abonnés absents.

CCDP

4177 Messagers

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	3 100

CCDP

4179 Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	2 500

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

4190 Surveillants d'autre personnel administratif et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	8 900

CCDP

4191 Agents de recouvrement

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	**PL**
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	4 100

CCDP

4192 Estimateurs d'assurances

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 150

Le Bas-Saint-Laurent – Gaspésie, en raison d'un manque d'expérience de la main-d'oeuvre disponible, et la sous-région Côte-du-Sud (région 03), en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, connaîtront des pénuries dans la profession

4192-110 Estimateur d'assurances.

CCDP

4193 Agents de voyages, vendeurs de billets, commis de gare et commis aux marchandises

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	6 250

On prévoit par ailleurs des pénuries, en raison de l'insuffisance de formation, dans la profession

4193-110 Agent de voyages, dans le Trois-Rivières métropolitain et les MRC Drummond et Centre-de-la-Mauricie (région 04), dans la Communauté régionale de l'Outaouais, et maîtrisant les deux langues, dans la région de Québec.

CCDP

4194 Commis d'hôtel

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	2 050

Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans la profession

4194-110 Réceptionniste d'hôtel, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, sur la Côte-Nord, et des conditions de travail dans les sous-régions Richelieu – Yamaska et Sud-Ouest de la Montérégie, et chez les auditeurs de nuit dans la région de Québec.

CCDP

4195 Commis au service du personnel

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 550

CCDP

4197 Employés de bureau

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	38 550

CCDP

4199 Autre personnel administratif et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	19 750

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

5130 Chef des ventes de biens de consommation

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	PL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	PL
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	81 650

La région de la Côte-Nord sera plus particulièrement touchée par une pénurie dans la profession

5130-114 Directeur gérant, commerce de détail, en raison du manque d'expérience de la main-d'oeuvre disponible.

CCDP

5131 Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	2 950

La Beauce (région 03) et la sous-région Rive-Sud de la Montérégie connaîtront des pénuries dans l'ensemble de ce groupe professionnel en raison de l'insuffisance de formation. Des pénuries sont prévues, par ailleurs, pour la même raison, dans les professions suivantes:

5131-114 Vendeur-technicien du traitement électronique des données, dans Montréal-Centre,

5131-126 Vendeur-technicien de matériaux de construction et d'accessoires, dans Laurentides – Lanaudière et sur la Côte-Nord,

5131-146 Représentant en éclairage, en chauffage et en force motrice, en raison de conditions de travail particulières, au Saguenay – Lac-Saint-Jean,

5131-199 Autres vendeurs-techniciens et conseillers apparentés, dans la région de Québec spécifiquement dans le domaine de l'imprimerie.

CCDP

5133 Voyageurs de commerce

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	**PL**
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	**PL**
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	31 450

Les conditions de travail particulières associés aux professions composant ce groupe professionnel sont à l'origine des pénuries signalées au Bas-Saint-Laurent – Gaspésie et au Saguenay – Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes :

5133-110 Agent commercial, dans la région de Québec dans l'industrie du meuble et dans la Mauricie – Bois-Francs, particulièrement dans la MRC Bécancour.

5133-130 Représentant de commerce en denrées alimentaires, dans la Communauté régionale de l'Outaouais.

CCDP

5135 Vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	128 050

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler, en raison principalement des conditions de travail, dans les professions suivantes :

5135-110 Vendeur de véhicules automobiles, dans le sud de la région de Québec et dans la Montérégie.

5135-122 Vendeur de fournitures et d'instruments de musique, dans la région de Québec.

5135-126 Commis-vendeur de pièces, dans les régions de Québec, de Montréal-Centre, de Laurentides – Lanaudière, de l'Abitibi – Témiscamingue (particulièrement dans la MRC Vallée-de-l'Or) et de la Côte-Nord.

5135-134 Vendeur de tentures et tissus d'ameublement, dans le Québec métropolitain.

5135-142 Vendeur de meubles et d'appareils ménagers, dans le Québec métropolitain et sur la Côte-Nord.

5135-150 Commis-vendeur de librairie, dans le Québec métropolitain et sur la Côte-Nord.

5135-154 Commis-vendeur de quincaillerie, dans les régions de Québec, de Montréal-Centre, de Laurentides-Lanaudière et de la Côte-Nord.

5135-158 Commis-vendeur de bijoux et produits connexes, dans la MRC Kamouraska (région 03).

5135-170 Commis-vendeur d'articles de sport, sur la Côte-Nord.

5135-188 Commis-vendeur d'accessoires automobiles, dans la Mauricie – Bois-Francs.

CCDP

5141 Vendeurs ambulants et colporteurs

01	Bas Saint-Laurent – Gaspésie	**PL**
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	**PL**
03	Québec	**PL**
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	3 100

Les conditions de travail des professions composant ce groupe professionnel sont à l'origine des pénuries signalées au Bas-Saint-Laurent – Gaspésie, au Saguenay – Lac-Saint-Jean et dans la région de Québec.

CCDP

5143 Vendeurs de journaux

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 050

CCDP

5145 Commis de station-service

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SS
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	6 650

CCDP

5149 Vendeurs de biens de consommation, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SS
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SS
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	850

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

5170 Chef des ventes de services

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	4 950

CCDP

5171 Courtiers et agents d'assurances

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	PL
05	Estrie	PL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	18 400

En raison de conditions de travail particulières concernant, entre autres, le salaire et l'horaire de travail, des pénuries sont prévues au Saguenay – Lac-Saint-Jean, dans la région de Québec, dans Laurentides – Lanaudière, sur la Côte-Nord et dans la sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie, dans la profession

5171-118 Agent d'assurances.

Par ailleurs, pour la même raison, la MRC Desjardins (région 03) connaîtra une pénurie dans la profession

5171-114 Vendeur d'assurance-vie.

CCDP

5172 Agents immobiliers

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	PL
04	Mauricie – Bois-Francs	PL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	PL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	9 250

Des pénuries sont prévues principalement en raison des conditions de travail particulières dans les professions :

5172-118 Agent immobilier, au Saguenay – Lac-Saint-Jean, en Mauricie – Bois-Francs et dans Laurentides – Lanaudière,

5172-122 Agent de location d'emplacement pour affiches et panneaux-réclame, dans Charlevoix (région 03).

CCDP

5173 Courtiers en valeurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	PL
06M	Montréal-Centre	PL
06N	Laurentides – Lanaudière	PL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	PL
	Emploi prévu	1 600

La Rive-Sud de la Montérégie sera plus particulièrement touchée par une pénurie en raison principalement des conditions salariales dans la profession **5173-110** Courtier en valeurs.

Par ailleurs, une pénurie de nature conjoncturelle est prévue sur la Côte-Nord dans la profession **5173-118** Vendeur de services de fiducie.

CCDP

5174 Agents de publicité

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 500

Malgré les surplus généralement prévus dans l'ensemble de ce groupe professionnel, des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes :

5174-110 Représentant en illustrations publicitaires, en Mauricie – Bois-Francs,

5174-118 Vendeur de réclames publicitaires, dans la Communauté régionale de l'Outaouais,

5174-122 Vendeur de publicité par la radio ou la télévision, en Mauricie – Bois-Francs (particulièrement dans la MRC L'Érable) et dans la sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie.

CCDP

5177 Agents de vente de services aux entreprises

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	450

En raison de conditions de travail particulières, la région de Québec connaîtra des pénuries dans les professions:

5177-126 Recruteur d'adhérents, pénurie exclusive cependant au Québec métropolitain.

5177-134 Représentant en imprimerie.

CCDP

5179 Vendeurs de services, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	600

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

5190 Chefs d'autres travailleurs spécialisés dans la vente

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	700

CCDP

5191 Acheteurs des commerces de gros et de détail

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 850

CCDP

5193 Chauffeurs-livreurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	7 650

CCDP

5199 Autres travailleurs spécialisés dans la vente, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 200

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

En dépit d'un surplus prévu dans ce groupe professionnel, la région de Québec, en raison d'une insuffisance de formation et du manque d'expérience de la main-d'oeuvre disponible, sera touchée par une pénurie dans la profession

5199-118 Évaluateur d'automobiles.

CCDP

6111 Personnel spécialisé dans la lutte contre l'incendie

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	4 400

La Haute-Gatineau (région 07) connaîtra par ailleurs une pénurie dans la profession

6111-126 Sapeur-pompier, en forêt.

CCDP

6112 Agents de police et détectives de la police officielle

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	15 350

CCDP

6115 Gardiens et agents de sécurité

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	28 250

CCDP

6119 Travailleurs spécialisés dans les services de protection, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SS
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SS
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	SS
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SS
	Emploi prévu	2 300

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

6120 Surveillants des travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et les services connexes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	15 050

En raison d'un manque d'expérience de la main-d'oeuvre disponible, des pénuries sont prévues dans les professions :

6120-110 Directeur gérant de restaurant, dans le Québec métropolitain et sur la Côte-Nord.

6120-127 Chef de cuisine, dans la région de Québec.

CCDP

6121 Chefs et cuisiniers

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	PL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	48 150

En dépit des surplus généralement prévus, les conditions de travail sont à la base des pénuries prévues dans l'ensemble du Québec dans la profession

6121-114 Cuisinier d'établissement. Cette pénurie se fera particulièrement sentir dans les MRC Le-Fjord-du-Saguenay (région 02), Drummond, Nicolet – Yamaska et Haut-Saint-Maurice (région 04), Memphrémagog et Le Granit (région 05), et Vallée-de-l'Or (région 08), de même que dans les garderies de la Montérégie.

De plus, des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes :

6121-111 Chef cuisinier en général, également en raison de conditions de travail particulières, dans le Québec métropolitain et en Mauricie – Bois-Francs, particulièrement dans la MRC Bécancour et le Trois-Rivières métropolitain.

6121-122 Cuisinier d'établissement communautaire, dans l'Outaouais, à l'exclusion de la Communauté régionale de l'Outaouais.

6121-126 Cuisinier de plats exotiques, principalement en raison d'une insuffisance dans la formation, dans les régions de Québec et de Montréal-Centre, dans la MRC Centre-de-la-Mauricie (région 04) et dans la Communauté régionale de l'Outaouais.

6121-127 Premier cuisinier, en raison des conditions de travail, dans la sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie.

CCDP

6123 Barmen

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	11 650

En dépit des surplus prévus dans toutes les régions du Québec, une pénurie est à signaler, en raison de conditions de travail particulières, dans l'Estrie, Laurentides – Lanaudière, sur la Côte-Nord, dans le Québec métropolitain et Charlevoix (région 03) et dans les MRC Centre-de-la-Mauricie et Francheville (région 04), dans la profession

6123-110 Barman.

CCDP

6125 Travailleurs spécialisés dans les aliments et boissons

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	55 350

Une insuffisance dans la formation et des conditions de travail particulières sont à l'origine des pénuries prévues dans les professions :

6125-110 Serveur, service d'apparat, en Mauricie – Bois-Francs, dans Laurentides – Lanaudière, sur la Côte-Nord, dans la MRC Le-Fjord-du-Saguenay (région 02) et la Communauté régionale de l'Outaouais,

6125-113 Sommelier, dans le nord des Laurentides.

CCDP

6129 Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et dans les services connexes, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	5 800

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

6130 Surveillants des travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	13 250

Principalement en raison de l'insuffisance d'expérience de la main-d'oeuvre, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes :

6130-110 Directeur gérant d'immeuble, dans Montréal-Centre,

6130-114 Directeur gérant, hôtel, motel et maison de chambres, sur la Côte-du-Sud (région 03), dans la MRC Le Granit (région 05), en Abitibi – Témiscamingue et sur la Côte-Nord,

6130-126 Gouvernante d'hôtel ou d'institution, dans la région de Québec.

CCDP

6133 Préposés à l'entretien, à l'exception des domestiques

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	4 300

CCDP

6141 Entrepreneurs de pompes funèbres, embaumeurs et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	PL
05	Estrie	—
06S	Montérégie	PL
06M	Montréal-Centre	PL
06N	Laurentides – Lanaudière	PL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	PL
	Emploi prévu	1 350

CCDP

6143 Coiffeurs et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	PL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	36 750

Malgré les surplus prévus, en raison de conditions de travail particulières, des pénuries sont à signaler dans les professions :

6143-118 Coiffeur, dans la région de Québec, particulièrement dans Charlevoix, dans Montréal-Centre, dans Laurentides – Lanaudière, dans l'Outaouais, particulièrement chez les coiffeurs pour hommes, et sur la Côte-Nord.

6143-122 Épileur, par électrolyse, dans la Montérégie.

6143-123 Esthéticien, sur la Côte-Nord.

CCDP

6144 Guides

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	800

La Côte-du-Sud (région 03) sera touchée par une pénurie dans la profession

6144-114 Guide touristique.

CCDP

6145 Hôtesses et employés assimilés, non spécialisés dans les aliments et boissons

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 800

CCDP

6147 Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	PL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	PL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	15 500

Les conditions de travail des professions composant ce groupe professionnel sont à l'origine des pénuries prévues au Bas-Saint-Laurent – Gaspésie et au Saguenay – Lac-Saint-Jean. Pour la même raison, on prévoit des pénuries dans les professions :

6147-110 Gardien d'enfants, dans la région de Québec et dans les MRC Arthabaska, Haut-Saint-Maurice et Francheville (région 04).

6147-114 Bonne d'enfants, ménages, dans le Québec métropolitain et sur la Côte-du-Sud (région 03).

6147-130 Aide familial, dans Charlevoix (région 03), en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre.

CCDP

6149 Travailleurs spécialisés dans les services personnels, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	16 300

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

6160 Surveillants des travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 500

CCDP

6162 Occupations en blanchissage et nettoyage à sec

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	**PL**
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	7 600

La Mauricie – Bois-Francs, en raison d'une insuffisance dans la formation, connaîtra une pénurie dans la profession

6161-114 Blanchisseur.

Par ailleurs, la région de Québec sera plus particulièrement touchée par une pénurie dans les professions

6163-110 Nettoyeur à sec, et

6163-118 Détacheur de tissus.

CCDP

6165 Presseurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	5 450

Une pénurie est à signaler dans la région de Québec dans la profession

6165-126 Repasseur à la machine.

CCDP

6169 Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 750

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

La région de l'Outaouais et le Québec métropolitain seront aux prises par ailleurs avec une pénurie dans la profession

6169-110 Teinturier.

CCDP

6190 Surveillants des autres travailleurs spécialisés dans les services

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	5 350

CCDP

6191 Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	63 450

CCDP

6198 Manoeuvres et travailleurs assimilés des services

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SS
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SS
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	12 250

CCDP

6199 Autres travailleurs spécialisés dans les services, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SS
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 250

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

En raison de l'insuffisance de formation, des pénuries sont à signaler au Bas-Saint-Laurent – Gaspésie et dans la région de Québec (particulièrement dans la MRC Desjardins) dans la profession
6199-110 Scaphandrier.

CCDP

7112 Exploitants agricoles

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	**PL**
03	Québec	**PL**
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	**PL**
06S	Montérégie	**PL**
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	**PL**
07	Outaouais	**PL**
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	**PL**
	Emploi prévu	40 950

Des pénuries se feront plus particulièrement sentir dans les professions suivantes :

7111-110 Agriculteur en général, dans la Beauce (région 03), en raison de l'absence de relève,

7113-130 Exploitant de ferme laitière, pour la même raison, dans la Beauce et la MRC Kamouraska (région 03),

7113-158 Éleveur de lapins, en Abitibi – Témiscamingue,

7115-110 Cultivateur de fruits, dans la Montérégie, en raison de conditions de travail particulières,

7115-150 Cultivateur-grainetier, dans l'Outaouais.

CCDP

7131 Directeurs d'exploitations agricoles

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	**PL**
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	9 950

CCDP

7180 Contremaîtres des autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 450

CCDP

7182 Ouvriers agricoles

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	**PL**
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	**PL**
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	23 450

Les conditions de travail, particulièrement les salaires et les horaires de travail, de même que le caractère saisonnier des professions, sont à l'origine des pénuries prévues dans les professions suivantes :

7181-110 Ouvrier agricole, en général, au Bas-Saint-Laurent – Gaspésie, dans la région de Québec sauf dans la MRC Kamouraska et dans la Montérégie,

7183-122 Ouvrier agricole de cultures maraîchères, dans l'ensemble du Québec, particulièrement dans la Mauricie – Bois-Francs et la Montérégie,

7183-199 Ouvriers agricoles et horticoles, non classés ailleurs, dans la région de Québec, dans la culture écologique, en raison de l'insuffisance de formation,

7187-118 Maréchal-ferrant, en raison de l'insuffisance de formation, dans la région de Québec,

7187-122 Ouvrier agricole à l'élevage des porcins, dans l'ensemble du Québec, particulièrement dans la Beauce et la MRC L'Amiante (région 03),

7187-126 Ouvrier de ferme d'élevage, au Bas-Saint-Laurent – Gaspésie et dans l'Outaouais,

7187-146 Valet d'écurie, dans la région de Québec,

7191-110 Ouvrier agricole d'exploitation d'élevage de bétail laitier, dans l'ensemble du Québec, particulièrement dans la Beauce (région 03), la MRC Nicolet – Yamaska (région 04), la Montérégie et la région de Lanaudière.

CCDP

7195 Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	11 750

L'ensemble du Québec, en raison des programmes de reboisement, connaîtra une pénurie dans la profession

7195-122 Ouvrier pépiniériste, pénurie qui se fera particulièrement sentir dans les régions de Québec, de la Mauricie – Bois-Francs, de Laurentides – Lanaudière et de la Côte-Nord.

Par ailleurs, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes :

7195-110 Arboriculteur, dans la région de Québec, en raison de l'insuffisance de formation,

7195-126 Ouvrier jardinier d'entretien des terrains, dans les régions de Québec et de l'Estrie, en raison du caractère saisonnier de la profession,

7195-146 Jardinier-paysagiste, pour la raison précédente, dans les régions de Québec et de Laurentides – Lanaudière, et dans la MRC Centre-de-la-Mauricie (région 04).

CCDP

7197 Conducteurs réguliers et conducteurs contractuels de machines agricoles

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	750

CCDP

7311 Patrons et seconds de bateaux de pêche

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	150

CCDP

7313 Pêcheurs au filet, au filet de fond et à la ligne

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 950

CCDP

7319 Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	550

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

7510 Contremaîtres de travailleurs forestiers et de bûcherons

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SS
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 850

Le Saguenay – Lac-Saint-Jean, en raison de la mise en oeuvre de programmes de reboisement, sera touché par une pénurie dans la profession

7510-110 Contremaître de travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts.

CCDP

7511 Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	750

Les conditions de travail et une insuffisance de formation sont à l'origine des pénuries prévues au Saguenay – Lac-Saint-Jean, dans la région de Québec et sur la Côte-Nord, dans la profession **7511-116** Ouvrier sylvicole.

CCDP

7513 Bûcherons et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SS
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SS
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	SS
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SS
	Emploi prévu	3 400

Une insuffisance dans la formation à la suite à des changements technologiques explique la pénurie prévue sur la Côte-Nord dans la profession **7513-112** Ouvrier à l'abatteuse-empileuse.

CCDP

7516 Contrôleurs, trieurs, mesureurs de billes et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	600

Une pénurie est à prévoir dans la Beauce (région 03), en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans la profession **7516-118** Mesureur de billes.

CCDP

7517 Travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SS
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SS
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SS
	Emploi prévu	3 400

Malgré un surplus prévu dans l'ensemble de ce groupe professionnel, le Saguenay – Lac-Saint-Jean sera aux prises avec une pénurie dans la profession **7517-118** Conducteur de tracteur forestier.

CCDP

7518 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'exploitation forestière

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SS
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SS
	Ensemble du Québec	SS
	Emploi prévu	1 950

CCDP

7519 Travailleurs forestiers et bûcherons, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SS
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	SS
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SS
	Emploi prévu	5 050

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

7710 Contremaîtres de mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	EQ
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie–Bois-Francs	—
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides–Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi–Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	2 000

CCDP

7713 Autres travailleurs spécialisés dans le forage des roches et du sous-sol

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	SS
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SS
04	Mauricie–Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides–Lanaudière	SS
07	Outaouais	—
08	Abitibi–Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 900

En dépit des surplus prévus dans l'ensemble de ce groupe professionnel dans toutes les régions du Québec, des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes:

7713-114 Foreur de trous profonds, dans la MRC Maskinongé (région 04),

7713-122 Conducteur de foreuse, en Abitibi–Témiscamingue,

7713-126 Conducteur de carotteur, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans la sous-région de Chibougamau–Chapais (région 02).

CCDP

7715 Boutefeux et dynamiteurs

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	—
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie–Bois-Francs	—
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides–Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi–Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	400

CCDP

7717 Mineurs et carriers spécialisés dans le havage, le transport et le chargement

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	SM
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie–Bois-Francs	—
05	Estrie	SS
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides–Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi–Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	3 100

Un manque de mobilité de la main-d'oeuvre est à l'origine de la pénurie qui touchera la sous-région de Chibougamau–Chapais (région 02) dans la profession

7717-156 Conducteur de benne minière.

Par ailleurs, en raison du caractère saisonnier de la profession, une pénurie est prévue sur la Côte-Nord dans la profession

7717-158 Coupeur de tourbe à la machine.

CCDP

7718 Manoeuvre et travailleurs assimilés des mines, des carrières et des champs de pétrole et de gaz naturel

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	SM
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SS
04	Mauricie–Bois-Francs	—
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SS
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides–Lanaudière	SM
07	Outaouais	SS
08	Abitibi–Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 800

CCDP

7719 Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	SL
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie–Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides–Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi–Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	600

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Malgré les surplus prévus, des pénuries toucheront la sous-région de Chibougamau–Chapais (région 02), principalement en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans la profession

7719-150 Perceur de galerie,

et l'Abitibi–Témiscamingue dans la profession

7719-156 Mineur, roche dure, mine souterraine.

CCDP

8111 Ouvriers au concassage et au broyage des minerais

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	450

CCDP

8113 Conducteurs de mélangeurs, de séparateurs, d'appareils de filtrage des minerais et ouvriers assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	350

CCDP

8130 Contremaître des métallurgistes et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 700

Une pénurie est à prévoir dans le Québec métropolitain dans la profession
8130-126 Contremaître d'extrusion et de tréfilage.

CCDP

8131 Travailleurs aux fours de fusion, de conversion et d'affinage

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 000

La MRC Desjardins (région 03) sera touchée par une pénurie dans la profession
8131-158 Ouvrier au four de fusion du plomb.

CCDP

8133 Travailleurs spécialisés dans le traitement thermique des métaux

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	400

CCDP

8135 Lamineurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	600

CCDP

8137 Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 350

CCDP

8141 Profileurs et étireurs de métaux

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	400

CCDP

8143 Galvaniseurs, métalliseurs et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	700

CCDP

8146 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la métallurgie

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 150

Malgré un surplus prévu, la région de Montréal-Centre, en raison d'une insuffisance dans la formation, connaîtra une pénurie dans la profession **8146-110** Vérificateur du traitement thermique des métaux.

CCDP

8148 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la métallurgie

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SS
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	4 700

CCDP

8149 Métallurgistes et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 600

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8150 Contremaîtres des confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et des travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	650

CCDP

8151 Conducteurs de fours et de séchoirs à argile, à verre et à pierre

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	350

CCDP

8155 Façonneurs de l'argile, du verre et de la pierre

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	900

En raison d'une insuffisance de formation, une pénurie est prévue dans la région de Québec dans la profession

8155-230 Souffleur de verre.

CCDP

8156 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de produits en argile, en verre et en pierre

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	550

CCDP

8158 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection de produits en argile, en verre et en pierre

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	600

CCDP

8159 Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	850

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8160 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	2 600

La Rive-Sud de la Montérégie connaîtra une pénurie, en raison d'un manque d'expérience de la main-d'oeuvre disponible, dans la profession

8160-110 Contremaître d'enduiseurs et calendreurs de produits chimiques et de matières analogues.

CCDP

8161 Ouvriers au malaxage et au mélange de produits chimiques et de matières analogues

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	PL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 700

CCDP

8165 Ouvriers à la distillation, à la sublimation et à la carbonisation de produits chimiques et de matières analogues

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	400

CCDP

8167 Grilleurs, cuiseurs et sécheurs de produits chimiques et de matières analogues

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	250

CCDP

8176 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et échantillonneurs au traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 300

Le manque d'expérience de la main-d'oeuvre disponible est à l'origine de la pénurie prévue dans la région de Montréal-Centre dans la profession
8176-114 Essayeur de matières plastiques.

CCDP

8178 Manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 300

CCDP

8179 Travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	4 600

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

En raison d'une insuffisance de la formation, l'industrie du plastique dans la région de Montréal-Centre connaîtra une pénurie dans la profession
8179-122 Conducteur d'installation de traitement chimique.

CCDP

8210 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	PL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	3 550

Le sud de la Mauricie – Bois-Francs, en raison de l'absence de relève, sera plus particulièrement touché par une pénurie dans la profession
8210-138 Contremaître d'ouvriers de laiterie.

CCDP

8211 Meuniers de farine et de grains

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	900

Malgré un surplus prévu, une insuffisance de formation est à l'origine de la pénurie prévue dans la région de Québec dans la profession
8211-118 Meunier de grains pour élevage industriel.

CCDP

8213 Boulangers, pâtissiers, confiseurs et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	7 650

En dépit des surplus généralement attendus, principalement en raison d'une insuffisance dans la formation, des pénuries sont prévues dans les professions :
8213-110 Décorateur de pâtisserie, dans la région de Québec.
8213-114 Boulanger-pâtissier, dans la région de Québec, dans la Mauricie – Bois-Francs, dans le nord des Laurentides et sur la Côte-Nord.

CCDP

8215 Travailleurs des abattoirs, conserveries et usines de conditionnement de la viande

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	PL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	15 600

Malgré le surplus prévu pour l'ensemble de ce groupe professionnel, l'ensemble du Québec, en raison notamment d'une insuffisance de formation, connaîtra une pénurie dans la profession
8215-114 Commis boucher. Cette pénurie touchera plus particulièrement le Bas-Saint-Laurent – Gaspésie, les spécialistes de la coupe française au Saguenay – Lac-Saint-Jean, les MRC L'Amiante et Kamouraska (région 03), les régions de Montréal-Centre et de la Côte-Nord, et la Mauricie – Bois-Francs et la sous-région Rive-Sud de la Montérégie chez les poissonniers.

On prévoit par ailleurs des pénuries, en raison de conditions de travail particulières, dans les professions :
8215-110 Boucher en général, dans Laurentides – Lanaudière et dans Charlevoix et les MRC Portneuf et Desjardins (région 03).
8215-202 Fumeur de viande, au Bas-Saint-Laurent – Gaspésie.

CCDP

8217 Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement du poisson

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	2 150

CCDP

8221 Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement des fruits et légumes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SS
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SS
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SS
	Emploi prévu	700

CCDP

8223 Ouvriers de laiterie et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 600

En raison d'une insuffisance dans la formation, de pénuries sont prévues dans la Mauricie – Bois-Francs (particulièrement dans les MRC Arthabaska et Nicolet – Yamaska), dans la sous-région Richelieu – Yamaska (région 06S) et la MRC Papineau (région 07), dans la profession
8223-198 Fromager.

CCDP

8226 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie des aliments et boissons et produits assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 450

La MRC Desjardins (région 03) connaîtra une pénurie dans la profession
8226-122 Vérificateur de la qualité de fabrication.
Il en est de même dans le Bas-Saint-Laurent – Gaspésie, en raison de l'insuffisance de formation et des conditions de travail, dans la profession
8226-158 Trieur de poisson.

CCDP

8227 Travailleurs de l'industrie des boissons

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	900

CCDP

8228 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie des aliments et boissons

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	5 050

Malgré un surplus prévu, la région de Québec connaîtra une pénurie chez les spécialistes des machines à commandes numériques dans les professions composant ce groupe professionnel.

CCDP

8229 Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 050

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8230 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	SS
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 150

La MRC Mékinac dans la Mauricie – Bois-Francs sera touchée par une pénurie dans les professions composant ce groupe professionnel.

CCDP

8231 Scieurs de bois d'oeuvre et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	3 000

Malgré un surplus prévu dans l'ensemble de la Mauricie – Bois-Francs, le nord de la Mauricie connaîtra une pénurie dans ce groupe professionnel. Par ailleurs, des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes:

8231-110 Conducteur de scie principale, en raison d'une insuffisance de formation, au Bas-Saint-Laurent – Gaspésie, sur la Côte-du-Sud, la Beauce et la MRC Côte-de-Beaupré (région 03), et sur la Haute-Côte-Nord.

8231-150 Déligneur, dans la MRC L'Amiante (région 03).

8231-154 Scieur de bardeaux, en raison des conditions de travail, au Bas-Saint-Laurent – Gaspésie et sur la Côte-du-Sud (région 03).

CCDP

8233 Ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	450

CCDP

8236 Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 650

La Haute-Côte-Nord et la MRC Haut-Saint-Maurice (région 04) seront touchées par des pénuries dans la profession

8236-114 Marqueur de bois de construction.

Par ailleurs, la région de l'Outaouais connaîtra des pénuries, en raison de conditions de travail particulières, dans les professions

8236-110 Contrôleur de poteaux imprégnés, et

8236-122 Contrôleur de poteaux.

CCDP

8238 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	5 100

CCDP

8239 Travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	450

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8250 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et des travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	2 300

La Mauricie – Bois-Francs sera touchée par une pénurie dans l'ensemble de ce groupe professionnel dans le secteur des produits connexes du papier.

CCDP

8251 Préparateurs de pâte à papier cellulosique

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	850

CCDP

8253 Ouvriers de papeterie

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	4 800

CCDP

8256 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 300

CCDP

8258 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie de la pâte à papier et du papier

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	5 900

CCDP

8259 Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 900

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

La MRC Papineau (région 07) connaîtra une pénurie dans la profession

8259-199 Autres travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier, particulièrement chez les ouvriers d'entretien d'atelier.

CCDP

8260 Contremaîtres des travailleurs du textile

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 800

La MRC Drummond dans la Mauricie – Bois-Francs sera aux prises avec une pénurie dans les professions composant ce groupe professionnel.

CCDP

8261 Préparateurs de fibres textiles

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	300

CCDP

8263 Fileurs et tordeurs de fibres textiles

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SS
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	400

CCDP

8265 Bobineurs et renvideurs de fibres textiles

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	850

CCDP

8267 Tisseurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 350

En raison d'une insuffisance dans la formation, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes :

8267-190 Tisserand sur métier mécanique, dans la région de Québec, dans le Trois-Rivières métropolitain (région 04) dans les produits de feutre et toile synthétique et dans la MRC Drummond (région 04) dans l'industrie des filés et des tissus.

8267-194 Tisserand sur métier jacquard, dans la MRC Kamouraska (région 03).

CCDP

8271 Tricoteurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SS
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 650

Malgré les surplus prévus dans ce groupe professionnel, des pénuries sont à signaler dans les professions :

8271-114 Régleur de métiers à tricoter, dans les MRC L'Érable et Nicolet – Yamaska (région 04).

8271-158 Tricoteur à la machine, dans la sous-région Richelieu – Yamaska (région 06S).

CCDP

8273 Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	800

La Mauricie – Bois-Francs et la Montérégie, malgré les surplus prévus dans ce groupe professionnel, seront touchées par une pénurie dans la profession **8273-122** Blanchisseur.

CCDP

8275 Finisseurs et calandreurs de produits textiles

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	800

CCDP

8276 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	2 100

Une pénurie est à signaler dans la région de Québec dans la profession

8276-110 Essayeur de textiles.

CCDP

8278 Manoeuvres et travailleurs assimilés du textile

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	4 500

CCDP

8279 Travailleurs du textile, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 000

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8290 Contremaîtres d'autres travailleurs des industries de transformation

01	Bas Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	300

CCDP

8293 Travailleurs spécialisés dans le traitement du tabac

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 350

CCDP

8295 Travailleurs spécialisés dans le traitement des cuirs et des peaux

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	450

En dépit des surplus prévus dans ce groupe professionnel, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

8295-114 Tanneur, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans la région de Québec.

8295-118 Apprêteur de pelleteries, en raison du manque d'expérience de la main-d'oeuvre, dans la région de Montréal-Centre.

CCDP

8296 Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs des industries de transformation, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	PL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	650

Plusieurs professions non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8298 Autres manoeuvres et travailleurs assimilés des industries de transformation

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	250

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8310 Contremaîtres d'usineurs de métaux

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 650

CCDP

8311 Ajusteurs-outilleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 400

Des pénuries sont prévues dans l'ensemble du Québec, en raison de l'insuffisance de formation, dans les professions :

8311-110 Outilleur-ajusteur, particulièrement dans les industries de l'habillement et du textile, et les régions suivantes seront plus particulièrement touchées : la Mauricie – Bois-Francs, Laurentides – Lanaudière, la sous-région Rive-Sud de la Montérégie, et Montréal-Centre dans les secteurs de la machinerie, du matériel de transport et des produits électriques et électroniques,

8311-112 Mouliste, dans l'industrie du plastique, par procédés d'injection et de soufflage. Cette pénurie touchera plus particulièrement les régions de Québec et de Montréal-Centre, de même que l'industrie des produits électriques et électroniques dans cette dernière région.

Par ailleurs, pour la même raison, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes :

8311-126 Fraiseur de matrices à l'établi, dans la région de Québec,

8311-130 Outilleur à l'établi, dans Laurentides – Lanaudière.

CCDP

8313 Machinistes et régleurs de machines-outils

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	13 350

L'ensemble du Québec, en raison d'une insuffisance dans la formation, connaîtra une pénurie dans la profession

8313-154 Régleur-conducteur de machines-outils en général, dans le secteur des équipements de transport et dans le domaine du micro-usinage. Cette pénurie affectera plus particulièrement l'ensemble des secteurs d'activité dans la Mauricie – Bois-Francs, la Montérégie, la MRC Le Granit (région 05) et Laurentides – Lanaudière, les industries du plastique et des aliments et boissons dans les zones périphériques de la région de Québec, les industries de la machinerie et des produits électriques et électroniques dans Montréal-Centre, et les spécialistes des machines à commandes numérique sur la Côte-Nord.

De plus, on prévoit des pénuries, également en raison d'une insuffisance dans la formation, dans les professions suivantes :

8313-114 Modeleur-mécanicien de fonderie, dans la MRC Desjardins (région 03),

8313-178 Traceur mécanicien, dans Montréal-Centre,

8313-242 Conducteur de machine commandée par bande magnétique ou par bande perforée, sur la Côte-du-Sud (région 03) et dans Montréal-Centre dans le secteur des équipements de transport.

CCDP

8315 Conducteurs de machines-outils

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	3 250

Les régions de Québec et de Laurentides – Lanaudière, en raison d'une insuffisance de formation, connaîtront des pénuries dans la profession

8315-126 Affûteur d'outils de machines à bois.

CCDP

8316 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de l'usinage des métaux

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	250

CCDP

8319 Usineurs de métaux, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	PL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	4 700

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Malgré les surplus généralement prévus, des pénuries toucheront l'ensemble du Québec, en raison de l'insuffisance de formation, dans la profession

8319-150 Réparateur de scies.

Par ailleurs, on prévoit des pénuries, pour la même raison, dans les professions:

8319-110 Outilleur, plastique, dans Montréal-Centre,

8319-126 Limeur d'outils à la main, dans la région de Québec.

CCDP

8330 Contremaîtres de façonneurs et de formeurs de métal, à l'exception des usineurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 950

Une pénurie est prévue, en raison du manque d'expérience de la main-d'oeuvre, dans la MRC L'Amiante (région 03), dans la profession

8330-126 Contremaître de soudeurs et oxycoupeurs.

CCDP

8331 Forgeurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	750

CCDP

8333 Tôliers

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	PL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	PL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	4 600

En raison principalement d'un manque d'expérience de la main-d'oeuvre et d'une insuffisance de formation, l'ensemble du Québec connaîtra une pénurie dans la profession

8333-118 Tôlier, particulièrement chez les spécialistes de l'acier inoxydable. Cette pénurie touchera par ailleurs plus particulièrement la MRC Drummond (région 04), la Communauté régionale de l'Outaouais et la Haute-Gatineau (région 07), l'Abitibi – Témiscamingue et la Côte-Nord.

CCDP

8334 Conducteurs de machines à emboutir les métaux, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	PL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	3 100

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

La MRC L'Amiante (région 03) connaîtra par ailleurs une pénurie dans la profession

8334-122 Régleur-conducteur de cylindres à former.

De plus, une pénurie est à signaler dans la sous-région Rive-Sud de la Montérégie, dans Montréal-Centre et au Bas-Saint-Laurent – Gaspésie, dans la profession

8334-298 Tôlier à la machine.

CCDP

8335 Soudeurs et oxycoupeurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	22 000

Malgré les surplus prévus dans l'ensemble de ce groupe professionnel, une pénurie est à prévoir dans l'ensemble du Québec, en raison de l'insuffisance de formation, chez les spécialistes de l'acier inoxydable, de même que dans la profession

8335-218 Soudeur de carrosserie, pénurie qui touchera plus particulièrement la sous-région des Appalaches de la Montérégie.

On prévoit des pénuries, également en raison de l'insuffisance de formation, dans les professions suivantes :

8335-114 Soudeur-monteur, dans la Beauce (région 03), dans Laurentides – Lanaudière, et dans la Montérégie en particulier chez ceux qui ont des connaissances en lecture de plans,

8335-122 Soudeur de récipients pour fluides sous pression, dans les régions de Québec et de Montréal-Centre,

8335-146 Assembleur par points de soudure, dans Montréal-Centre,

8335-150 Soudeur à l'arc en atmosphère gazeuse, dans les régions de Québec et de la Montérégie.

CCDP

8336 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du façonnage et du formage des métaux, à l'exception de l'usinage

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	550

Une pénurie est prévue dans Laurentides – Lanaudière dans la profession

8336-114 Vérificateur de fabrication de produits métalliques.

CCDP

8337 Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	PL
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	800

En raison de la réglementation et du caractère saisonnier de la profession, la région de l'Estrie sera touchée par des pénuries dans les professions

8337-118 Chaudronnier-monteur-réparateur, et

8337-142 Ferronnier d'art, pénurie qui est aussi prévue dans Montréal-Centre, mais cette fois en raison de l'insuffisance de formation.

CCDP

8339 Façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	650

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8351 Modeleurs sur bois

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	—
	Emploi prévu	—

Une pénurie est à signaler dans la région de Québec dans la profession

8351-110 Modeleur sur bois.

CCDP

8353 Scieurs de bois et travailleurs assimilés, sauf des scieries

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 150

Malgré le surplus prévu, la Mauricie – Bois-Francs en raison d'une insuffisance dans la formation, se touchée par une pénurie dans la profession

8353-126 Débiteur de bois.

CCDP

8355 Raboteurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés du bois

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 300

En raison d'une insuffisance de formation, des pénuries sont à prévoir dans les professions :

8355-110 Régleur-conducteur de machines à bo dans les régions de Québec et de la Mauricie Bois-Francs (particulièrement dans les M Arthabaska et Maskinongé) et dans la MRC Granit (région 05),

8355-130 Conducteur de tour à bois, dans la rég de Québec.

CCDP

8357 Ponceurs de bois

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	950

CCDP

8370 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	300

CCDP

8371 Travailleurs spécialisés dans la taille et le façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 050

CCDP

8373 Travailleurs spécialisés dans le meulage et le polissage des produits d'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	650

La région de la Côte-Nord sera plus particulièrement touchée par une pénurie, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans la profession **8373-218** Meuleur et polisseur de verres d'optique.

CCDP

8376 Contrôleurs et vérificateurs du travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	250

CCDP

8379 Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SS
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	450

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8391 Graveurs, acidograveurs et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	300

CCDP

8393 Limeurs, meuleurs, lustreurs, décapeurs et polisseurs, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	EQ
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie–Bois-Francs	SS
05	Estrie	SS
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides–Lanaudière	SL
07	Outaouais	SS
08	Abitibi–Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	2 700

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Malgré un surplus prévu dans l'ensemble de ce groupe professionnel, en raison d'une insuffisance de formation, la région de Québec connaîtra une pénurie dans la profession
8393-114 Limeur à la main.

CCDP

8395 Gabarieurs et modeleurs, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	—
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie–Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides–Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi–Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	400

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8510 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	—
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie–Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides–Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi–Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	3 100

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8511 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage des moteurs et organes auxiliaires, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	—
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie–Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides–Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi–Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	950

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8513 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de véhicules automobiles, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	—
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	S
04	Mauricie–Bois-Francs	E
05	Estrie	S
06S	Montérégie	E
06M	Montréal-Centre	E
06N	Laurentides–Lanaudière	S
07	Outaouais	—
08	Abitibi–Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	S
	Emploi prévu	3 6

Plusieurs professions, non classées ailleurs, c
portant des tâches très diversifiées, composen
groupe professionnel. Le lecteur est invité à cor
ter la Classification canadienne descriptive des
fessions afin d'interpréter correctement les diag
tics posés.

La sous-région des Appalaches de la Monté
sera touchée par une pénurie, en raison d
insuffisance dans la formation, dans la profes
8513-134 Monteur de véhicules automobiles,
sédant des connaissances dans la robotic

CCDP

8515 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'aéronefs, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent–Gaspésie
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean
03	Québec
04	Mauricie–Bois-Francs
05	Estrie
06S	Montérégie
06M	Montréal-Centre
06N	Laurentides–Lanaudière
07	Outaouais
08	Abitibi–Témiscamingue
09	Côte-Nord et
10	Nouveau-Québec
	Ensemble du Québec
	Emploi prévu 2 0

Plusieurs professions, non classées ailleurs, c
portant des tâches très diversifiées, composen
groupe professionnel. Le lecteur est invité à co
ter la Classification canadienne descriptive des
fessions afin d'interpréter correctement les diag
tics posés.

Des pénuries sont prévues, en raison de l'ins
sance de formation, dans les professions:
8515-126 Mécanicien d'appareillage hydrau
d'aviation, dans la Haute-Gatineau et la
Papineau (région 07),
8515-138 Monteur d'éléments de cellules d'
nefs, dans Montréal-Centre.

CCDP

8523 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines et de matériel industriel, agricole, de construction et autre, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 150

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8525 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines de bureau et de matériel mécanographique, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	400

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8526 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de la fabrication et du montage de produits métalliques non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SS
06S	Montérégie	PL
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	PL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	3 200

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Une insuffisance dans la formation est à l'origine de la pénurie prévue dans Montréal-Centre dans la profession

8526-242 Contrôleur de montages et d'équipements d'aéronefs.

CCDP

8527 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'instruments de précision et de matériel connexe, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	650

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8528 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication et du montage de produits métalliques, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 750

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8529 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	3 300

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8530 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	2 850

CCDP

8531 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électrique

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	**PL**
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	4 450

CCDP

8533 Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	12 000

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

L'ensemble du Québec, en raison d'une insuffisance de formation, connaîtra une pénurie dans la profession

8533-150 Réparateur de groupe frigorifique, pénurie qui touchera plus particulièrement la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean.

Des pénuries sont également prévues, principalement en raison d'une insuffisance dans la formation, dans les professions suivantes :

8533-110 Électricien d'entretien, dans la MRC Bécancour (région 04), dans l'Estrie, dans la sous-région Sud-Ouest de la Montérégie, dans le Sud de Laurentides – Lanaudière, dans les industries du caoutchouc et plastique et des aliments et boissons dans Montréal-Centre, et en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre aux Îles-de-la-Madeleine (région 01) et dans la sous-région de Chibougamau – Chapais (région 02).

8533-118 Mécanicien en réfrigération, en Gaspésie et dans la MRC La Matapédia (région 01) et dans les régions de Québec et de la Côte-Nord.

8533-122 Réparateur de moteurs électriques, dans la MRC L'Amiante (région 03).

8533-126 Réparateur de gros appareils, dans Montréal-Centre et le sud de Laurentides – Lanaudière.

CCDP

8534 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électronique

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 350

CCDP

8535 Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	5 450

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

En dépit des surplus prévus dans ce groupe professionnel, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes :

8535-110 Monteur de matériel électronique aéronautique, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans Montréal-Centre.

8535-114 Réparateur électronicien, dans la MRC Le Centre-de-la-Mauricie (région 04).

8535-138 Réparateur de commandes électroniques, en raison de l'insuffisance de formation, dans les régions de Québec et de Montréal-Centre.

CCDP

8536 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	**PL**
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	**PL**
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	**PL**
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	2 750

La région de l'Abitibi – Témiscamingue sera touchée par une pénurie dans la profession

8536-118 Vérificateur de moteurs et de commandes de moteurs, chez les spécialistes du calibrage électrique.

CCDP

8537 Dépanneurs de radios et de téléviseurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	**PL**
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 200

La région de la Côte-Nord et les zones éloignées du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie seront aux prises avec une pénurie dans la profession

8537-110 Dépanneur de téléviseurs.

CCDP

8538 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	**PL**
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 500

CCDP

8539 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 200

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

La MRC Desjardins (région 03) connaîtra une pénurie dans la profession

8539-162 Photolithographe.

CCDP

8540 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	2 000

CCDP

8541 Ébénistes et menuisiers en meubles

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	10 700

Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes :

8541-110 Ébéniste, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans la Beauce (région 03), dans la sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie et dans Laurentides – Lanaudière.

8541-126 Réparateur de menuiseries d'assemblage, dans la Mauricie – Bois-Francs.

8541-150 Monteur de meubles, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans la Beauce (région 03).

8541-154 Monteur de châssis et de portes, sur la Côte-du-Sud (région 03).

8541- Tailleur de mélamine, dans les MRC Rivière-du-Loup et Témiscouata (région 01).

CCDP

8546 Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	350

CCDP

8548 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	3 450

CCDP

8549 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SS
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 050

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

En dépit des surplus prévus, des pénuries toucheront les professions :

8549-174 Assembleur de cercueils, sur la Côte-du-Sud (région 03),

8549-222 Luthier, dans la MRC Matane (région 01),

8549-226 Luthier-réparateur, en raison d'une insuffisance de formation, dans la région de Québec.

CCDP

8550 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	4 900

La Mauricie – Bois-Francs, en raison du manque d'expérience de la main-d'oeuvre, connaîtra une pénurie dans la profession

8550-134 Contremaître de piqueurs de tissus et de matières analogues à la machine.

CCDP

8551 Patronniers, marqueurs et coupeurs de tissu, fourrure et cuir

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	4 550

Malgré les surplus prévus, les régions de la Mauricie – Bois-Francs et de la Montérégie seront aux prises avec une pénurie, en raison des conditions de travail, dans la profession

8551-118 Patronnier.

Il en est de même dans la région de Québec, mais cette fois en raison de l'insuffisance de formation, dans la profession

8551-134 Coupeur de housses.

CCDP

8553 Tailleurs et couturiers

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	0

En dépit des surplus prévus dans ce groupe professionnel, des pénuries sont à signaler dans les professions :

8553-114 Tailleur en confection, dans la MRC Francheville (région 04), en raison d'une insuffisance dans la formation, et dans l'Estrie, en raison de conditions de travail particulières,

8553-146 Couturière, dans la Beauce et la MRC Bellechasse (région 03),

8553-150 Couturière réparatrice de vêtements pour dames, dans la région de Québec.

CCDP

8555 Fourreurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 550

L'ensemble du Québec, plus particulièrement les régions de Québec et de Montréal-Centre, en raison d'une insuffisance dans la formation, sera touché par une pénurie dans la profession **8555-114** Coupeur de fourrures.

CCDP

8557 Modistes et chapeliers

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	200

CCDP

8561 Cordonniers

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	PL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	3 750

En raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, les zones périphériques de la région de Québec connaîtront une pénurie dans la profession **8561-114** Cordonnier.

CCDP

8562 Tapissiers-garnisseurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 900

Les régions de Québec et de la Montérégie, en raison d'une insuffisance dans la formation, seront aux prises avec une pénurie dans la profession **8562-118** Tapissier-garnisseur.

CCDP

8563 Piqueurs de tissus et matières analogues, à la machine

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	53 350

Malgré les surplus dans ce groupe professionnel, l'ensemble du Québec, principalement en raison des conditions de travail et de l'insuffisance de formation, connaîtra une pénurie dans la profession

8563-114 Conducteur de machine à piquer. Cette pénurie touchera plus particulièrement la Beauce et la MRC L'Amiante (région 03), la Mauricie – Bois-Francs, la MRC Le Granit (région 05), la Montérégie, Montréal-Centre et Laurentides – Lanaudière.

CCDP

8566 Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	3 850

Des pénuries sont à signaler dans la région de Québec, en dépit du surplus prévu dans l'ensemble de ce groupe professionnel, dans les professions:

8566-130 Contrôleur de vêtements, dans la MRC L'Amiante,

8566-199 Autres contrôleurs, vérificateurs et échantillonneurs de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir, particulièrement chez les contrôleurs aux retouches, dans l'ensemble de la région.

CCDP

8568 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	3 750

CCDP

8569 Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage, et la réparation d'articles en textile, en cuir et en fourrure, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	6 200

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Une insuffisance dans la formation est à l'origine de la pénurie prévue dans le Trois-Rivières métropolitain et le sud de la Mauricie – Bois-Francs dans la profession

8569-298 Presseur de vêtements.

CCDP

8570 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 100

CCDP

8571 Assembleurs et colleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 350

CCDP

8573 Mouleurs de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 000

En raison d'une insuffisance de formation, l'ensemble du Québec connaîtra une pénurie dans la profession

8573-110 Régleur de machines à mouler les matières plastiques, particulièrement chez les spécialistes de la fibre de verre dans l'industrie des biens récréatifs. Cette pénurie touchera plus particulièrement les régions de Québec et de Montréal-Centre et la sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie.

Par ailleurs, pour la même raison, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

8573-118 Conducteur de presse à façonner les matières plastiques, dans la région de Québec et la sous-région Rive-Sud de la Montérégie.

8573-170 Mouleur de plastique, dans la région de Québec et la sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie.

8573-194 Mouleur à la presse à injection, dans la sous-région Rive-Sud de la Montérégie.

CCDP

8575 Coupeurs et finisseurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	450

CCDP

8576 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	850

Des pénuries sont à prévoir, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans les Laurentides et dans la sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie dans la profession

8576-170 Vérificateur-ébarbeur d'articles de caoutchouc et de plastique moulés.

CCDP

8578 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 200

La sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie, en raison d'une insuffisance dans la formation, sera aux prises avec une pénurie dans la profession

8578-130 Mouleur.

CCDP

8579 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	3 300

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Malgré les surplus prévus, l'ensemble du Québec, principalement en raison de l'insuffisance de formation, connaîtra une pénurie dans la profession

8579-150 Lamineur de fibre de verre. Cette pénurie touchera plus particulièrement les régions de Québec, de la Montérégie et de Montréal-Centre, la MRC Drummond (région 04) et le sud de la région Laurentides-Lanaudière.

CCDP

8580 Contremaîtres de mécaniciens et de réparateurs, à l'exception des électriciens

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	9 950

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

L'industrie des pâtes et papiers dans la Mauricie – Bois-Francs sera aux prises avec une pénurie, en raison du manque d'expérience de la main-d'oeuvre disponible, dans la profession

8580-114 Contremaître de mécaniciens et réparateurs de machines industrielles et de construction.

CCDP

8581 Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	44 200

L'ensemble du Québec, en raison d'une insuffisance dans la formation, sera touché par une pénurie dans la profession

8581-158 Réparateur de motocyclettes, pénurie qui se fera plus particulièrement sentir dans les régions de Québec, de l'Abitibi – Témiscamingue et de la Côte-Nord.

Par ailleurs, principalement pour la même raison, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes :

8581-110 Mécanicien d'automobiles, dans les zones éloignées du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie chez les spécialistes des voitures importées, dans la MRC L'Amiante (région 03), dans Montréal-Centre et le sud de Laurentides – Lanaudière.

8581-114 Mécanicien motoriste, en Mauricie – Bois-Francs chez les spécialistes des véhicules lourds, dans la Montérégie chez les spécialistes des moteurs diesel, dans Montréal-Centre et dans la Haute-Gatineau et la Communauté régionale de l'Outaouais (région 07).

8581-118 Mécanicien de véhicules industriels, dans Montréal Centre.

8581-122 Mécanicien de boîtes de vitesses, dans la Mauricie – Bois-Francs, particulièrement dans les MRC Francheville et Le Centre-de-la-Mauricie.

8581-134 Motoriste-metteur au point, dans la Mauricie – Bois-Francs.

8581-138 Réparateur d'éléments mécaniques, dans la Beauce et la MRC Desjardins (région 03).

8581-142 Réparateur de carrosseries, dans la région de Québec, dans les MRC Le Haut-Saint-Maurice et Francheville (région 04), dans l'Estrie chez les spécialistes du plastique, dans la sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie et dans Laurentides – Lanaudières.

8581-150 Réparateur de carburateurs, dans le nord de la Mauricie – Bois-Francs, chez les spécialistes des voitures importées.

8581-154 Ajusteur-régleur d'avant-train, dans la Mauricie – Bois-Francs.

CCDP

8582 Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	3 450

Des pénuries sont à signaler dans la sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie, en raison d'une insuffisance de formation, et dans les MRC Papineau et La Vallée-de-la-Gatineau (région 07), dans la profession

8582-110 Mécanicien d'aéronef.

CCDP

8583 Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	3 100

CCDP

8584 Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	24 900

Malgré les surplus prévus dans ce groupe professionnel, l'ensemble du Québec, particulièrement l'industrie du plastique, connaîtra une pénurie, en raison de l'insuffisance de formation, dans la profession

8584-122 Mécanicien-monteur. Cette pénurie touchera plus particulièrement le Saguenay – Lac-Saint-Jean chez les spécialistes de l'hydraulique et de la pneumatique, la région de Québec dans le domaine de l'électro-technique, la Montérégie chez les spécialistes de l'hydraulique, de la pneumatique et de la robotique et possédant les qualifications pour la lecture de plans, et les industries du caoutchouc et du papier dans Montréal-Centre.

Par ailleurs, principalement en raison de l'insuffisance de formation, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes:

8584-112 Mécanicien de machinerie lourde, en Mauricie-Bois-Francs chez les spécialistes de la machinerie forestière,

8584-114 Monteur-ajusteur de métiers à tisser, dans la MRC Drummond (région 04),

8584-134 Mécanicien de machines à travailler les métaux, dans Montréal-Centre,

8584-198 Mécanicien de machines à coudre, au Saguenay – Lac-Saint-Jean, dans la Beauce et la MRC L'Amiante (région 03), dans le Trois-Rivières métropolitain et le sud de la Mauricie – Bois-Francs, et dans Montréal-Centre, particulièrement chez les spécialistes des machines électroniques,

8584-330 Mécanicien de machines agricoles, dans les MRC L'Érable et Drummond (région 04) et dans la Montérégie,

8584-378 Mécanicien de machines de construction, au Saguenay – Lac-Saint-Jean chez les spécialistes de l'hydraulique et de la pneumatique, dans Laurentides – Lanaudière et sur la Côte-Nord,

8584-382 Mécanicien de moteurs diesel, au Saguenay – Lac-Saint-Jean et dans les régions de Québec et de Montréal-Centre.

CCDP

8585 Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	2 100

L'insuffisance de formation est à l'origine de la pénurie prévue dans la région de Québec et dans la sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie dans la profession

8585-118 Mécanicien d'entretien de machines de bureau.

CCDP

8586 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la réparation du matériel mécanique, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	—
06S	Montérégie	**PL**
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	750

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

En raison du manque d'expérience de la main-d'oeuvre, la région de Montréal-Centre sera touchée par une pénurie dans la profession

8586-110 Vérificateur d'avions.

CCDP

8587 Réparateurs de montres et de pendules

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	300

L'insuffisance de formation est à l'origine de la pénurie prévue dans la MRC Francheville (région 04) dans la profession

8587-110 Horloger rhabilleur.

CCDP

8588 Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	850

La région de Québec, la sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie et la Communauté régionale de l'Outaouais connaîtront des pénuries, en raison de l'insuffisance de formation, dans la profession

8588-126 Réparateur d'appareils photographiques.

CCDP

8589 Mécaniciens et réparateurs, à l'exception des électriciens, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	3 600

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes :

8589-146 Serrurier, en raison de l'insuffisance de formation, dans la région de Québec et la sous-région Rive-Sud de la Montérégie.

8589-162 Réparateur de matériel hydraulique, dans la MRC Drummond (région 04) et le sud de Laurentides-Lanaudière.

8589-299 Autres mécaniciens et réparateurs, particulièrement chez les mécaniciens de moteurs hors-bord, en raison des conditions de travail, dans la MRC Memphrémagog (région 05).

CCDP

8590 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 650

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8591 Diamantaires, lapidaires, bijoutiers et orfèvres

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 650

CCDP

8592 Constructeurs et réparateurs de bateaux

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	PL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 500

Une pénurie est prévue dans l'ensemble de ce groupe professionnel dans la MRC Rimouski – Neigette (région 01) dans la construction de bateaux en métal.

CCDP

8593 Façonneurs de produits en papier

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	3 000

CCDP

8595 Peintres et décorateurs d'articles manufacturés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	5 800

La Mauricie – Bois-Francs, particulièrement la MRC Drummond, et les sous-régions Rive-Sud et Richelieu – Yamaska de la Montérégie seront aux prises avec des pénuries, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans la profession

8595-114 Peintre.

Par ailleurs, malgré un surplus prévu dans l'ensemble de ce groupe professionnel, des pénuries sont à signaler dans la région de Québec, en raison de l'insuffisance de formation, dans les professions suivantes :

8595-110 Vernisseur de meubles.

8595-126 Peintre de grandes surfaces au pistolet.

8595-258 Peintre à la machine électrostatique, dans la Beauce seulement.

8595-330 Ouvrier au masquage.

CCDP

8596 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	500

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8598 Manoeuvres et travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	450

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

8599 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	4 850

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

En raison de l'insuffisance de formation, la région de Québec sera touchée par une pénurie dans la profession

8599-330 Réparateur d'articles de sport.

CCDP

8710 Contremaîtres des excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	4 000

CCDP

8711 Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	11 250

Les diagnostics prévus dans ce groupe professionnel pourraient être modifiés advenant la mise en application de la loi 119 qui réglemente les conditions d'exercice de certaines professions dans le secteur de la construction.

Malgré un surplus prévu dans la région du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine seront aux prises avec une pénurie dans l'ensemble de ce groupe professionnel. Des pénuries sont également prévues dans les professions suivantes :

8711-110 Conducteur de matériel lourd, en raison de la réglementation, sur la Côte-Nord et dans la sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie,

8711-136 Conducteur de pelle rétrocaveuse, dans la MRC Denis-Riverin (région 01) en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, et dans les MRC L'Amiante et Les Etchemins (région 03),

8711-166 Ouvrier au sas de caisson, sur la Côte-du-Sud (région 03).

CCDP

8713 Paveurs, poseurs de revêtement routier et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 550

Une pénurie est à prévoir aux Îles-de-la-Madeleine dans l'ensemble de ce groupe professionnel en dépit du surplus prévu au Bas-Saint-Laurent – Gaspésie.

La région de Québec, en raison d'une insuffisance de formation, connaîtra des pénuries dans les professions

8713-114 Conducteur de bitumineuse-goudronneuse, et

8713-126 Conducteur de rouleau compresseur.

CCDP

8715 Cheminots

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 450

CCDP

8718 Manoeuvres excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SS
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SS
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	6 200

CCDP

8730 Contremaîtres des monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	5 900

Un manque d'expérience de la main-d'oeuvre est à l'origine de la pénurie prévue dans la Mauricie – Bois-Francs dans la profession

8730-110 Contremaître d'électriciens d'installation et ouvriers d'entretien.

CCDP

8731 Monteurs de lignes électriques et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SS
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SS
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 950

Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans les professions :

8731-114 Monteur-réparateur de ligne, dans la région de Québec et la MRC Arthabaska (région 04),

8731-118 Monteur-réparateur de lignes de force, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans la Baie-des-Chaleurs (région 01), dans la sous-région de Chibougamau – Chapais (région 02) et en Abitibi – Témiscamingue.

CCDP

8733 Électriciens d'installation et d'entretien

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	11 250

Les diagnostics prévus dans ce groupe professionnel pourraient être modifiés advenant la mise en application de la loi 119 qui réglemente les conditions d'exercice de certaines professions dans le secteur de la construction.

Par ailleurs, en raison des conditions salariales, on prévoit une pénurie dans la région de Québec dans les professions de ce groupe professionnel qui ne font pas partie de l'industrie de la construction.

De plus, des pénuries sont à prévoir dans les professions suivantes:

8733-110 Électricien naval, dans la sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie,

8733-114 Mécanicien de climatiseurs commerciaux, en raison de l'insuffisance de formation, dans la région de Québec,

8733-122 Installateur-électricien, dans l'Estrie, en raison du caractère saisonnier de la profession.

CCDP

8735 Monteurs-réparateurs de matériel de communications par fil et d'appareils connexes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	7 350

CCDP

8736 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	2 200

CCDP

8738 Manoeuvres et travailleurs assimilés du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	350

CCDP

8739 Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 150

Plusieurs professions, non classées ailleurs, com portant des tâches très diversifiées, composent c groupe professionnel. Le lecteur est invité à consu ter la Classification canadienne descriptive des pro fessions afin d'interpréter correctement les diagnos tics posés.

CCDP

8780 Contremaîtres d'autres travailleurs du bâtiment

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	13 450

En dépit des surplus prévus, des pénuries sont signaler, en raison d'un manque d'expérience de main-d'oeuvre disponible, dans les professions:

8780-114 Contremaître de charpentiers en cha pentes de bois et travailleurs assimilés, dans MRC L'Amiante (région 03),

8780-150 Contremaître de monteurs de charpente métalliques, dans le Trois-Rivières métropol tain (région 04).

CCDP

8781 Charpentiers en charpentes de bois et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	**PL**
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	23 400

Les diagnostics prévus dans ce groupe professionnel pourraient être modifiés advenant la mise en application de la loi 119 qui réglemente les conditions d'exercice de certaines professions dans le secteur de la construction.

Par ailleurs, malgré les surplus prévus, des pénuries sont à prévoir, en raison de la réglementation, dans les professions:

8781-110 Charpentier, dans la Mauricie – Bois-Francs, particulièrement dans la pose de systèmes intérieurs, dans les MRC L'Or-Blanc et Le Granit (région 05), dans la Montérégie et Laurentides – Lanaudière,

8781-122 Aide-charpentier, dans la MRC Bécancour (région 04).

CCDP

8782 Maçons et carreleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	**PL**
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	**PL**
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	**PL**
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	**PL**
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	4 600

Les diagnostics prévus dans ce groupe professionnel pourraient être modifiés advenant la mise en application de la loi 119 qui réglemente les conditions d'exercice de certaines professions dans le secteur de la construction.

La pénurie prévue au Bas-Saint-Laurent – Gaspésie dans ce groupe professionnel se fera davantage sentir aux Îles-de-la-Madeleine.

Par ailleurs, l'ensemble du Québec, en raison de la réglementation, sera touché par des pénuries dans les professions:

8782-110 Briqueteur,

8782-126 Maçon,

8782-130 Carreleur.

CCDP

8783 Lisseurs de béton et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	**PL**
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	**PL**
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	**PL**
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 300

Les diagnostics prévus dans ce groupe professionnel pourraient être modifiés advenant la mise en application de la loi 119 qui réglemente les conditions d'exercice de certaines professions dans le secteur de la construction.

Les Îles-de-la-Madeleine, en dépit du surplus prévu au Bas-Saint-Laurent – Gaspésie, connaîtront une pénurie dans les professions composant ce groupe professionnel.

De plus, en raison de la réglementation, on prévoit des pénuries dans les professions suivantes:

8783-114 Cimentier-applicateur à la lance, dans la région de Québec,

8783-122 Finisseur de béton, dans la Montérégie,

8783-134 Cimentier-applicateur de béton, à la lance, dans l'Estrie.

CCDP

8784 Plâtriers et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	**PL**
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	**PL**
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 150

Les diagnostics prévus dans ce groupe professionnel pourraient être modifiés advenant la mise en application de la loi 119 qui réglemente les conditions d'exercice de certaines professions dans le secteur de la construction.

En raison de la réglementation, des pénuries sont à signaler dans les professions:

8784-114 Plâtrier, dans l'Estrie (particulièrement dans la MRC Le Granit), dans la sous-région Rive-Sud de la Montérégie, dans Laurentides – Lanaudière, dans la Communauté régionale de l'Outaouais, et dans les régions de la Côte-Nord et de l'Abitibi – Témiscamingue,

8784-122 Poseur de lattes, en Abitibi – Témiscamingue,

8784-126 Poseur de panneaux muraux secs, dans la région de Québec,

8784-130 Jointoyeur de panneaux muraux, dans la MRC Le Haut-Saint-Maurice (région 04).

CCDP

8785 Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	7 000

Les diagnostics prévus dans ce groupe professionnel pourraient être modifiés advenant la mise en application de la loi 119 qui réglemente les conditions d'exercice de certaines professions dans le secteur de la construction.

Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à prévoir, en raison de la réglementation, dans les régions de la Mauricie – Bois-Francs, de l'Estrie (particulièrement dans la MRC Le Granit), de la Montérégie, de Laurentides – Lanaudière, de l'Abitibi – Témiscamingue, et dans la Communauté régionale de l'Outaouais, dans la profession

8785-110 Peintre et décorateur.

Par ailleurs, pour la même raison, la région de Québec sera touchée par une pénurie dans la profession

8785-120 Peintre en bâtiment.

CCDP

8786 Travailleurs spécialisés dans l'isolation

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SS
	Emploi prévu	1 200

Les diagnostics prévus dans ce groupe professionnel pourraient être modifiés advenant la mise en application de la loi 119 qui réglemente les conditions d'exercice de certaines professions dans le secteur de la construction.

Par ailleurs, malgré les surplus prévus, une insuffisance dans la formation est à l'origine des pénuries à signaler dans les professions :

8786-110 Ouvrier à l'injection de mousse isolante, dans la sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie,

8786-114 Calorifugeur de chaudières et tuyaux, en Mauricie – Bois-Francs,

8786-126 Poseur de matériaux isolants à la machine, dans la région de Québec.

CCDP

8787 Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 400

Les diagnostics prévus dans ce groupe professionnel pourraient être modifiés advenant la mise en application de la loi 119 qui réglemente les conditions d'exercice de certaines professions dans le secteur de la construction.

Même si des surplus sont prévus dans toutes les régions du Québec, des pénuries, en raison de la réglementation, sont à prévoir dans les professions suivantes :

8787-114 Couvreur en bardeaux de bois, dans les régions de Québec et de la Montérégie,

8787-118 Couvreur en asphalte, dans la MRC Le Haut-Saint-Maurice (région 04) et l'Estrie,

8787-122 Applicateur d'enduits hydrofuges, dans la sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie.

CCDP

8791 Tuyauteurs, plombiers et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	**PL**
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	**PL**
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	11 200

Les diagnostics prévus dans ce groupe professionnel pourraient être modifiés advenant la mise en application de la loi 119 qui réglemente les conditions d'exercice de certaines professions dans le secteur de la construction.

Des pénuries sont prévues par ailleurs dans les professions suivantes :

8791-110 Tuyauteur, dans la région de Québec et en Mauricie – Bois-Francs, plus particulièrement dans l'industrie des pâtes et papiers, en raison d'une insuffisance dans la formation,

8791-114 Plombier, en Mauricie – Bois-Francs chez les spécialistes de la fibre de verre, dans l'Estrie (particulièrement dans la MRC Le Granit), dans les sous-régions Sud-Ouest et Richelieu – Yamaska de la Montérégie, et dans Laurentides – Lanaudière,

8791-122 Monteur d'installations au gaz, en raison de l'insuffisance de formation, dans la région de Québec.

CCDP

8793 Monteurs de charpentes métalliques

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 600

Les diagnostics prévus dans ce groupe professionnel pourraient être modifiés advenant la mise en application de la loi 119 qui réglemente les conditions d'exercice de certaines professions dans le secteur de la construction.

En dépit des surplus prévus dans ce groupe professionnel, des pénuries toucheront les professions :

8793-110 Poseur de pièces décoratives et autres en métal ouvré, dans la Communauté régionale de l'Outaouais,

8793-114 Monteur de charpentes en acier, dans l'Estrie,

8793-126 Ferrailleur, en raison de la réglementation, dans la sous-région Rive-Sud de la Montérégie.

CCDP

8795 Vitriers

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	**PL**
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 200

Les régions de Québec, de Laurentides – Lanaudière et de la Côte-Nord seront touchées par une pénurie dans la profession

8795-118 Vitrier en bâtiment.

CCDP

8796 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs spécialisés dans la construction, à l'exception du matériel électrique

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 650

CCDP

8798 Manoeuvres et travailleurs assimilés du bâtiment

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SS
03	Québec	SS
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	SS
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SS
	Ensemble du Québec	SS
	Emploi prévu	9 500

CCDP

8799 Autres travailleurs du bâtiment, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SS
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SS
	Emploi prévu	8 050

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

De plus, les diagnostics prévus dans ce groupe professionnel pourraient être modifiés advenant la mise en application de la loi 119 qui réglemente les conditions d'exercice de certaines professions dans le secteur de la construction.

Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes :

8799-126 Mécanicien d'entretien d'atelier ou d'usine, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans la région de Québec et dans la Montérégie, particulièrement dans le domaine de l'électro-pneumatique,

8799-158 Poseur de sols résilients, dans les MRC L'Érable et Drummond (région 04), en raison de la réglementation,

8799-194 Ouvrier d'entretien des bâtiments, dans la région de Québec chez les spécialistes de l'entretien préventif et sécuritaire,

8799-202 Ponceur et finisseur de parquet, dans la MRC Le Haut-Saint-Maurice (région 04).

Par ailleurs, la MRC L'Érable (région 04) connaîtra des pénuries dans les professions

8799-150 Installateur-réparateur de caravanes, et

8799-154 Poseur de tapis.

CCDP

9110 Surveillants du personnel d'exploitation des transports aériens

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	PL
06M	Montréal-Centre	PL
06N	Laurentides – Lanaudière	PL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	PL
	Emploi prévu	800

CCDP

9111 Pilotes, navigateurs et mécaniciens

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 550

La Côte-Nord, particulièrement la zone est de la région, sera touchée par une pénurie, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans la profession

9111-126 Pilote d'hélicoptère.

CCDP

9113 Personnel des services auxiliaires au sol

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	**PL**
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 400

CCDP

9119 Personnel d'exploitation des transports aériens, non classé ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	600

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

9130 Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports ferroviaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 800

CCDP

9131 Conducteurs de locomotive

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 750

CCDP

9133 Chefs de train et serre-freins

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 950

CCDP

9135 Personnel des services auxiliaires des transports ferroviaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 450

CCDP

9139 Personnel d'exploitation des transports ferroviaires, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	500

Plusieurs professions, non classées ailleurs, com portant des tâches très diversifiées, composent c groupe professionnel. Le lecteur est invité à consu ter la Classification canadienne descriptive des pro fessions afin d'interpréter correctement les diagnos tics posés.

CCDP

9151 Officiers de pont

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 250

CCDP

9153 Officiers mécaniciens de navire

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	450

CCDP

9155 Matelots de pont

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 050

CCDP

9159 Personnel de la navigation et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	600

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

9170 Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports routiers

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	3 850

CCDP

9171 Conducteurs d'autobus

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	15 750

La Haute-Gatineau (région 07) connaîtra une pénurie dans ce groupe professionnel dans les professions reliées au transport scolaire.

CCDP

9173 Chauffeurs de taxis et chauffeurs particuliers

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	9 150

CCDP

9175 Camionneurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	70 550

Malgré les surplus prévus, l'ensemble du Québec sera touché par une pénurie dans la profession

9175-110 Chauffeur de camion, en général, mais seulement sur véhicule lourd, en raison d'une insuffisance dans la formation.

Par ailleurs, on prévoit des pénuries dans les professions suivantes:

9175-118 Chauffeur de camion, dans les MRC Drummond (région 04) et Le Granit (région 05),

9175-122 Chauffeur de camion, tracteur pour semi-remorque, au Saguenay – Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord sur camion forestier, dans la MRC Le Haut-Saint-Maurice (région 04) et dans Laurentides – Lanaudière,

9175-126 Conducteur de camion-malaxeur, en raison de l'insuffisance de formation, dans les régions de Québec et de la Côte-Nord.

CCDP

9179 Personnel d'exploitation des transports routiers, non classé ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 000

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

La MRC Drummond (région 04) connaîtra une pénurie dans la profession

9179-118 Régulateur du transport routier.

CCDP

9191 Personnel d'exploitation du métro et des tramways

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	350

CCDP

9199 Autre personnel d'exploitation des transports, non classé ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SS
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	450

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

9310 Contremaîtres de manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 200

Plusieurs professions, non classées ailleurs, com portant des tâches très diversifiées, composent c groupe professionnel. Le lecteur est invité à consu ter la Classification canadienne descriptive des pr fessions afin d'interpréter correctement les diagno tics posés.

CCDP

9311 Conducteurs d'appareils de levage, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	6 150

Plusieurs professions, non classées ailleurs, co portant des tâches très diversifiées, composent groupe professionnel. Le lecteur est invité à cons ter la Classification canadienne descriptive des p fessions afin d'interpréter correctement les diagn tics posés.

De plus, les diagnostics prévus dans ce grou professionnel pourraient être modifiés advenant mise en application de la loi 119 qui réglemente conditions d'exercice de certaines professions d le secteur de la construction.

Des pénuries sont à signaler dans les profession

9311-110 Conducteur de grue à portique électriq dans la Mauricie – Bois-Francs sur grue c ventionnelle,

9311-130 Conducteur de grue automotrice, en r son de la réglementation, dans la sous-rég Rive-Sud de la Montérégie.

CCDP

9313 Débardeurs, dockers et manutentionnaires

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SM
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	7 200

CCDP

9315 Conducteurs de matériel de manutention, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	5 600

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

9317 Emballeurs, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	SM
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	19 150

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

9318 Manoeuvres, manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SS
06S	Montérégie	SS
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	SS
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SS
	Emploi prévu	5 200

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

9510 Contremaîtres d'imprimeurs et de travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 950

CCDP

9511 Typographes et compositeurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	EQ
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	3 900

L'ensemble du Québec, en raison de l'insuffisance de formation face à l'évolution technologique, connaîtra des pénuries dans les professions:

9511-133 Opérateur de scanner.

9511-138 Conducteur de photocomposeuse, pénurie qui touchera plus particulièrement les MRC Rivière-du-Loup et Témiscouata (région 01), et les régions de Québec, de l'Estrie, de Montréal-Centre et de Laurentides – Lanaudière.

Des pénuries sont également prévues dans les professions:

9511-118 Metteur en pages, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans la MRC Maskinongé (région 04).

9511-146 Ouvrier à la machine à composer, dans la Communauté régionale de l'Outaouais.

CCDP

9512 Conducteurs de presses à imprimer

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	PL
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	5 850

En raison de l'évolution technologique, l'ensemble du Québec, et particulièrement la région de Québec, sera touché par une pénurie dans la profession

9512-172 Pressier, principalement sur presses contrôlées par ordinateur.

Par ailleurs, une insuffisance dans la formation est à l'origine des pénuries prévues sur la Côte-du-Sud (région 03), dans les MRC Maskinongé et Nicolet – Yamaska (région 04) et Sept-Rivières (région 09) et dans la région de la Montérégie, dans la profession

9512-126 Conducteur de presse offset.

Pour la même raison, la région de Québec connaîtra des pénuries dans les professions

9512-138 Conducteur de presse à épreuves litho-offset, et

9512-142 Conducteur de presse rotative.

CCDP

9513 Travailleurs spécialisés dans la stéréotypie et la galvanotypie

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	—
06M	Montréal-Centre	—
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	—
	Emploi prévu	—

Une pénurie est à prévoir, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans la MRC Maskinongé (région 04) dans la profession

9513-130 Monteur de clichés.

CCDP

9514 Imprimeurs-graveurs, à l'exception des photograveurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 150

CCDP

9515 Photograveurs et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	800

Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler, en raison de l'insuffisance de formation, dans les professions suivantes:

9515-126 Cameraman en photogravure, dans la région de Québec et la MRC Maskinongé (région 04),

9515-130 Imprimeur par contact, dans l'Outaouais,

9515-150 Pelliculeur, dans les régions de Québec, de Montréal-Centre et de Mauricie – Bois-Francs (particulièrement dans la MRC Nicolet), et dans la sous-région Rive-Sud de la Montérégie.

CCDP

9517 Relieurs et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SL
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	2 500

L'insuffisance de formation est à l'origine des pénuries prévues dans les professions:

9517-126 Relieur industriel, dans la Mauricie – Bois-Francs,

9517-134 Assembleur-encolleur à la machine, dans la sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie.

CCDP

9518 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'imprimerie et des secteurs connexes

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SS
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SS
06M	Montréal-Centre	SS
06N	Laurentides – Lanaudière	SS
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SS
	Emploi prévu	1 350

CCDP

9519 Imprimeurs et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SS
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 450

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

La région de Québec, en raison d'une insuffisance dans la formation, connaîtra une pénurie dans la profession

9519-202 Conducteur de presse à polycopier offset.

CCDP

9530 Contremaîtres de mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	EQ
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 450

CCDP

9531 Conducteurs d'installations de centrale électrique

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	EQ
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	EQ
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	EQ
	Ensemble du Québec	EQ
	Emploi prévu	1 250

Principalement en raison d'une insuffisance de formation, la sous-région de Chibougamau – Chapais (région 02), la région de Québec, et la région de Montréal-Centre dans le secteur de la climatisation seront aux prises avec des pénuries dans la profession

9531-122 Opérateur de tableau de distribution de centrale.

CCDP

9539 Conducteurs et mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés, non classés

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	PL
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	SL
08	Abitibi – Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	9 100

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Malgré les surplus généralement prévus, des pénuries sont à signaler dans les professions suivantes:

9533-110 Conducteur de chaudière, au Bas-Saint-Laurent – Gaspésie, en raison de conditions de travail particulières,

9533-122 Mécanicien de machines fixes, en général, dans les sous-régions Richelieu – Yamaska et Rive-Sud de la Montérégie et dans les scieries de la Haute-Gatineau (région 07),

9535-110 Conducteur d'installation d'épuration des eaux, au Bas-Saint-Laurent – Gaspésie et dans l'Estrie.

CCDP

9550 Contremaîtres des opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	500

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

9551 Opérateurs de matériel de radio et de télédiffusion

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	—
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	600

CCDP

9555 Opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonores

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	—
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 200

CCDP

9557 Projectionnistes de cinéma

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	EQ
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	EQ
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	550

CCDP

9591 Techniciens de laboratoires photographiques

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	—
05	Estrie	—
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SM
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	1 500

La sous-région Richelieu – Yamaska de la Montérégie connaîtra des pénuries, en raison d'une insuffisance dans la formation, dans les professions **9591-110** Agrandisseur de photographies, et **9591-118** Retoucheur de négatifs.

CCDP

9910 Surveillants et contremaîtres, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SM
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	SM
06S	Montérégie	EQ
06M	Montréal-Centre	EQ
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	EQ
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SL
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	2 650

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

9916 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	EQ
06S	Montérégie	SL
06M	Montréal-Centre	SL
06N	Laurentides – Lanaudière	SL
07	Outaouais	—
08	Abitibi – Témiscamingue	—
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	—
	Ensemble du Québec	SL
	Emploi prévu	1 350

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

CCDP

9918 Manoeuvres et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SS
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SS
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SS
06S	Montérégie	SM
06M	Montréal-Centre	SM
06N	Laurentides – Lanaudière	SM
07	Outaouais	SS
08	Abitibi – Témiscamingue	SS
09	Côte-Nord et	
10	Nouveau-Québec	SS
	Ensemble du Québec	SM
	Emploi prévu	8 150

Plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées, composent ce groupe professionnel. Le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION*

Association canadienne de distributeurs d'équipements lourds (section Québec)
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes
Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers
Association de la construction de l'Ouest-du-Québec
Association de la construction des Cantons-de-l'Est
Association de pêcheurs de la Gaspésie
Association de pêcheurs des Iles-de-la-Madeleine
Association des agences de voyages (région Mauricie — Bois-Francs)
Association des apiculteurs de l'Outaouais
Association des architectes-paysagistes du Québec
Association des arts graphiques du Québec
Association des assureurs-vie de Sherbrooke
Association des auxiliaires familiales et sociales du Québec
Association des bibliothécaires du Québec
Association des carrossiers (région Mauricie — Bois-Francs)
Association des chirurgiens-dentistes du Québec
Association des concessionnaires automobiles (région Mauricie — Bois-Francs)
Association des détaillants en alimentation du Québec
Association des employés à pourboire de l'Estrie
Association des employés de garage (région de l'Estrie)
Association des entrepreneurs en construction du Québec (région de l'Estrie)
Association des entrepreneurs en couture du Québec (région de l'Estrie)
Association des entrepreneurs en isolation
Association des experts en sinistres indépendants du Québec
Association des fabricants et distributeurs de l'industrie de la cuisine du Québec
Association des femmes diplômées d'université de l'Outaouais
Association des hôteliers de l'Estrie
Association des hôteliers et restaurateurs du Québec
(région Saguenay — Lac-Saint-Jean)
Association des infirmières et infirmiers en santé du travail du Québec
Association des ingénieurs-conseils du Québec
Association des libraires du Québec
Association des maîtres-couvreurs du Québec
Association des manoeuvres interprovinciaux
Association des manufacturiers canadiens (chapitre Drummondville)
Association des manufacturiers de bois de sciage (section Est-du- Québec)
Association des manufacturiers de cercueils de la province de Québec
Association des marchands détaillants en alimentation (région Estrie)
Association des marchands membres de la moto du Québec
Association des mines d'amiante du Québec
Association des optométristes du Québec
Association des paysagistes du Québec (région Mauricie — Bois-Francs)
Association des petits détaillants du Québec (région Outaouais)
Association des policiers provinciaux du Québec
Association des producteurs de granite du Québec
Association des professeurs de musique du Québec
Association des propriétaires d'autobus du Québec
Association des propriétaires d'établissements licenciés de l'Outaouais
Association des psychiatres du Québec
Association des psycho-éducateurs du Québec
Association des restaurateurs de la région de Sherbrooke
Association des restaurateurs de Val-d'Or
Association des scieries de la Rouge

* Les avis émis par ces organismes n'ont pas nécessairement été retenus tels quels, après analyse; ces organismes ne sont donc pas responsables des erreurs ou omissions contenues dans ce document.

Association des services de réhabilitation sociale du Québec
Association du camionnage du Québec
Association fleurs Canada, région du Québec
Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue
Association forestière des Cantons-de-l'Est
Association forestière québécoise
Association internationale des plâtriers et cimentiers
Association internationale des poseurs d'isolants
Association internationale des secrétaires professionnelles
Association internationale des travailleurs du métal en feuilles
Association nationale des travailleurs en tuyauterie
Association paritaire de prévention pour la santé et la sécurité du travail du Québec
Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec
Association professionnelle des physiothérapeutes du Québec
Association professionnelle des technologistes médicaux du Québec
Association provinciale des assureurs-vie du Québec
Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec
(régions Estrie, Mauricie — Bois-Francs, Outaouais)
Association québécoise des archivistes médicales
Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Association québécoise des transporteurs aériens
Association québécoise pour enfants avec problèmes auditifs
Association unie des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie des États-Unis et du Canada
Associations touristiques régionales

Bureau du tourisme et des congrès de Sherbrooke

Centrale des syndicats démocratiques (région Estrie)
Centre d'animation des femmes de l'Outaouais
Centre d'entreprise, Faculté d'administration, Université de Sherbrooke
Centre québécois de productivité du vêtement
Chambre d'immeubles de la Mauricie — Bois-Francs
Chambre d'immeubles de Lanaudière
Chambres de commerce
Comité paritaire de l'automobile (région Estrie)
Comité paritaire de la coiffure (région Estrie)
Comité paritaire de la coiffure du district de Hull
Comités consultatifs régionaux
Commissariats industriels
Commission de la construction du Québec
Commission de la santé et de la sécurité du travail (région Estrie)
Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais
Commissions de formation professionnelle
Commissions scolaires
Conseil de la boulangerie du Québec
Conseil de la culture de l'Outaouais
Conseil des arts textiles du Québec
Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais
Conseil économique Chaudière-Laporte
Conseil économique d'Alma et du Lac-Saint-Jean
Conseil économique de Beauce
Conseil économique de la Côte-du-Sud
Conseil économique de la région de La Sarre
Conseil québécois du commerce de détail
Conseil régional de concertation et de développement du Saguenay — Lac- Saint-Jean — Chibougamau
Conseil régional des loisirs (régions Outaouais, Saguenay — Lac-Saint-Jean)
Conseil régional sur les services en foresterie (région Saguenay-Lac-St-Jean)
Conseils régionaux de développement
Conseils régionaux de la santé et des services sociaux
Coopérative forestière des Hautes-Laurentides
Corporation de formation et de développement en exploration minière (région Abitibi-Témiscamingue)
Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec
Corporation des camionneurs en vrac de la région 02
Corporation des concessionnaires automobiles de l'Estrie
Corporation des infirmières et infirmiers des Cantons-de-l'Est
Corporation des maîtres en centrales thermiques du Québec (région Estrie)

Corporation des maîtres-entrepreneurs en réfrigération du Québec
Corporation des services d'ambulance du Québec
(région Saguenay —Lac-Saint-Jean)
Corporation professionnelle des comptables en administration industrielle du Québec
Corporation professionnelle des diététistes du Québec
Corporation professionnelle des ergothérapeutes du Québec
Corporation professionnelle des évaluateurs agréés du Québec
Corporation professionnelle des inhalothérapeutes du Québec
Corporation professionnelle des médecins du Québec
Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec
Corporation professionnelle des psychologues du Québec
Corporation professionnelle des techniciens dentaires du Québec
Corporation professionnelle des technologistes médicaux du Québec
Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec

École des pêcheries de Grande-Rivière

Fédération canadienne des chefs de cuisine (région Estrie)
Fédération canadienne des travailleurs du textile
Fédération des affaires sociales (région Estrie)
Fédération des caisses populaires Desjardins (région Outaouais)
Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec
(région Bas-Saint-Laurent — Gaspésie)
Fédération des médecins résidents et internes du Québec
Fédération des pompiers professionnels du Québec
Fédération des professionnels salariés et cadres du Québec
Fédération des syndicats des mines, de la métallurgie et des produits chimiques
(région Estrie)
Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium
Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (région Estrie)
Fédération des travailleurs du Québec (région Estrie)
Fédération du vêtement (région Estrie)
Fédération québécoise de la faune (région Outaouais)
Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers
Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité (région Abitibi-Témiscamingue)

Groupement des assureurs automobiles
Groupement québécois d'entreprises (région Abitibi-Témiscamingue)

Hydro-Québec

Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers
Institut de marine de Rimouski
Institut québécois des revêtements de sol

Ministère de l'Éducation
Ministère de l'Environnement
Ministère de l'Industrie et du Commerce
Ministère des Transports
Municipalités régionales de comté

Office de planification et de développement du Québec
Ordre des architectes du Québec
Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec
Ordre des chiropraticiens du Québec
Ordre des dentistes du Québec
Ordre des denturologistes du Québec
Ordre des infirmières et infirmiers du Québecain
Ordre des ingénieurs du Québec - section Saguenay — Lac-St-Jean
Ordre des ingénieurs forestiers
Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec
Ordre des optométristes du Québec
Ordre des techniciens en radiologie du Québec
Ordre des technologues des sciences appliquées du Québec
Organismes (locaux et régionaux) de développement, d'expansion et
de promotion économiques et industriels

Producteurs de sucre d'érable du Québec

Société d'aménagement de l'Outaouais
Société des industries du plastique du Canada
Société des relationnistes du Québec
Syndicat de gestion agricole de La Sarre
Syndicat de gestion agricole de Notre-Dame-du-Nord
Syndicat des producteurs de bois (région Abitibi-Témiscamingue)
Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie
Syndicat des travailleurs des pâtes et papier de Bromptonville
Syndicat international des marins canadiens

Travailleurs unis du pétrole du Canada

Union des employés de commerce (régions Estrie, Mauricie — Bois-Francs)
Union des producteurs agricoles
Union internationale des briqueteurs et métiers connexes

LISTE DES TITRES ET CODES DES GRANDS GROUPES, SOUS-GROUPES ET GROUPES DE BASE

TITRES ET CODES DES GRANDS GROUPES

11	Directeurs, administrateurs et personnel assimilé
21	Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques
23	Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes
25	Membres du clergé et personnel assimilé
27	Enseignants et personnel assimilé
31	Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés
33	Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé
37	Travailleurs spécialisés des sports et loisirs
41	Personnel administratif et travailleurs assimilés
51	Travailleurs spécialisés dans la vente
61	Travailleurs spécialisés dans les services
71	Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs
73	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés
75	Travailleurs forestiers et bûcherons
77	Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés
81 / 82	Travailleurs des industries de transformation
83	Usineurs et travailleurs des secteurs connexes
85	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation
87	Travailleurs du bâtiment
91	Personnel d'exploitation des transports
93	Manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.*
95	Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines
99	Travailleurs non classés ailleurs

* n.c.a. signifie non classés ailleurs.

GRAND GROUPE 11 DIRECTEURS, ADMINISTRATEURS ET PERSONNEL ASSIMILÉ

111 Fonctionnaires et administrateurs de l'administration publique

1111 Membres des corps législatifs
1113 Administrateurs gouvernementaux
1115 Maîtres de poste
1116 Inspecteurs et fonctionnaires chargés de l'application des règlements gouvernementaux
1119 Fonctionnaires et administrateurs de l'administration publique, n.c.a.

113 / 114 Autres directeurs et administrateurs

1130 Directeurs généraux et autres cadres supérieurs
1131 Directeurs dans le domaine des sciences naturelles, techniques et mathématiques
1132 Directeurs et administrateurs des sciences sociales et des secteurs connexes
1133 Administrateurs de l'enseignement et des domaines connexes
1134 Administrateurs dans le domaine de la médecine et de la santé
1135 Directeurs financiers
1136 Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles
1137 Directeurs des ventes et de la publicité
1141 Directeurs des achats
1142 Directeurs et chefs du personnel spécialisé dans les services
1143 Directeurs de la production
1145 Directeurs des travaux de construction
1147 Directeurs des transports et des télécommunications
1149 Autres directeurs et administrateurs, n.c.a.

117 Cadres administratifs et travailleurs assimilés

1171 Comptables, experts comptables et autres agents financiers
1173 Analystes de l'organisation et des méthodes
1174 Agents du personnel, agents de placement et travailleurs assimilés
1175 Acheteurs en dehors des commerces de gros et de détail
1176 Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements des entreprises privées
1179 Cadres administratifs et travailleurs assimilés, n.c.a.

GRAND GROUPE 21 TRAVAILLEURS DES SCIENCES NATURELLES, TECHNIQUES ET MATHÉMATIQUES

211 Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques

2111 Chimistes
2112 Géologues et scientifiques assimilés
2113 Physiciens
2114 Météorologistes
2117 Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences physiques
2119 Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques, n.c.a.

213 Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques

2131 Agronomes et scientifiques assimilés
2133 Biologistes et scientifiques assimilés
2135 Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences biologiques et agronomiques
2139 Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques, n.c.a.

214 / 215 Architectes et ingénieurs

2141 Architectes
2142 Ingénieurs chimistes
2143 Ingénieurs civils
2144 Ingénieurs électriciens
2145 Ingénieurs en organisation
2147 Ingénieurs mécaniciens

2151 Ingénieurs métallurgistes
2153 Ingénieurs des mines
2154 Ingénieurs du pétrole
2155 Ingénieurs en aérospatiale
2157 Ingénieurs en sciences nucléaires
2159 Architectes et ingénieurs, n.c.a.

216 Autres travailleurs en architecture et en ingénierie

2160 Surveillants d'autres travailleurs en architecture et en ingénierie
2161 Arpenteurs-géomètres
2163 Dessinateurs
2165 Techniciens-spécialistes et techniciens en architecture et en ingénierie
2169 Autres travailleurs en architecture et en ingénierie, n.c.a.

218 Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse organique et les secteurs connexes

2181 Mathématiciens, statisticiens et actuaires
2183 Analystes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés
2189 Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse organique et les secteurs connexes, n.c.a.

GRAND GROUPE 23 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DES SCIENCES SOCIALES ET SECTEURS CONNEXES

231 Travailleurs spécialisés en sciences sociales

2311 Économistes
2313 Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés
2315 Psychologues
2319 Travailleurs spécialisés en sciences sociales, n.c.a.

233 Travailleurs sociaux et travailleurs des secteurs connexes

2331 Travailleurs sociaux
2333 Personnel des services sociaux et communautaires
2339 Travailleurs sociaux et travailleurs des secteurs connexes, n.c.a.

234 Hommes de loi et travailleurs assimilés

2341 Juges et magistrats
2343 Avocats et notaires
2349 Hommes de loi et travailleurs assimilés, n.c.a.

235 Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives

2350 Surveillants du personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives
2351 Bibliothécaires, archivistes et conservateurs
2353 Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives
2359 Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives, n.c.a.

239 Autres travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes

2391 Conseillers d'orientation scolaire et professionnelle
2399 Autres travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes, n.c.a.

GRAND GROUPE 25 MEMBRES DU CLERGÉ ET PERSONNEL ASSIMILÉ

251 Membres du clergé et personnel assimilé

2511 Ministres du culte
2513 Religieuses et frères
2519 Membres du clergé et personnel assimilé, n.c.a.

GRAND GROUPE 27 ENSEIGNANTS ET PERSONNEL ASSIMILÉ

271 Professeurs d'université et personnel assimilé

2711 Professeurs d'université
2719 Professeurs d'université et personnel assimilé, n.c.a.

273 Enseignants des écoles primaires et secondaires et personnel assimilé

2731 Instituteurs d'écoles maternelles et primaires
2733 Professeurs d'écoles secondaires
2739 Enseignants des écoles primaires et secondaires et personnel assimilé, n.c.a.

279 Autres enseignants et personnel assimilé

2791 Professeurs des collèges communautaires et des écoles professionnelles
2792 Professeurs de beaux-arts
2793 Professeurs d'enseignement secondaire supérieur, n.c.a.
2795 Éducateurs de personnes inadaptées, n.c.a.
2797 Instructeurs et moniteurs, n.c.a.
2799 Autres enseignants et personnel assimilé, n.c.a.

GRAND GROUPE 31 PERSONNEL MÉDICAL, TECHNICIENS DE LA SANTÉ ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

311 Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies

3111 Médecins et chirurgiens
3113 Dentistes
3115 Vétérinaires
3117 Ostéopathes et chiropracteurs
3119 Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies, n.c.a.

313 Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques

3130 Infirmières surveillantes
3131 Infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes
3134 Infirmières auxiliaires diplômées
3135 Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital
3137 Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres
3139 Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques, n.c.a.

315 Autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés

3151 Pharmaciens
3152 Diététiciens et nutritionnistes
3153 Optométristes
3154 Opticiens d'ordonnances
3155 Techniciens-spécialistes et techniciens en radiologie
3156 Techniciens-spécialistes et techniciens de laboratoires médicaux
3157 Denturologistes, hygiénistes dentaires, dentistes adjoints et techniciens
3159 Autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés, n.c.a.

GRAND GROUPE 33 PROFESSIONNELS DES DOMAINES ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE ET PERSONNEL ASSIMILÉ

331 Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes

3311 Peintres, sculpteurs et autres artistes
3313 Dessinateurs-modélistes, stylistes et décorateurs-ensembliers
3314 Dessinateurs publicitaires et illustrateurs
3315 Photographes et cameramen
3319 Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes, n.c.a.

333 Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran

3330 Producteurs, directeurs et réalisateurs à la scène, à la radio et à l'écran
3332 Musiciens
3333 Chorégraphes et danseurs
3335 Acteurs
3337 Annonceurs à la radio et à la télévision
3339 Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran, n.c.a.

335 Rédacteurs

3351 Directeurs littéraires, chefs de la rédaction et travailleurs assimilés
3353 Auteurs et rédacteurs de la radio, de la télévision, de la scène et de l'écran
3355 Traducteurs et interprètes
3359 Rédacteurs, n.c.a.

GRAND GROUPE 37 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DES SPORTS ET LOISIRS

371 Travailleurs spécialisés des sports et loisirs

3710 Entraîneurs, moniteurs, instructeurs et directeurs de sports et loisirs
3711 Arbitres et autres officiels
3713 Athlètes
3715 Travailleurs auxiliaires des sports et loisirs
3719 Travailleurs spécialisés des sports et loisirs, n.c.a.

GRAND GROUPE 41 PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

411 Sténographes et dactylographes

4110 Surveillants des sténographes et dactylographes
4111 Secrétaires et sténographes
4113 Dactylographes et commis-dactylographes

413 Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés

4130 Surveillants des teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés
4131 Teneurs de livres et commis en comptabilité
4133 Caissiers
4135 Commis d'assurances, de banque et d'autres établissements financiers
4137 Commis aux services statistiques
4139 Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés, n.c.a.

414 Opérateurs sur machines de bureau et matériel mécanographique électronique

4140 Surveillants des opérateurs sur machines de bureau et matériel mécanographique électronique
4141 Opérateurs sur machines de bureau
4143 Opérateurs sur matériel mécanographique électronique

415 Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs

4150 Surveillants des magasiniers, ordonnanciers et distributeurs
4151 Commis à la production
4153 Commis à l'expédition et à la réception
4155 Commis au stock et travailleurs assimilés
4157 Peseurs
4159 Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, n.c.a.

416 Commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés

4160 Surveillants des commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés
4161 Commis de bibliothèque et classeurs-archivistes
4169 Commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés, n.c.a.

417 Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers

4170 Surveillants des réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers
4171 Réceptionnistes et hôtesses d'accueil
4172 Facteurs
4173 Commis au courrier et aux postes
4175 Téléphonistes
4177 Messagers
4179 Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers, n.c.a.

419 Autre personnel administratif et travailleurs assimilés

4190 Surveillants d'autre personnel administratif et travailleurs assimilés
4191 Agents de recouvrement
4192 Estimateurs d'assurances
4193 Agents de voyage, vendeurs de billets, commis de gare et commis aux marchandises
4194 Commis d'hôtel
4195 Commis au service du personnel
4197 Employés de bureau
4199 Autre personnel administratif et travailleurs assimilés, n.c.a.

GRAND GROUPE 51 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA VENTE

513 / 514 Vendeurs de biens de consommation

5130 Chefs des ventes de biens de consommation
5131 Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés
5133 Voyageurs de commerce
5135 Vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation, n.c.a.
5137 Commis vendeurs de biens de consommation
5141 Vendeurs ambulants et colporteurs
5143 Vendeurs de journaux
5145 Commis de station-service
5149 Vendeurs de biens de consommation, n.c.a.

517 Vendeurs de services

5170 Chefs des ventes de service
5171 Courtiers et agents d'assurances
5172 Agents immobiliers
5173 Courtiers en valeurs
5174 Agents de publicité
5177 Agents de vente de services aux entreprises
5179 Vendeurs de services, n.c.a.

519 Autres travailleurs spécialisés dans la vente

5190 Chefs d'autres travailleurs spécialisés dans la vente
5191 Acheteurs des commerces de gros et de détail
5193 Chauffeurs-livreurs
5199 Autres travailleurs spécialisés dans la vente, n.c.a.

GRAND GROUPE 61 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LES SERVICES

611 Travailleurs spécialisés dans les services de protection

6111 Personnel spécialisé dans la lutte contre l'incendie
6112 Agents de police et détectives de la police officielle
6113 Agents de police et enquêteurs privés
6115 Gardiens et agents de sécurité
6116 Officiers des forces armées
6117 Sous-officiers et soldats des forces armées
6119 Travailleurs spécialisés dans les services de protection, n.c.a.

612 Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et les services connexes

6120 Surveillants des travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et les services connexes
6121 Chefs et cuisiniers
6123 Barmen
6125 Travailleurs spécialisés dans les aliments et boissons
6129 Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et dans les services connexes, n.c.a.

613 Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes

6130 Surveillants des travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes
6133 Préposés à l'entretien, à l'exception des domestiques
6135 Employés des wagons-lits et porteurs
6139 Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes, n.c.a.

614 Travailleurs spécialisés dans les services personnels

6141 Entrepreneurs de pompes funèbres, embaumeurs et travailleurs assimilés
6142 Bonnes à tout faire, domestiques et travailleurs assimilés
6143 Coiffeurs et travailleurs assimilés
6144 Guides
6145 Hôtesses et employés assimilés, non spécialisés dans les aliments et boissons
6147 Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants
6149 Travailleurs spécialisés dans les services personnels, n.c.a.

616 Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement

6160 Surveillants des travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement
6161 Blanchisseurs
6163 Nettoyeurs à sec
6165 Presseurs
6169 Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement, n.c.a.

619 Autres travailleurs spécialisés dans les services

6190 Surveillants des autres travailleurs spécialisés dans les services
6191 Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage
6193 Conducteurs d'ascenseurs et de monte-charge
6198 Manoeuvres et travailleurs assimilés des services
6199 Autres travailleurs spécialisés dans les services, n.c.a.

GRAND GROUPE 71 AGRICULTEURS, HORTICULTEURS ET ÉLEVEURS

711 Exploitants agricoles

7111 Agriculteurs, en général
7113 Éleveurs
7115 Exploitants de cultures de plein champ

713 Directeurs d'exploitations agricoles

7131 Directeurs d'exploitations agricoles

718 / 719 Autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs

7180 Contremaîtres des autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs
7181 Ouvriers agricoles, en général
7183 Ouvriers agricoles et horticoles
7185 Ouvriers d'exploitations arboricoles et viticoles
7187 Ouvriers agricoles de l'élevage
7191 Ouvriers d'exploitations laitières
7193 Ouvriers agricoles de l'aviculture
7195 Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés
7197 Conducteurs réguliers et conducteurs contractuels de machines agricoles
7198 Valets et garçons de ferme de l'agriculture, de l'horticulture et de l'élevage
7199 Autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs, n.c.a.

GRAND GROUPE 73 PÊCHEURS, TRAPPEURS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

731 Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés

7311 Patrons et seconds de bateaux de pêche
7313 Pêcheurs au filet, au filet de fond et à la ligne
7315 Trappeurs et travailleurs assimilés
7319 Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.

GRAND GROUPE 75 TRAVAILLEURS FORESTIERS ET BUCHERONS

751 Travailleurs forestiers et bûcherons

7510 Contremaîtres de travailleurs forestiers et de bûcherons
7511 Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts
7513 Bûcherons et travailleurs assimilés
7516 Contrôleurs, trieurs et mesureurs de billes et travailleurs assimilés
7517 Travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes et travailleurs assimilés
7518 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'exploitation forestière
7519 Travailleurs forestiers et bûcherons, n.c.a.

GRAND GROUPE 77 MINEURS, CARRIERS, FOREURS DE PUITS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

771 Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés

7710 Contremaîtres de mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés
7711 Foreurs sur installation rotary et travailleurs assimilés
7713 Autres travailleurs spécialisés dans le forage des roches et du sous-sol
7715 Bouteleux et dynamiteurs
7717 Mineurs et carriers spécialisés dans le havage, le transport et le chargement
7718 Manoeuvres et travailleurs assimilés des mines, des carrières et des champs de pétrole et de gaz naturel
7719 Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés, n.c.a.

GRAND GROUPE 81 / 82 TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

811 Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai

8110 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai
8111 Ouvriers au concassage et au broyage des minerais
8113 Conducteurs de mélangeurs, de séparateurs, d'appareils de filtrage des minerais et ouvriers assimilés
8115 Fondeurs et grilleurs de minerais
8116 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs au traitement du minerai
8118 Manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement du minerai
8119 Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai, n.c.a.

813 / 814 Métallurgistes et travailleurs assimilés

8130 Contremaîtres des métallurgistes et travailleurs assimilés
8131 Travailleurs aux fours de fusion, de conversion et d'affinage
8133 Travailleurs spécialisés dans le traitement thermique des métaux
8135 Lamineurs
8137 Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux
8141 Profileurs et étireurs de métaux
8143 Galvaniseurs, métalliseurs et travailleurs assimilés
8146 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la métallurgie
8148 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la métallurgie
8149 Métallurgistes et travailleurs assimilés, n.c.a.

815 Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés

8150 Contremaîtres des confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et des travailleurs assimilés
8151 Conducteurs de fours et de séchoirs à argile, à verre et à pierre
8153 Travailleurs spécialisés dans la séparation, le concassage, le broyage et le malaxage de l'argile, du verre et de la pierre
8155 Façonneurs de l'argile, du verre et de la pierre
8156 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de produits en argile, en verre et en pierre
8158 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection de produits en argile, en verre et en pierre
8159 Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés, n.c.a.

816 / 817 Travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

8160 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
8161 Ouvriers au malaxage et au mélange de produits chimiques et de matières analogues
8163 Ouvriers au filtrage, au tamisage et à la séparation de produits chimiques et de matières analogues
8165 Ouvriers à la distillation, à la sublimation et à la carbonisation de produits chimiques et de matières analogues
8167 Grilleurs, cuiseurs et sécheurs de produits chimiques et de matières analogues
8171 Ouvriers au concassage et au broyage de produits chimiques et de matières analogues
8173 Enduiseurs et calandreurs de produits chimiques et de matières analogues
8176 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et échantillonneurs au traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
8178 Manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
8179 Travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues, n.c.a.

821 / 822 Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés

8210 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés
8211 Meuniers de farine et de grains
8213 Boulangers, pâtissiers, confiseurs et travailleurs assimilés
8215 Travailleurs des abattoirs, conserveries et usines de conditionnement de la viande
8217 Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement du poisson
8221 Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement des fruits et légumes

8223 Ouvriers de laiterie et travailleurs assimilés
8225 Ouvriers de sucrerie et travailleurs assimilés
8226 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés
8227 Travailleurs de l'industrie des boissons
8228 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie des aliments et boissons
8229 Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés, n.c.a.

823 Travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier

8230 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
8231 Scieurs de bois d'oeuvre et travailleurs assimilés
8233 Ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés
8235 Ouvriers au traitement du bois
8236 Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
8238 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
8239 Travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier, n.c.a.

825 Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés

8250 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et des travailleurs assimilés
8251 Préparateurs de pâte à papier cellulosique
8253 Ouvriers de papeterie
8256 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier
8258 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie de la pâte à papier et du papier
8259 Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier, n.c.a.

826 / 827 Travailleurs du textile

8260 Contremaîtres des travailleurs du textile
8261 Préparateurs de fibres textiles
8263 Fileurs et tordeurs de fibres textiles
8265 Bobineurs et renvideurs de fibres textiles
8267 Tisseurs
8271 Tricoteurs
8273 Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles
8275 Finisseurs et calandreurs de produits textiles
8276 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles
8278 Manoeuvres et travailleurs assimilés du textile
8279 Travailleurs du textile, n.c.a.

829 Autres travailleurs des industries de transformation

8290 Contremaîtres d'autres travailleurs des industries de transformation
8293 Travailleurs spécialisés dans le traitement du tabac
8295 Travailleurs spécialisés dans le traitement des cuirs et des peaux
8296 Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs des industries de transformation, n.c.a.
8298 Autres manoeuvres et travailleurs assimilés des industries de transformation
8299 Autres travailleurs des industries de transformation, n.c.a.

GRAND GROUPE 83 USINEURS ET TRAVAILLEURS DES SECTEURS CONNEXES

831 Usineurs de métaux

8310 Contremaîtres d'usineurs de métaux
8311 Ajusteurs-outilleurs
8313 Machinistes et régleurs de machines-outils
8315 Conducteurs de machines-outils
8316 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de l'usinage des métaux
8319 Usineurs de métaux, n.c.a.

833 Façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs

8330 Contremaîtres de façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs
8331 Forgeurs
8333 Tôliers
8334 Conducteurs de machines à emboutir les métaux, n.c.a.
8335 Soudeurs et oxycoupeurs
8336 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du façonnage et du formage des métaux, à l'exception de l'usinage
8337 Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique
8339 Façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs, n.c.a.

835 Travailleurs du bois à la machine

8350 Contremaîtres des travailleurs du bois à la machine
8351 Modeleurs sur bois
8353 Scieurs de bois et travailleurs assimilés, sauf des scieries
8355 Raboteurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés du bois
8356 Contrôleurs et vérificateurs du bois à la machine
8357 Ponceurs de bois
8359 Travailleurs du bois à la machine, n.c.a.

837 Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires

8370 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
8371 Travailleurs spécialisés dans la taille et le façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
8373 Travailleurs spécialisés dans le meulage et le polissage des produits d'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
8376 Contrôleurs et vérificateurs du travail de l'argile, du verre, de la pierre et de produits similaires
8379 Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et de produits similaires, n.c.a.

839 Autres usineurs et travailleurs des secteurs connexes

8390 Contremaîtres d'autres usineurs et travailleurs des secteurs connexes
8391 Graveurs, acidograveurs et travailleurs assimilés
8393 Limeurs, meuleurs, lustreurs, décapeurs et polisseurs, n.c.a.
8395 Gabarieurs et modeleurs, n.c.a.
8396 Contrôleurs et vérificateurs de l'usinage, n.c.a.
8399 Autres usineurs et travailleurs des secteurs connexes, n.c.a.

GRAND GROUPE 85 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA FABRICATION, LE MONTAGE ET LA RÉPARATION

851 / 852 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.

8510 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.
8511 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de moteurs et organes auxiliaires, n.c.a.
8513 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de véhicules automobiles, n.c.a.
8515 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'aéronefs, n.c.a.
8523 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines et de matériel industriel, agricole, de construction et autre, n.c.a.
8525 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines de bureau et de matériel mécanographique, n.c.a.
8526 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.
8527 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'instruments de précision et de matériel connexe, n.c.a.
8528 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.
8529 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.

853 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe

8530 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
8531 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électrique
8533 Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe, n.c.a.
8534 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électronique
8535 Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe, n.c.a.
8536 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
8537 Dépanneurs de radios et de téléviseurs
8538 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
8539 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe, n.c.a.

854 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois

8540 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois
8541 Ébénistes et menuisiers en meubles
8546 Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois
8548 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois
8549 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois, n.c.a.

855 / 856 Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir

8550 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
8551 Patronniers, marqueurs et coupeurs de tissu, fourrure et cuir
8553 Tailleurs et couturiers
8555 Fourreurs
8557 Modistes et chapeliers
8561 Cordonniers
8562 Tapissiers-garnisseurs
8563 Piqueurs de tissus et matières analogues, à la machine
8566 Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
8568 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
8569 Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir, n.c.a.

857 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

8570 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8571 Assembleurs et colleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8573 Mouleurs de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8575 Coupeurs et finisseurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8576 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8578 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8579 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires, n.c.a.

858 Mécaniciens et réparateurs, à l'exception des électriciens

8580 Contremaîtres de mécaniciens et de réparateurs, à l'exception des électriciens
8581 Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles
8582 Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs
8583 Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire
8584 Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction
8585 Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique
8586 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la réparation du matériel mécanique, n.c.a.
8587 Réparateurs de montres et de pendules
8588 Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision
8589 Mécaniciens et réparateurs, à l'exception des électriciens, n.c.a.

859 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation

8590 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation
8591 Diamantaires, lapidaires, bijoutiers et orfèvres
8592 Constructeurs et réparateurs de bateaux
8593 Façonneurs de produits en papier
8595 Peintres et décorateurs d'articles manufacturés
8596 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation, n.c.a.
8598 Manoeuvres et travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation, n.c.a.
8599 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, n.c.a.

GRAND GROUPE 87 TRAVAILLEURS DU BÂTIMENT

871 Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés

8710 Contremaîtres des excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés
8711 Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés
8713 Paveurs, poseurs de revêtement routier et travailleurs assimilés
8715 Cheminots
8718 Manoeuvres excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés
8719 Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés, n.c.a.

873 Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil

8730 Contremaîtres des monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil
8731 Monteur de lignes électriques et travailleurs assimilés
8733 Électriciens d'installation et d'entretien
8735 Monteurs-réparateurs de matériel de communication par fil et d'appareils connexes
8736 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil
8738 Manoeuvres et travailleurs assimilés du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil
8739 Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil, .c.a.

878 / 879 Autres travailleurs du bâtiment

8780 Contremaîtres d'autres travailleurs du bâtiment
8781 Charpentiers en charpentes de bois et travailleurs assimilés
8782 Maçons et carreleurs
8783 Lisseurs de béton et travailleurs assimilés
8784 Plâtriers et travailleurs assimilés
8785 Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés
8786 Travailleurs spécialisés dans l'isolation
8787 Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges et travailleurs assimilés
8791 Tuyauteurs, plombiers et travailleurs assimilés
8793 Monteurs de charpentes métalliques
8795 Vitriers
8796 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs spécialisés dans la construction, à l'exception du matériel électrique

8798 Manoeuvres et travailleurs assimilés du bâtiment
8799 Autres travailleurs du bâtiment, n.c.a.

GRAND GROUPE 91 PERSONNEL D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS

911 Personnel d'exploitation des transports aériens

9110 Surveillants du personnel d'exploitation des transports aériens
9111 Pilotes, navigateurs et mécaniciens
9113 Personnel des services auxiliaires au sol
9119 Personnel d'exploitation des transports aériens, n.c.a.

913 Personnel d'exploitation des transports ferroviaires

9130 Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports ferroviaires
9131 Conducteurs de locomotive
9133 Chefs de train et serre-freins
9135 Personnel des services auxiliaires des transports ferroviaires
9139 Personnel d'exploitation des transports ferroviaires, n.c.a.

915 Personnel de la navigation et travailleurs assimilés

9151 Officiers de pont
9153 Officiers mécaniciens de navire
9155 Matelots de pont
9157 Matelots des salles de machines et chaufferies
9159 Personnel de la navigation et travailleurs assimilés, n.c.a.

917 Personnel d'exploitation des transports routiers

9170 Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports routiers
9171 Conducteurs d'autobus
9173 Chauffeurs de taxis et chauffeurs particuliers
9175 Camionneurs
9179 Personnel d'exploitation des transports routiers, n.c.a.

919 Autre personnel d'exploitation des transports

9190 Contremaîtres d'autre personnel d'exploitation des transports
9191 Personnel d'exploitation du métro et des tramways
9193 Conducteurs de locotracteurs et de locomotrices, à l'exception du transport ferroviaire
9199 Autre personnel d'exploitation des transports, n.c.a.

GRAND GROUPE 93 MANUTENTIONNAIRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS, N.C.A.

931 Manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.

9310 Contremaîtres de manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
9311 Conducteurs d'appareils de levage, n.c.a.
9313 Débardeurs, dockers et manutentionnaires
9315 Conducteurs de matériel de manutention, n.c.a.
9317 Emballeurs, n.c.a.
9318 Manoeuvres, manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
9319 Autres manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.

GRAND GROUPE 95 AUTRES OUVRIERS QUALIFIÉS ET CONDUCTEURS DE MACHINES

951 Imprimeurs et travailleurs assimilés

9510 Contremaîtres d'imprimeurs et de travailleurs assimilés
9511 Typographes et compositeurs
9512 Conducteurs de presses à imprimer
9513 Travailleurs spécialisés dans la stéréotypie et la galvanotypie
9514 Imprimeurs-graveurs, à l'exception des photograveurs
9515 Photograveurs et travailleurs assimilés

9517 Relieurs et travailleurs assimilés
9518 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'imprimerie et des secteurs connexes
9519 Imprimeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.

953 Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés

9530 Contremaîtres de mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés
9531 Conducteurs d'installations de centrale électrique
9533 Conducteurs-mécaniciens de machines fixes et d'appareils auxiliaires
9535 Conducteurs d'installations du service des eaux et du service sanitaire
9537 Conducteurs d'installations de pompage et de pipe-lines
9539 Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés, n.c.a.

955 Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.

9550 Contremaîtres des opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.
9551 Opérateurs de matériel de radio et de télédiffusion
9553 Télégraphistes
9555 Opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonores
9557 Projectionnistes de cinéma
9559 Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.

959 Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.

9590 Contremaîtres d'autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a
9591 Techniciens de laboratoires photographiques
9599 Divers ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.

GRAND GROUPE 99 TRAVAILLEURS NON CLASSÉS AILLEURS

991 Travailleurs non classés ailleurs

9910 Surveillants et contremaîtres, n.c.a.
9916 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs, n.c.a.
9918 Manoeuvres et travailleurs assimilés, n.c.a.
9919 Autres travailleurs, n.c.a.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES TITRES DES GROUPES DE BASE

Code CCDP	Titre
	A
5191	Acheteurs des commerces de gros et de détail
1175	Acheteurs en dehors des commerces de gros et de détail
*3335	Acteurs
1134	Administrateurs dans le domaine de la médecine et de la santé
1133	Administrateurs de l'enseignement et des domaines connexes
*1113	Administrateurs gouvernementaux
6112	Agents de police et détectives de la police officielle
*6113	Agents de police et enquêteurs privés
5174	Agents de publicité
4191	Agents de recouvrement
4193	Agents de vente de services aux entreprises
1174	Agents du personnel, agents de placement et travailleurs assimilés
5172	Agents immobiliers
*7111	Agriculteurs, en général (inclus dans le groupe 7112)
2131	Agronomes et scientifiques assimilés
3135	Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital
8311	Ajusteurs-outilleurs
*1173	Analystes de l'organisation et des méthodes (inclus dans le groupe 2145)
2183	Analystes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés
3337	Annonceurs à la radio et à la télévision
*3711	Arbitres et autres officiels
2141	Architectes
2159	Architectes et ingénieurs, n.c.a.**
2161	Arpenteurs-géomètres
3339	Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran, n.c.a.
8571	Assembleurs et colleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
*3713	Athlètes
*3353	Auteurs et rédacteurs de la radio, de la télévision, de la scène et de l'écran (inclus dans le groupe 3352)
4199	Autre personnel administratif et travailleurs assimilés, n.c.a.
9199	Autre personnel d'exploitation des transports, n.c.a.
3159	Autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés, n.c.a.
*7199	Autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs, n.c.a. (inclus dans le groupe 7182)
1149	Autres directeurs et administrateurs, n.c.a.
2799	Autres enseignants et personnel assimilé, n.c.a.
8298	Autres manoeuvres et travailleurs assimilés des industries de transformation
*9319	Autres manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a
*8299	Autres travailleurs des industries de transformation, n.c.a.
8799	Autres travailleurs du bâtiment, n.c.a.
2169	Autres travailleurs en architecture et en ingénierie, n.c.a.
*9919	Autres travailleurs, n.c.a.
8529	Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.
8599	Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, n.c.a.
5199	Autres travailleurs spécialisés dans la vente, n.c.a.
7713	Autres travailleurs spécialisés dans le forage des roches et du sous-sol
6199	Autres travailleurs spécialisés dans les services, n.c.a.
2399	Autres travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes, n.c.a.
*8399	Autres usineurs et travailleurs des secteurs connexes, n.c.a.
2343	Avocats et notaires

* indique que le groupe de base n'est pas traité dans la présente publication;
** n.c.a. signifie "non classés ailleurs".

Code CCDP	Titre
	B
6123	Barmen
2351	Bibliothécaires, archivistes et conservateurs
2133	Biologistes et scientifiques assimilés
*6161	Blanchisseurs (inclus dans le groupe 6162)
8273	Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles
8265	Bobineurs et renvideurs de fibres textiles
*6142	Bonnes à tout faire, domestiques et travailleurs assimilés (inclus dans le groupe 6149)
8213	Boulangers, pâtissiers, confiseurs et travailleurs assimilés
7715	Boutefeux et dynamiteurs
7513	Bûcherons et travailleurs assimilés
	C
1179	Cadres administratifs et travailleurs assimilés, n.c.a.
4133	Caissiers
9175	Camionneurs
8781	Charpentiers en charpentes de bois et travailleurs assimilés
8337	Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique
9173	Chauffeurs de taxis et chauffeurs particuliers
5193	Chauffeurs-livreurs
*5190	Chefs d'autres travailleurs spécialisés dans la vente
9133	Chefs de train et serre-freins
5130	Chefs des ventes de biens de consommation
5170	Chefs des ventes de services
6121	Chefs et cuisiniers
8715	Cheminots
2111	Chimistes
*3333	Chorégraphes et danseurs
6143	Coiffeurs et travailleurs assimilés
4151	Commis à la production
4153	Commis à l'expédition et à la réception
4173	Commis au courrier et aux postes
4195	Commis au service du personnel
4155	Commis au stock et travailleurs assimilés
4137	Commis aux services statistiques
4135	Commis d'assurances, de banques et d'autres établissements financiers
4169	Commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés, n.c.a.
4161	Commis de bibliothèque et classeurs-archivistes
5145	Commis de station-service
4194	Commis d'hôtel
*5137	Commis vendeurs de biens de consommation (inclus dans le groupe 5135)
1171	Comptables, experts comptables et autres agents financiers
6191	Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage
9311	Conducteurs d'appareils de levage, n.c.a.
*6193	Conducteurs d'ascenseurs et de monte-charge
9171	Conducteurs d'autobus
8151	Conducteurs de fours et de séchoirs à argile, à verre et à pierre
*9193	Conducteurs de locotracteurs et de locomotrices, à l'exception du transport ferroviaire
8334	Conducteurs de machines à emboutir les métaux, n.c.a.
8315	Conducteurs de machines-outils
9315	Conducteurs de matériel de manutention, n.c.a.

Code CCDP	Titre
8113	Conducteurs de mélangeurs, de séparateurs, d'appareils de filtrage des minerais et ouvriers assimilés
9512	Conducteurs de presses à imprimer
9531	Conducteurs d'installations de centrale électrique
*9537	Conducteurs d'installations de pompage et de pipe-lines (inclus dans le groupe 9539)
*9535	Conducteurs d'installations du service des eaux et du service sanitaire (inclus dans le groupe 9539)
9131	Conducteurs de locomotive
9539	Conducteurs et mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés, n.c.a.
*9533	Conducteurs-mécaniciens de machines fixes et d'appareils auxiliaires (inclus dans le groupe 9539)
7197	Conducteurs réguliers et conducteurs contractuels de machines agricoles
8159	Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés, n.c.a.
2391	Conseillers d'orientation scolaire et professionnelle
8592	Constructeurs et réparateurs de bateaux
*9190	Contremaîtres d'autre personnel d'exploitation des transports
*9590	Contremaîtres d'autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.
*8290	Contremaîtres d'autres travailleurs des industries de transformation
8780	Contremaîtres d'autres travailleurs du bâtiment
*8390	Contremaîtres d'autres usineurs et travailleurs des secteurs connexes
8330	Contremaîtres de façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs
9310	Contremaîtres de manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
9530	Contremaîtres de mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés
8580	Contremaîtres de mécaniciens et de réparateurs, à l'exception des électriciens
7710	Contremaîtres de mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés
7510	Contremaîtres de travailleurs forestiers et de bûcherons
8550	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
8510	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.
8570	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8540	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois
8590	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, n.c.a.
8530	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
7180	Contremaîtres des autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs
8150	Contremaîtres des confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et des travailleurs assimilés
8710	Contremaîtres des excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés
8130	Contremaîtres des métallurgistes et travailleurs assimilés
8730	Contremaîtres des monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil
9550	Contremaîtres des opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.
8250	Contremaîtres des travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et des travailleurs assimilés
8210	Contremaîtres des travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés
8230	Contremaîtres des travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
8350	Contremaîtres des travailleurs du bois à la machine
8260	Contremaîtres des travailleurs du textile
8160	Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
*8110	Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai
*8370	Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
9510	Contremaîtres d'imprimeurs et de travailleurs assimilés
9130	Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports ferroviaires
9170	Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports routiers
8310	Contremaîtres d'usineurs de métaux
*8396	Contrôleurs et vérificateurs de l'usinage, n.c.a.
*8356	Contrôleurs et vérificateurs du bois à la machine

Code CCDP	Titre
8376	Contrôleurs et vérificateurs du travail de l'argile, du verre, de la pierre et de produits similaires
7516	Contrôleurs, trieurs et mesureurs de billes et travailleurs assimilés
8176	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et échantillonneurs au traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
8526	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.
8156	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de produits en argile, en verre et en pierre
*9916	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs, n.c.a.
8116	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs au traitement du minerai
8576	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8596	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation, n.c.a.
8146	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la métallurgie
8256	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier
8226	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés
8276	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de produit textiles
8536	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
8586	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la réparation du matériel mécanique, n.c.a.
8316	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de l'usinage des métaux
8336	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du façonnage et du formage des métaux, à l'exception de l'usinage
8736	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil
8796	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs spécialisés dans la construction, à l'exception du matériel électrique
8546	Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois
8236	Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
8566	Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
8296	Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs des industries de transformation, n.c.a.
8561	Cordonniers
8575	Coupeurs et finisseurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
5173	Courtiers en valeurs
5171	Courtiers et agents d'assurances
8787	Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges et travailleurs assimilés

D

4113	Dactylographes et commis-dactylographes
9313	Débardeurs, dockers et manutentionnaires
3113	Dentistes
3157	Denturologistes, hygiénistes dentaires, dentistes adjoints et techniciens
8537	Dépanneurs de radios et de téléviseurs
2163	Dessinateurs
3313	Dessinateurs-modélistes, stylistes et décorateurs-ensembliers
3314	Dessinateurs publicitaires et illustrateurs
8591	Diamantaires, lapidaires, bijoutiers et orfèvres
3152	Diététiciens et nutritionnistes
1131	Directeurs dans le domaine des sciences naturelles, techniques et mathématiques
1143	Directeurs de la production
1145	Directeurs de travaux de construction
1141	Directeurs des achats

Code CCDP	Titre
1136	Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles
1147	Directeurs des transports et des télécommunications
1137	Directeurs des ventes et de la publicité
7131	Directeurs d'exploitations agricoles
1132	Directeurs et administrateurs des sciences sociales et des secteurs connexes
1142	Directeurs et chefs du personnel spécialisé dans les services
1135	Directeurs financiers
1130	Directeurs généraux et autres cadres supérieurs
*3351	Directeurs littéraires, chefs de la rédaction et travailleurs assimilés (inclus dans le groupe 3352)
*9599	Divers ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.

E

8541	Ébénistes et menuisiers en meubles
2311	Économistes
3352	Écrivains et rédacteurs
2795	Éducateurs de personnes inadaptées, n.c.a.
8733	Électriciens d'installation et d'entretien
*7113	Éleveurs (inclus dans le groupe 7112)
9317	Emballeurs, n.c.a.
4197	Employés de bureau
*6135	Employés des wagons-lits et porteurs
*8173	Enduiseurs et calandreurs de produits chimiques et de matières analogues
2739	Enseignants des écoles primaires et secondaires et personnel assimilé, n.c.a.
3710	Entraîneurs, moniteurs, instructeurs et directeurs de sports et loisirs
6141	Entrepreneurs de pompes funèbres, embaumeurs et travailleurs assimilés
4192	Estimateurs d'assurances
8711	Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés
*8719	Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés, n.c.a.
7112	Exploitants agricoles
*7115	Exploitants de cultures de plein champ (inclus dans le groupe 7112)

F

8155	Façonneurs de l'argile, du verre et de la pierre
8593	Façonneurs de produits en papier
8339	Façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs, n.c.a.
4172	Facteurs
8263	Fileurs et tordeurs de fibres textiles
8275	Finisseurs et calandreurs de produits textiles
*1119	Fonctionnaires et administrateurs de l'administration publique, n.c.a.
*8115	Fondeurs et grilleurs de minerais
*7711	Foreurs sur installation rotary et travailleurs assimilés
8331	Forgeurs
8555	Fourreurs

G

8395	Gabarieurs et modeleurs, n.c.a.
8143	Galvaniseurs, métalliseurs et travailleurs assimilés
6115	Gardiens et agents de sécurité
2112	Géologues et scientifiques assimilés
8391	Graveurs, acidograveurs et travailleurs assimilés
8167	Grilleurs, cuiseurs et sécheurs de produits chimiques et de matières analogues
6144	Guides

Code CCDP	Titre
	H
2349	Hommes de loi et travailleurs assimilés, n.c.a.
6145	Hôtesses et employés assimilés, non spécialisés dans les aliments et boissons
	I
9519	Imprimeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.
9514	Imprimeurs-graveurs, à l'exception des photograveurs
3134	Infirmières auxiliaires diplômées
3131	Infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes
3130	Infirmières surveillantes
2142	Ingénieurs chimistes
2143	Ingénieurs civils
2153	Ingénieurs des mines
2154	Ingénieurs du pétrole
2144	Ingénieurs électriciens
2155	Ingénieurs en aérospatiale
2145	Ingénieurs en organisation
2157	Ingénieurs en sciences nucléaires
2147	Ingénieurs mécaniciens
2151	Ingénieurs métallurgistes
1176	Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements des entreprises privées
1116	Inspecteurs et fonctionnaires chargés de l'application des règlements gouvernementaux
8533	Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe, n.c.a.
8535	Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe, n.c.a.
2731	Instituteurs d'écoles maternelles et primaires
2797	Instructeurs et moniteurs, n.c.a.
	J
*2341	Juges et magistrats
	L
8135	Lamineurs
8393	Limeurs, meuleurs, lustreurs, décapeurs et polisseurs, n.c.a.
8783	Lisseurs de béton et travailleurs assimilés
	M
8313	Machinistes et régleurs de machines-outils
8782	Maçons et carreleurs
4159	Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, n.c.a.
*1115	Maîtres de poste
8568	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
8158	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection de produits en argile, en verre et en pierre
8578	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8538	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
8548	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois
8528	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.
8148	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la métallurgie

Code CCDP	Titre
7518	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'exploitation forestière
9518	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'imprimerie et des secteurs connexes
8258	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie de la pâte à papier et du papier
8228	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie des aliments et boissons
8238	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
7718	Manoeuvres et travailleurs assimilés des mines, des carrières et des champs de pétrole et de gaz naturel
6198	Manoeuvres et travailleurs assimilés des services
8798	Manoeuvres et travailleurs assimilés du bâtiment
8738	Manoeuvres et travailleurs assimilés du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil
8278	Manoeuvres et travailleurs assimilés du textile
8178	Manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
8118	Manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement du minerai
9918	Manoeuvres et travailleurs assimilés, n.c.a.
8598	Manoeuvres et travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation, n.c.a.
8718	Manoeuvres excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés
9318	Manoeuvres, manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
9155	Matelots de pont
*9157	Matelots des salles de machines et chaufferies
2181	Mathématiciens, statisticiens et actuaires
8589	Mécaniciens et réparateurs, à l'exception des électriciens, n.c.a.
8582	Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs
8585	Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique
8584	Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction
8583	Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire
8581	Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles
8588	Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision
3111	Médecins et chirurgiens
*1111	Membres des corps législatifs
*2519	Membres du clergé et personnel assimilés, n.c.a.
4177	Messagers
8149	Métallurgistes et travailleurs assimilés, n.c.a.
2114	Météorologistes
8211	Meuniers de farine et de grains
7719	Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés, n. c.a.
7717	Mineurs et carriers spécialisés dans le havage, le transport et le chargement
*2511	Ministres du culte
*8351	Modeleurs sur bois
8557	Modistes et chapeliers
8793	Monteurs de charpentes métalliques
8731	Monteurs de lignes électriques et travailleurs assimilés
8739	Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil, n.c.a.
8735	Monteurs-réparateurs de matériel de communications par fil et d'appareils connexes
8573	Mouleurs de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8137	Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux
*3332	Musiciens

N

*6163	Nettoyeurs à sec (inclus dans le groupe 6162)

O

6162	Occupations en blanchissage et nettoyage à sec
9151	Officiers de pont
*6116	Officiers des forces armées
9153	Officiers mécaniciens de navire
*9555	Opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonores
9551	Opérateurs de matériel de radio et de télédiffusion

Code CCDP	Titre
*9559	Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.
4141	Opérateurs sur machines de bureau
4143	Opérateurs sur matériel mécanographique électronique
3154	Opticiens d'ordonnances
3153	Optométristes
3117	Ostéopathes et chiropracteurs
7182	Ouvriers agricoles
*7193	Ouvriers agricoles de l'aviculture (inclus dans le groupe 7182)
*7187	Ouvriers agricoles de l'élevage (inclus dans le groupe 7182)
*7181	Ouvriers agricoles, en général (inclus dans le groupe 7182)
*7183	Ouvriers agricoles et horticoles (inclus dans le groupe 7182)
8165	Ouvriers à la distillation, à la sublimation et à la carbonisation de produits chimiques et de matières analogues
8233	Ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés
*8171	Ouvriers au concassage et au broyage de produits chimiques et de matières analogues
8111	Ouvriers au concassage et au broyage des minerais
*8163	Ouvriers au filtrage, au tamisage et à la séparation de produits chimiques et de matières analogues
8161	Ouvriers au malaxage et au mélange de produits chimiques et de matières analogues
8235	Ouvriers au traitement du bois
8223	Ouvriers de laiterie et travailleurs assimilés
8253	Ouvriers de papeterie
*8225	Ouvriers de sucrerie et travailleurs assimilés
*7185	Ouvriers d'exploitations arboricoles et viticoles (inclus dans le groupe 7182)
*7191	Ouvriers d'exploitations laitières (inclus dans le groupe 7182)
7195	Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés

P

8551	Patronniers, marqueurs et coupeurs de tissu, fourrure et cuir
7311	Patrons et seconds de bateaux de pêche
8713	Paveurs, poseurs de revêtement routier et travailleurs assimilés
7313	Pêcheurs au filet, au filet de fond et à la ligne
7319	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.
8595	Peintres et décorateurs d'articles manufacturés
*3311	Peintres, sculpteurs et autres artistes
8785	Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés
9159	Personnel de la navigation et travailleurs assimilés, n.c.a.
9113	Personnel des services auxiliaires au sol
9135	Personnel des services auxiliaires des transports ferroviaires
2333	Personnel des services sociaux et communautaires
*9119	Personnel d'exploitation des transports aériens, n.c.a.
*9199	Personnel d'exploitation des transports ferroviaires, n.c.a.
9179	Personnel d'exploitation des transports routiers, n.c.a.
9191	Personnel d'exploitation du métro et des tramways
6111	Personnel spécialisé dans la lutte contre l'incendie
3119	Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies, n.c.a.
2359	Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives, n.c.a.
3139	Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques, n.c.a.
4157	Peseurs
3151	Pharmacien
3315	Photographes et cameramen
9515	Photograveurs et travailleurs assimilés
2113	Physiciens
3137	Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres
9111	Pilotes, navigateurs et mécaniciens
8563	Piqueurs de tissus et matières analogues, à la machine
8784	Plâtriers et travailleurs assimilés
8357	Ponceurs de bois
8261	Préparateurs de fibres textiles

Code CCDP	Titre
8251	Préparateurs de pâte à papier cellulosique
6133	Préposés à l'entretien, à l'exception des domestiques
6165	Presseurs
3330	Producteurs, directeurs et réalisateurs à la scène, à la radio et à l'écran
2792	Professeurs de beaux-arts
2733	Professeurs d'écoles secondaires
2793	Professeurs d'enseignement secondaire supérieur, n.c.a.
2791	Professeurs des collèges cummunautaires et des écoles professionnelles
2711	Professeurs d'université
2719	Professeurs d'université et personnel assimilé, n.c.a.
*3319	Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes, n.c.a.
8141	Profileurs et étireurs de métaux
9557	Projectionnistes de cinéma
2315	Psychologues

R

8355	Raboteurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés du bois
4171	Réceptionnistes et hôtesses d'accueil
4179	Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers, n.c.a.
*3359	Rédacteurs, n.c.a.
9517	Relieurs et travailleurs assimilés
*2513	Religieuses et frères
8587	Réparateurs de montres et de pendules

S

8231	Scieurs de bois d'oeuvre et travailleurs assimilés
8353	Scieurs de bois et travailleurs assimilés, sauf des scieries
4111	Secrétaires et sténographes
2313	Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés
8335	Soudeurs et oxycoupeurs
*6117	Sous-officiers et soldats des forces armées
4190	Surveillants d'autre personnel administratif et travailleurs assimilés
2160	Surveillants d'autres travailleurs en architecture et en ingénierie
6190	Surveillants des autres travailleurs spécialisés dans les services
4160	Surveillants des commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés
4150	Surveillants des magasiniers, ordonnanciers et distributeurs
4140	Surveillants des opérateurs sur machines de bureau et matériel mécanographique électronique
4170	Surveillants des réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers
4110	Surveillants des sténographes et dactylographes
4130	Surveillants des teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés
6120	Surveillants des travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et les services connexes
6160	Surveillants des travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement
6130	Surveillants des travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes
9110	Surveillants du personnel d'exploitation des transports aériens
2350	Surveillants du personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives
9910	Surveillants et contremaîtres, n.c.a.

T

8553	Tailleurs et couturiers
8562	Tapissiers-garnisseurs
2353	Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives
9591	Techniciens de laboratoires photographiques
3156	Techniciens-spécialistes et techniciens de laboratoires médicaux

Code CCDP	Titre
2135	Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences biologiques et agronomiques
2117	Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences physiques
2165	Techniciens-spécialistes et techniciens en architecture et en ingénierie
3155	Techniciens-spécialistes et techniciens en radiologie
*9553	Télégraphistes
4175	Téléphonistes
4139	Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés, n.c.a.
4131	Teneurs de livres et commis en comptabilité
8267	Tisseurs
8333	Tôliers
3355	Traducteurs et interprètes
*7315	Trappeurs et travailleurs assimilés
8131	Travailleurs aux fours de fusion, de conversion et d'affinage
3715	Travailleurs auxiliaires des sports et loisirs
8259	Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier, n.c.a.
8229	Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés, n.c.a.
8227	Travailleurs de l'industrie des boissons
8239	Travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier, n.c.a.
8215	Travailleurs des abattoirs, conserveries et usines de conditionnement de la viande
8221	Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement des fruits et légumes
8217	Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement du poisson
*8359	Travailleurs du bois à la machine, n.c.a.
8279	Travailleurs du textile, n.c.a.
7519	Travailleurs forestiers et bûcherons, n.c.a.
2331	Travailleurs sociaux
2339	Travailleurs sociaux et travailleurs des secteurs connexes, n.c.a.
8569	Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir, n.c.a.
7511	Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts
8515	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'aéronefs, n.c.a.
8525	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines de bureau et de matériel mécanographique, n.c.a.
8523	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines et de matériel industriel, agricole, de construction et autre, n.c.a.
8531	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électrique
8534	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électronique
8511	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de moteurs et organes auxiliaires, n.c.a.
8513	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de véhicules automobiles, n.c.a.
8527	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'instruments de précision et de matériel connexe, n.c.a.
8579	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'ar ticles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires, n.c.a.
8549	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois, n.c.a.
8539	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe, n.c.a.
6129	Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et dans les services connexes, n.c.a.
*8153	Travailleurs spécialisés dans la séparation, le concassage, le broyage et le malaxage de l'argile, du verre et de la pierre
*9513	Travailleurs spécialisés dans la stéréotypie et la galvanotypie
8371	Travailleurs spécialisés dans la taille et le façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
7517	Travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes et travailleurs assimilés
8373	Travailleurs spécialisés dans le meulage et le polissage des produits d'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
6169	Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement, n.c.a.
6147	Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants
8295	Travailleurs spécialisés dans le traitement des cuirs et des peaux
8179	Travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues, n.c.a.

Code CCDP	Titre
*8119	Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai, n.c.a.
8293	Travailleurs spécialisés dans le traitement du tabac
8133	Travailleurs spécialisés dans le traitement thermique des métaux
8379	Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires, n.c.a.
6125	Travailleurs spécialisés dans les aliments et boissons
2189	Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse organique et les secteurs connexes, n.c.a.
2139	Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques, n.c.a.
2119	Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques, n.c.a.
*6139	Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes, n.c.a.
6119	Travailleurs spécialisés dans les services de protection, n.c.a.
6149	Travailleurs spécialisés dans les services personnels, n.c.a.
8786	Travailleurs spécialisés dans l'isolation
3719	Travailleurs spécialisés des sports et loisirs, n.c.a.
2319	Travailleurs spécialisés en sciences sociales, n.c.a.
8271	Tricoteurs
8791	Tuyauteurs, plombiers et travailleurs assimilés
9511	Typographes et compositeurs

U

8319	Usineurs de métaux, n.c.a

V

*7198	Valets et garçons de ferme de l'agriculture, de l'horticulture et de l'élevage (inclus dans le groupe 7182)
5141	Vendeurs ambulants et colporteurs
5149	Vendeurs de biens de consommation, n.c.a.
*5143	Vendeurs de journaux
*5179	Vendeurs de services, n.c.a.
5135	Vendeurs et commis vendeurs de biens de consommation, n.c.a.
5131	Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés
3115	Vétérinaires
8795	Vitriers
5133	Voyageurs de commerce

Réalisé par la Direction de la recherche, cette publication expose les prévisions des déséquilibres de main-d'œuvre pour 1988, par groupe professionnel, pour le Québec et pour chacune de ses régions administratives. **Surplus et pénuries de main-d'œuvre prévus au Québec et dans ses régions pour 1988** mentionne également le nombre approximatif d'emplois prévus pour 1988 dans l'ensemble du Québec pour chaque groupe professionnel.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu

Imprimé au Québec, Canada